

Commune d'Oron

Rapport de gestion 2019

Préavis n° 05/2020 – Rapport de gestion 2019

TABLE DES MATIERES

1	Introduction du Syndic	9
2	Autorités	11
2.1	Section 1 Conseil communal.....	11
2.1.1	Préambule	11
2.1.2	Composition.....	11
2.1.3	Mutations au sein du Conseil communal	12
2.1.4	Séances du Conseil communal.....	13
2.1.5	Communications de la Municipalité au Conseil communal	14
2.1.6	Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts	15
2.2	Section 2 Municipalité.....	16
2.2.1	Dicastères de la Municipalité	16
2.2.2	Délégations de la Municipalité dans les diverses associations	17
2.2.3	Séances de la Municipalité	18
2.2.4	Démission de M. Frédéric Isoz.....	19
2.2.5	Représentations de la Municipalité.....	19
2.2.6	Marché folklorique de Savigny	22
2.2.7	Tir villageois.....	22
2.2.8	Tir des Municipalités.....	22
2.2.9	Rencontres intermunicipalités.....	22
2.2.10	Projet de fusion avec la Commune d'Essertes.....	22
2.2.11	Participation à une association régionale.....	23
2.2.12	Film sur la Commune d'Oron	23
2.2.13	Agenda 21	23
3	Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes	24
3.1	Section 1 Administration générale.....	24
3.1.1	Organisation	24
3.1.2	Personnel communal.....	24
3.1.2.1	Formation	26
3.1.2.2	Jubilés.....	27
3.1.2.3	Apprentissage.....	27
3.1.3	Situation des règlements communaux.....	27
3.1.4	Site internet et services en ligne de l'administration	28
3.1.5	Affichage public électronique	29
3.1.6	Informatique, matériel de bureau et appareils divers	29
3.1.7	Information à la population.....	30
3.1.8	Archives communales	30
3.1.9	Office communal de la population	30
3.1.9.1	Statistique de la population.....	30
3.1.10	Registre des bâtiments, logements et habitants.....	32
3.1.11	Naturalisations	32
3.1.11.1	Demandes de naturalisation	32

3.1.11.2	Commission communale des naturalisations	32
3.1.11.3	Naturalisations ordinaires	32
3.1.12	Initiatives et référendums	33
3.1.13	Votations fédérales 2019	33
3.1.14	Elections fédérales 2019	34
3.1.15	Election cantonale 2019	34
3.1.16	Participation au système easyvote	35
3.1.17	UCV - Visite du district	35
3.1.18	Inspection de la Préfecture	35
3.1.19	Réception des nouveaux habitants	35
3.1.20	Réception des jeunes citoyens	36
3.1.21	Jubilaires	36
3.1.22	Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts	37
3.1.23	Réfection de la Gare CFF de Palézieux	37
3.1.24	CFF - Travaux sur la ligne de la Broye	38
3.1.25	Cartes journalières CFF	38
3.1.26	Cinéma d'Oron	38
3.1.27	Ecole de musique	38
3.1.28	Règlement sur les subventions aux études musicales	39
3.1.29	Sociétés locales	39
3.1.30	Manifestations locales	42
3.1.31	Fête nationale	43
3.1.32	Journée des communes vaudoises 2021	44
3.1.33	Tour de Romandie 2020	45
3.1.34	Armée suisse - Repas	45
3.1.35	Abbaye - Dégustation du Clos	46
3.1.36	Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ 2020)	46
3.1.37	Comptoir d'Oron	46
3.1.38	Forum des entreprises locales	47
3.1.39	Fête villageoise - 675 ^{ème} anniversaire de la fondation du Bourg de Palézieux	48
3.1.40	Palézieux - 500 ans de la Cloche	48
3.1.41	100 ^{ème} anniversaire de la FVJC	48
3.2	Section 2 Finances	49
3.2.1	Rapport des comptes	49
3.2.2	Arrêté d'imposition	49
3.2.3	Plafond d'endettement	49
3.2.4	Successions	49
3.3	Section 3 Sécurité sociale	50
3.3.1	Chômage	50
3.3.2	Accueil de jour des enfants	50
3.3.3	Exécution forcée d'expulsion	51
3.3.4	Groupement des bénévoles	51
3.3.5	Facture sociale	52
3.3.6	Santé publique - Aide et soins à domicile	52
3.3.7	L'Aimant Rose - Une tulipe pour la vie	53

3.4	Section 4 Cultes	54
3.4.1	Recensement.....	54
3.4.2	Paroisse catholique d'Oron.....	54
3.4.3	Paroisse protestante Oron-Palézieux.....	54
4	Services industriels - Assainissement	55
4.1	Section 1 Services industriels.....	55
4.1.1	Approvisionnement en eau potable.....	55
4.1.1.1	Production d'eau communale	55
4.1.1.2	Achats d'eau extérieurs et conditions.....	55
4.1.1.3	Fournisseurs d'eau potable	56
4.1.1.4	Ventes d'eau.....	56
4.1.2	Qualité de l'eau	57
4.1.3	Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE).....	58
4.1.4	Etat des ouvrages	58
4.1.4.1	Manuel d'Assurance Qualité (MAQ).....	58
4.1.4.2	Renouvellement de la conduite Chesalles - Saint-Martin	58
4.1.4.3	Oron-le-Châtel - Chesalles - Conduite des Clos	58
4.1.4.4	Palézieux - Entre Deux Eaux - Station de pompage	59
4.1.4.5	Palézieux-Granges - Projet de liaison	59
4.1.4.6	Fuites	59
4.1.4.7	Compteurs.....	60
4.1.4.8	Ecoteaux - Puits du Very.....	60
4.1.4.9	Oron-le-Châtel - Réservoir des Clos	60
4.1.4.10	Oron-la-Ville - Captage de la Longive	61
4.1.4.11	Bornes hydrantes.....	61
4.1.5	Biogaz - Palézieux Bio-énergies SA.....	61
4.1.6	Réseau haut débit de Swisscom	62
4.1.7	Swisscom - 5G.....	62
4.1.8	Télé-réseau VO Energies holding SA.....	63
4.2	Section 2 Assainissement	64
4.2.1	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE).....	64
4.2.2	PGEE - Tests de fumée.....	64
4.2.3	STEP VOG	64
4.2.4	Collecteur VOG d'eaux usées - Oron-le-Châtel - « La Compeline ».....	65
4.2.5	STEP d'Ecoteaux - Remplacement par une STAP.....	65
4.2.6	Entretien du réseau	66
4.2.7	Châtillens - Assainissement du quartier de la Chervettaz.....	66
4.2.8	Vidange obligatoire des installations particulières	66
4.2.9	VOG - Agrandissement de la STAP I des Bures	67
5	Ecoles - Sports.....	68
5.1	Section 1 Ecoles.....	68
5.1.1	Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux.....	68
5.1.2	Conseil d'Etablissement	69
5.1.3	DGEO - Convention de délégation de prestations de gestion.....	69
5.1.4	Transports scolaires	69

5.1.5	Palézieux - Pavillons scolaires.....	70
5.1.6	Financement des camps scolaires.....	70
5.1.7	Orientation scolaire et professionnelle (OSP) - Transfert.....	71
5.2	Section 2 Sports.....	72
5.2.1	Mérites sportifs et culturel.....	72
6	Domaines et bâtiments - Forêts - Vignes - Travaux.....	73
6.1	Section 1 Domaines et bâtiments.....	73
6.1.1	Liste des immeubles.....	73
6.1.1.1	Patrimoine financier et administratif au 31.12.2019.....	73
6.1.2	Entretien des immeubles.....	75
6.1.2.1	Oron-la-Ville :.....	77
6.1.2.2	Palézieux.....	78
6.1.2.3	Les Tavernes.....	79
6.1.2.4	Vuibroye.....	79
6.1.3	Ventes d'immeubles et de terrains.....	79
6.1.4	Achats de terrain.....	79
6.1.5	Projet de nouvelle caserne pour les pompiers.....	79
6.1.6	Construction du nouveau collège.....	80
6.1.7	Patinoire.....	81
6.1.8	Oron-la-Ville - Refuge du Chaney - Projet de remplacement.....	81
6.2	Section 2 Forêts.....	82
6.2.1	Généralités et rapport du Groupement forestier Broye-Jorat.....	82
6.2.2	Chalarose du frêne.....	83
6.2.3	Plan de gestion des forêts communales.....	83
6.3	Section 3 Vignes.....	84
6.3.1	Production.....	84
6.3.2	Vente.....	84
6.3.3	Présence au Vinorama.....	85
6.3.4	Challenge du Clos d'Oron.....	85
6.3.5	Tonneau.....	86
6.3.6	Fête des vignerons.....	86
6.4	Section 4 Travaux.....	87
6.4.1	Réseau routier et places.....	87
6.4.1.1	Entretien 2019.....	87
6.4.1.2	Chesalles - Chemin de la Corbaz - Adaptation des limites.....	87
6.4.1.3	Oron-la-Ville - Réfection des Routes de Lausanne et de Moudon.....	88
6.4.1.4	Oron-la-Ville - Gare routière.....	88
6.4.1.5	Palézieux - Réfection du Chemin du Pré-du-Château.....	89
6.4.1.6	Oron-la-Ville - Etude pour la réalisation d'un giratoire à la Route de Bulle.....	89
6.4.1.7	Palézieux - Etude de la traversée du village.....	89
6.4.1.8	Palézieux - Route de Granges - Chemin piétonnier « Les Vuavres ».....	90
6.4.1.9	Châtillens - Terril des mines.....	90
6.4.1.10	Oron-le-Châtel - Ch. de la Compelenaz - Fontaine.....	90
6.4.1.11	Signalisation et marquages routiers.....	90
6.4.1.12	Transports spéciaux.....	90

6.4.1.13	Radars pédagogiques	91
6.4.1.14	Contrôles radar	91
6.4.1.15	Déneigement	91
6.4.2	Eclairage public.....	91
6.4.3	Chemins privés - Etude pour réfection.....	92
6.4.4	Places de jeux.....	92
6.4.5	Cimetières	92
6.4.6	Entretien des espaces verts.....	92
6.4.7	Revitalisation de la Biorde	92
6.4.8	Châtillens - Quartier du Grenet - Dangers naturels	92
6.4.9	Entretien des fossés.....	92
6.4.10	Entretien des berges et des ruisseaux.....	93
6.4.11	Véhicules et machines du Service de la voirie	93
6.5	Déchets.....	94
6.5.1	Ramassage et collecte des ordures ménagères	94
6.5.2	Statistique des déchets récoltés.....	94
6.5.3	Plastiques souples et flaconnages - Fin de la récolte séparée.....	96
6.5.4	PET Recycling - Benne	96
6.5.5	Dépôts sauvages	96
6.5.6	Oron-la-Ville et Palézieux - Agrandissement des déchèteries.....	97
6.5.7	Molok - Entretien.....	97
6.5.8	Chute des ristournes pour les déchets	98
6.5.9	Collaboration avec les communes voisines	98
6.5.10	Taxe des déchets pour les entreprises	98
6.5.11	Journée Clean Up	99
7	Urbanisme - Police - Protection civile	100
7.1	Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions	100
7.1.1	Etudes en cours.....	100
7.1.1.1	Nouvelle mensuration cadastrale.....	100
7.1.1.2	Guichet cartographique	100
7.1.1.3	Planification générale d'Oron.....	101
7.1.1.4	Plan directeur communal (PDCOM) et nouveau Plan général d'affectation (PGA).....	101
7.1.1.5	Création de zones réservées.....	102
7.1.1.6	Stratégie de gestion des zones d'activités du district (SGZA).....	103
7.1.1.7	Etude paysagère.....	104
7.1.1.8	Plan partiel d'affectation du Collège d'Oron-la-Ville	105
7.1.1.9	Palézieux - Modification du Plan général d'affectation (MPGA) « En Grivaz ».....	105
7.1.1.10	Palézieux - Plan partiel d'affectation (PPA) « En Moreau »	106
7.1.1.11	Palézieux - Plan de quartier « A La Sauge »	106
7.1.1.12	Etude et assainissement du bruit sur le territoire communal.....	107
7.1.2	Palézieux - Equipement et projets de la zone industrielle « En Cramoux »	108
7.1.3	Ecoteaux - Equipement du quartier « Au Tyle »	109
7.1.4	Plan de classement des arbres	109
7.1.5	Participation à des groupes de travail au niveau cantonal	109
7.1.6	Bureau technique d'Oron (BTO).....	110

7.1.7	Police des constructions	111
7.1.8	Commission technique	112
7.1.9	Commission de salubrité	112
7.2	Section 2 Police.....	114
7.2.1	Gendarmerie.....	114
7.2.2	Commission de police	114
7.2.3	Oron-la-Ville - Collège - Nuisances sonores	115
7.2.4	Oron-la-Ville - Collège - Patrouilleurs - Surveillants de bus	115
7.2.5	Actes de vandalisme, vols et autres	115
7.2.6	Surveillance des parkings.....	115
7.2.7	Amendes et ordonnances pénales	116
7.2.8	Vidéosurveillance.....	116
7.2.9	Police du commerce.....	116
7.2.9.1	Patentes	116
7.2.9.2	Autorisations communales.....	117
7.2.9.3	Registre communal des commerçants	117
7.2.10	Plan canicule	117
7.2.11	Association intercommunale SDIS Oron – Jorat	118
7.3	Section 3 Protection civile	119
7.3.1	Organisation régionale de protection civile (ORPC)	119
8	Conclusion.....	120

Préavis n° 05/2020 – Rapport de gestion 2019

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,



1 Introduction du Syndic

A la fin de l'hiver, il est de coutume de rédiger le rapport de gestion et de passer en revue les multiples activités de la Commune durant l'année écoulée. Au moment d'écrire ce traditionnel « mot du Syndic », nous voici plongés en pleine crise sanitaire. Notre rapport étant spécifique à l'année 2019, nous n'évoquerons ainsi pas les difficultés actuelles et nous nous limiterons à relever les faits déterminants de 2019.

Une année exceptionnelle que 2019, à divers égards. Le Conseil communal a accordé à la Municipalité d'importants crédits, principalement pour le collège, la caserne des pompiers, les routes et la distribution d'eau potable. Si le Conseil n'avait pas amendé le préavis pour le collège de CHF 700'000.--, nous aurions dépassé la barre symbolique et remarquable de 50 millions de francs. Reconnaissons que l'amendement se justifiait au vu de l'avancement des aménagements extérieurs, de la coordination avec les riverains et avec le service des transports publics et la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Dans le courant de l'année 2020, nous vous proposerons un nouveau projet pour rendre le collège fonctionnel en 2021.

La somme globale des crédits se monte à CHF 49'366'726.--. Je remercie le Conseil pour son engagement et son soutien.

Pour concrétiser ces divers crédits, la Municipalité a du pain sur la planche. Nous expérimentons chaque jour la complexité de l'adjudication des marchés publics et les méandres administratifs à suivre pour conclure un contrat de plus 30 millions de francs avec une entreprise totale. Il fallut presque une demi-journée de signatures, soit plus de 300 documents à signer, de nombreuses séances, des multiples avis de droit et une montagne de courriels pour y parvenir. Sans compter la nécessité de donner sa confiance à un bureau spécialisé dans ce genre de contrat pour l'accompagnement au maître de l'ouvrage. La fonction exige parfois des engagements qui nous rappellent l'ampleur de nos responsabilités.

Pour la première fois depuis la naissance de la Commune d'Oron, nous recevons la démission d'un de nos collègues municipaux, M. Frédéric Isoz. Je le remercie pour son engagement à la Municipalité. Avec des élections fixées en fin d'année 2019 selon décision préfectorale, la Municipalité dut se réorganiser et se répartir la charge supplémentaire de travail pendant six mois. Merci à mes collègues qui se sont spontanément engagés pour assurer le travail du dicastère de M. Isoz.

D'autres décisions ont éveillé en nous des souvenirs. Je pense au projet de fusion avec nos voisins d'Essertes, qui nous rappelle l'immense travail effectué en 2010 pour construire notre Commune. Le projet est certes plus modeste, mais l'intérêt des gens d'Essertes est une reconnaissance de la qualité de notre fusion. Les instances politiques oronaises accueillent favorablement le projet et nous sommes plus convaincus que jamais que l'union fait la force.

Malgré l'importance des crédits accordés, nous bouclons des comptes nettement bénéficiaires, et même bien meilleurs que nos prévisions budgétaires. Sachons apprécier ces bons résultats, car les résultats des années à venir risquent de ne pas être aussi satisfaisants.

Je conclurai par un grand remerciement à tous les acteurs de la Commune, mes collègues municipaux, les collaborateurs et vous membres du Conseil. C'est ensemble que nous avons réalisé cette excellente année 2019. Et comme il est d'usage de le dire par les temps qui courent, prenez soin de vous.

Philippe Modoux, Syndic

2 Autorités

2.1 Section 1 Conseil communal

2.1.1 Préambule

En 2016, la Commune d'Oron est entrée dans une nouvelle législature qui s'étend du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021.

2.1.2 Composition

Au 31 décembre 2019, le Conseil communal était constitué de :

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Baechler	Pierre-Vincent	Oron-la-Ville		PS Oron et symp.
Bellon	Laurence	Oron-la-Ville	Scrutatrice suppléante 2019-2020	Grindor
Besnier	Olivier	Oron-la-Ville	Scrutateur suppléant 2019-2020	PLR, UDC et ind.
Bise Demay	Christine	Ecoteaux	Déléguée VOG	PS Oron et symp.
Bize	Daniel	Oron-la-Ville		PLR, UDC et ind.
Bize	David	Ecoteaux		PS Oron et symp.
Bovy	Michel	Oron-la-ville	Commission des finances	Grindor
Budry	Christian	Chesalles-sur-Oron	Président Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Caillat	Marc-Etienne	Vuibroye	Suppléant Commission de recours en matière de taxes	PLR, UDC et ind.
Carruzzo	James	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Chenevard	Frédéric	Ecoteaux	Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Chollet	Fabrice	Oron-la-Ville	Vice-Président 2019-2020	PLR, UDC et ind.
Chollet	Maude	Chesalles-sur-Oron	Scrutatrice 2019-2020	PLR, UDC et ind.
Daepfen	Nicolas	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Demierre	Philippe	Oron-la-Ville	Commission de gestion	Grindor
Demiéville	Abel	Palézieux	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Demiéville	Daniel	Palézieux	Délégué Déchets carnés	PLR, UDC et ind.
Dind	Jean-Daniel	Palézieux	Membre Commission de recours en matière de taxes	PS Oron et symp.
Dind	Johann	Les Thioleyres		PS Oron et symp.
Dovat	Michael	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Dufey	Pascal	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Edward	Myriam	Palézieux		Grindor
Gilliard	Vincent	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Grandchamp	Jean-Claude	Châtillens		Grindor
Grossglauser	Patricia	Bussigny-sur-Oron		Grindor
Hassler	Hervé	Bussigny-sur-Oron		PLR, UDC et ind.
Herminjard	Sandrine	Oron-la-Ville		PLR, UDC et ind.

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Hockenjos	Christian	Palézieux	Délégué suppléant déchets carnés	Grindor
Hunziker	Yoan	Oron-la-Ville		PLR, UDC et ind.
Kissling	Jean-Luc	Oron-la-Ville	Président Commission de recours en matière de taxes	Grindor
Locher	André	Oron-le-Châtel		Grindor
Maillefer	Pierre-André	Palézieux		PS Oron et symp.
Mancini	Jean	Palézieux		PS Oron et symp.
Martin	Eric	Oron-la-Ville	Délégué VOG	PLR, UDC et ind.
Massard	Sébastien	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Mayor	Pascal	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Mercanton	Stève	Palézieux	Suppléant Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Meyer	Florian	Oron-la-Ville		Grindor
Mivelaz	Maurice	Châtillens	Commission des finances	PS Oron et symp.
Moulet	Rosemarie	Châtillens	Scrutatrice 2019-2020	PLR, UDC et ind.
Muser	Thierry	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Ottet	Cédric	Oron-le-Châtel	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Platel	David	Oron-la-Ville	Président Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Ramseyer	Eric	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Raynaud	Pierre-André	Oron-la-Ville	Délégué VOG	Grindor
Rebetez	Christophe	Oron-la-Ville	Commission de recours en matière de taxes et délégué ORPC	PLR, UDC et ind.
Richard	Hélène	Ecoteaux		PS Oron et symp.
Richard	Romain	Ecoteaux	Commission de gestion	PS Oron et symp.
Rittener	Cédric	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Rittener	Christophe	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Rod	Simon	Oron-la-Ville	Délégué suppléant VOG	PLR, UDC et ind.
Ryf	Monique	Oron-la-Ville	Suppléante Commission des finances	PS Oron et symp.
Schneider-Beroud	Patricia	Ecoteaux	Commission de gestion	PS Oron et symp.
Schwaar	Jean-Luc	Palézieux	Président 2019-2020	Grindor
Sonnay	Vincent	Les Tavernes	Suppléant Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Stucki	Yann	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Suter	Diego	Oron-la-Ville		PS Oron et symp.
Taillens	Philippe	Ecoteaux		Grindor
Uldry	Anne-Cécile	Vuibroye	Suppléante Commission de gestion	Grindor
Vinay	Jérôme	Vuibroye	Vice-Président 2019-2020	PS Oron et symp.
Bard	Lorraine	Chesalles-sur-Oron	Secrétaire 2016-2021	

2.1.3 Mutations au sein du Conseil communal

En date du 18 février 2019, M. Cédric Rittener a été assermenté, en remplacement de M. René-Pierre Cordey, qui a démissionné.

Le 24 juin 2019 se sont déroulées les élections 2019 - 2020, lors desquelles ont été élus :

Président : M. Jean-Luc Schwaar
 Vice-Présidents : MM. Fabrice Chollet et Jérôme Vinay
 Scrutatrices : M^{mes} Rosemarie Moullet et Maude Chollet
 Scrutateurs-suppléants : M^{me} Laurence Bellon et M. Olivier Besnier

Suite à la démission de M. Julien Giller, M. Nicolas Daepfen a été assermenté le 9 décembre 2019.

2.1.4 Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a délibéré à 4 reprises en 2019, tout d'abord sous la Présidence de M. Fabrice Chollet, Président jusqu'au 30 juin 2019, puis sous celle de M. Jean-Luc Schwaar dès le 1^{er} juillet 2019.

Séance du 18 février 2019

Préavis 01/2019 Modification du plafond d'endettement pour la législature 2016-2021
 Préavis 02/2019 Demande de crédit de **CHF 39'782'226.-- TTC** pour la construction du nouveau bâtiment scolaire et d'une salle de gymnastique triple à Oron-la-Ville en entreprise totale complétée des aménagements extérieurs, des accès au site et des projets collatéraux en lien avec le complexe scolaire
 Préavis 03/2019 Demande de crédit d'investissement de **CHF 200'000.-- TTC** pour l'aménagement d'un pavillon scolaire provisoire à Palézieux-Village, ainsi que d'un crédit complémentaire au budget de **CHF 50'000.--** pour la location de la structure
 Préavis 04/2019 Demande de crédit complémentaire au budget 2019 de **CHF 28'000.--** pour la pose de caméras de vidéosurveillance
 Préavis 05/2019 Demande de crédit d'investissement de **CHF 3'870'000.--** pour la réfection de la Route de Lausanne (RC 701) et celle de Moudon (RC 626) à Oron-la-Ville

Séance du 20 mai 2019

Préavis 07/2019 Crédit d'investissement de **CHF 76'500.--** pour le remplacement de deux tracteurs du Service de la voirie par un nouveau véhicule
 Préavis 07/2019 Crédit de **CHF 5'000'000.--** pour la construction d'une caserne de pompiers de type E au profit du SDIS Oron-Jorat à Oron-la-Ville sur la parcelle RF n° 11259 « Aux Pralets », propriété de la Commune d'Oron, complétée des travaux de transformation de la voirie existante

Préavis 08/2019 Crédit d'investissement de **CHF 560'000.--** pour le remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable entre Chesalles-sur-Oron et le réservoir de Chesalles-sur-Oron

Interpellation M. Mancini
et Consorts Installation d'antennes 5G sur le territoire de la Commune d'Oron

Séance du 24 juin 2019

Préavis 09/2019 Comptes 2018

Préavis 10/2019 Rapport de gestion 2018

Préavis 11/2019 Arrêté d'imposition 2020-2021

Interpellation
M. Florian Meyer Eau potable et bilan du PDDE

Séance du 9 décembre 2019

Préavis 12/2019 Crédit d'investissement de **CHF 392'000.-- TTC** pour l'aménagement d'une liaison entre le réseau d'eau potable et l'AVGG et celui d'Oron à Granges-veveyse

Préavis 13/2019 Budget 2020

Préavis 14/2019 Crédit d'étude de **CHF 108'000.-- TTC** pour la réalisation d'une gare routière et d'un accès au centre sportif à Oron-la-Ville

Tous les préavis présentés ont été acceptés par le Conseil communal, à l'exception du préavis 02/2019, qui a été amendé et pour lequel les crédits pour les aménagements routiers et accès depuis la Route de Moudon (CHF 300'000.--) ainsi que pour les arrêts de bus et modifications d'accès pour la dépose des élèves (CHF 400'000.--) sont retirés du préavis et devront faire l'objet de préavis distincts.

Un amendement de **CHF 90'000.--** consacré aux activités collectives hors bâtiments scolaires à ajouter au poste 5 du budget de CHF 2'995'000.--, Instruction publique et cultes, pour le compte 3522.00, soit le groupement scolaire Oron-Palézieux, a été adopté par le Conseil communal.

2.1.5 Communications de la Municipalité au Conseil communal

Lors des différentes séances du Conseil communal, les communications de la Municipalité ont porté notamment sur :

- La démission de M. Claude-Alain Perret de son poste de Chef du Service de la voirie, après 18 ans de service. Il a été le premier fontainier de la Commune et M. Modoux, Syndic, le remercie pour son travail et lui souhaite plein succès pour son avenir. Le poste sera repris par M. Didier Petter, nouveau Chef du Service de la voirie et M. Arnaud Goumaz reprend le Service des eaux et suivra la formation de fontainier.

- La mise au concours de la place de responsable du BTO et la nomination de M. Jorge Pezuela qui a commencé le 1er avril 2019 en tant que technicien communal et responsable du BTO.
- L'acceptation par le Conseil général de la Commune d'Essertes du projet d'étude de fusion avec notre Commune et la recherche de personnes volontaires pour participer dans les divers groupes de travail.
- Le Comptoir d'Oron du 25 au 28 avril 2019 et les remerciements à la CERO pour son organisation.
- Le Tour de Romandie 2020 dont le prologue aura lieu le 28 avril 2020 dans notre Commune. L'organigramme est présenté. La CERO, dont le Président est M. Cédric Ottet, organisera cette manifestation avec l'appui des sociétés locales et le soutien de la Municipalité. Le repas de soutien a eu un gros succès.
- La présentation du film de la candidature de la Commune d'Oron à l'organisation de la Journée des communes vaudoises et de l'assemblée des délégués de l'UCV, le 5 juin 2021.
- L'organisation d'une broche au terme de la séance du Conseil communal du 24 juin 2019.
- L'attribution des labels Terravin pour le Clos d'Oron.
- La démission de M. Frédéric Isoz, Municipal, remercié chaleureusement par M. Modoux, Syndic, pour son travail effectué depuis 2002 à la Commune de Les Thioleyres, puis dès 2012 au sein de la Commune d'Oron.
- Le faux départ du Plan directeur communal qui a fait l'objet d'un recours, perdu par la Municipalité, et l'attribution du mandat d'étude préliminaire à un autre bureau.
- Le projet de fusion avec la Commune d'Essertes.

2.1.6 Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts

En 2019, la Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts n'a pas été sollicitée.

2.2 Section 2 Municipalité



2.2.1 Dicastères de la Municipalité

M. Philippe Modoux, Syndic

Remplaçant : M. Olivier Sonnay

Administration générale - Office de la population - Finances - Vignes - Cultes

M. Olivier Sonnay, Vice-Syndic

Remplaçant : M. Thierry-Vania Menétrey

Constructions - Aménagement du territoire - Bureau technique

M. Christian Bays, Municipal

Remplaçant : M. Philippe Modoux

Education - Santé - Affaires sociales - Informatique - Déchets

M. Frédéric Isoz, Municipal

Remplaçant : M. Daniel Sonnay

Services industriels - Eclairage public - Fibre optique

M. Thierry-Vania Menétrey, Municipal

Remplaçante : M^{me} Danielle Richard-Martignier

Bâtiments et domaines - Urbanisme - Energie - Transports - Culture - Soutien au dicastère de M. Frédéric Isoz

M^{me} Danielle Richard-Martignier, Municipale Remplaçant : M. Christian Bays

Service du feu - Protection civile - Police - Ressources humaines - Manifestations - Tourisme - Communication - Relations avec les sociétés - Promotion du territoire

M. Daniel Sonnay, Municipal

Remplaçant : M. Frédéric Isoz

Espaces verts - Voirie - Forêts - Routes - Développement économique

Suite à la démission de M. Frédéric Isoz au 30 juin 2019, la Municipalité a décidé de se répartir son dicastère de la manière suivante, à partir du 1^{er} juillet 2019 :

M. Thierry-Vania Menétrey reprend l'eau potable, M. Christian Bays reprend les eaux claires et les eaux usées, et M. Daniel Sonnay reprend l'éclairage public, le teleréseau et le gaz.

2.2.2 Délégations de la Municipalité dans les diverses associations

APER0 (Accueil petite enfance réseau Oron)		Comité : Christian Bays Délégué : Philippe Modoux
APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile)		Comité : Christian Bays
AVASAD (Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile)		Délégué de l'APROMAD à l'AVASAD : Christian Bays
Association régionale RAS		Comité : Christian Bays Délégué : Philippe Modoux Suppléant : Olivier Sonnay
Association VOG		Comité : Christian Bays Frédéric Isoz ➔ 30.06.2019
CCSPA – Moudon (Association intercommunale du centre de collecte de sous-produits animaux)		Délégué : Christian Bays
Coopérative Cité-Derrière	Conseil d'administration	Daniel Sonnay
Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron (EMHO)		Délégué : Philippe Modoux
Etablissement scolaire	Bureau de référence	Christian Bays, Président
Fondation de Serix	Conseil de fondation	Christian Bays, Président Philippe Modoux Thierry-Vania Menétrey

Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM)	Conseil de Fondation	Délégué District Lavaux-Oron : Philippe Modoux
Groupement forestier Broye-Jorat		Comité : Daniel Sonnay, Président Délégué : Frédéric Isoz ➔ 30.06.2019 Danielle Richard-Martignier
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	Philippe Modoux
ORPC (Organisation régionale de Protection civile)		Comité : Danielle Richard-Martignier Délégué : Daniel Sonnay
SDIS Oron-Jorat (Service de défense contre l'incendie et de secours)		Comité : Danielle Richard-Martignier, Présidente Délégué : Daniel Sonnay Suppléant : Christian Bays

2.2.3 Séances de la Municipalité

La Municipalité siège le mercredi matin dès 8 h. à la salle de Municipalité. En 2019, elle s'est réunie à 47 reprises, traitant 3'834 sujets représentant 592 pages de procès-verbaux et env. 146 heures de séances.

Les Municipaux ont effectué 1'450.05 heures de vacations :

		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Bays	Christian			109.00	260.00	293.25	368.50
Isoz	Frédéric	355.50	306.00	306.00	67.50	100	68.30
Menétrey	Thierry	267.75	202.00	155.50	108.50	93.50	127.00
Modoux	Philippe	359.50	331.00	166.00	Forfait	Forfait	Forfait
Richard	Danielle	228.50	264.25	228.50	250.75	203.20	111.50
Sonnay	Daniel	319.00	228.50	177.00	256.00	215.00	169.50
Sonnay	Olivier	851.75	848.50	708.50	504.00	675.25	605.25
Total		2'717.50	2'475.25	1'980.00	1'446.75	1'580.20	1'450.05

2.2.4 Démission de M. Frédéric Isoz



Le 29 mai 2019, la Municipalité prenait note de la démission de M. Frédéric Isoz, Municipal, pour le 30 juin 2019. En raison d'un calendrier chargé et d'une demande du Canton de ne pas organiser d'élection complémentaire en même temps que les élections fédérales, ce n'est que le 24 novembre 2019 que le premier tour a eu lieu avec trois candidats qui n'ont pas obtenu la majorité. Un second tour a donc été organisé le 15 décembre 2019 et c'est M. Romain Richard, candidat du groupe PS Oron et sympathisant-e-s, qui a été élu. Ce dernier entrera en fonction au début janvier 2020.

C'est ici l'occasion pour remercier chaleureusement M. Isoz pour tout le travail accompli. Tout d'abord en tant que Syndic de l'ancienne Commune de Les Thioleyres depuis 2002 et dès 2012 au sein de la Commune d'Oron. Il a suivi le processus de fusion et réalisé de nombreux projets comme la STAP d'Ecoteaux, la planification du réservoir des Clos et le début de la construction, et bien d'autres.

2.2.5 Représentations de la Municipalité

La Municipalité fait son possible pour être représentée dans un maximum de manifestations et d'assemblées générales de sociétés.

Le stand Point-info lors des marchés du terroir est toujours une opportunité d'avoir un contact direct avec la population locale.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des manifestations auxquelles la Municipalité a participé durant l'année :

TPF SA	Séance de présentation concernant l'inauguration des 4 gares de la Veveyse	24.01.2019
Marché du Terroir	Assemblée générale	25.01.2019
Fondation pour l'accueil de jour des enfants	Séance d'information	30.01.2020
Association Intercommunale Scolaire de Moudon - Lucens et Environs AISMLE	Séance de constitution	31.01.2019
2 ^{èmes} Rencontres Woodrise	Journée portes ouvertes	02.02.2019
Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture	Assemblée générale	02.02.2019
Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes - BEFH	Séance d'information	11.02.2019
USL Palézieux	Assemblée générale	12.02.2019
Plateforme intercantonale sur le soutien aux activités de la Jeunesse (PICSAJ)	Rencontre	13.02.2019
Réseau APERO	Assemblée extraordinaire	19.02.2019
Club des lutteurs de la Haute-Broye	MAD Village	02.03.2019
Jumelage de Vers Pont du Gard - Palézieux	Assemblée générale	10.03.2019
UCV	Atelier sur la nouvelle péréquation	15.03.2019

Fédération vaudoise des vigneron Section de Lavaux (FVVL)	Assemblée générale	21.03.2019
Léman Running Tour 2018 et Téléthon 2018	Repas de remerciements	23.03.2019
Paroisse protestante Oron-Palézieux	Assemblée paroissiale de printemps	24.03.2019
Centre de collecte des sous-produits animaux (CCSPA)	Assemblée générale	27.03.2019
SATOM SA	Assemblée des délégués	29.03.2019
Association des Paysannes vaudoises, Oron et région	Assemblée générale	05.04.2019
Association VOG	Assemblée générale des délégués	11.04.2019
Jeunesse de Palézieux	Souper-théâtre	13.04.2019
APROMAD	Assemblée générale	24.04.2019
Comptoir d'Oron	Soirée d'inauguration	24.04.2019
Université de Lausanne	Lancement du Centre interdisciplinaire de Durabilité	30.04.2019
Bilans 2018 de l'épuration vaudoise	Demi-journée technique	01.05.2019
Département de promotion de la santé et prévention DPSP	Plateforme Unisanté	09.05.2019
Fils d'argent	Repas	09.05.2019
Association suisse des transports routiers (ASTAG)	Assemblée générale	11.05.2019
Club des lutteurs de la Haute-Broye	Apéritif	12.05.2019
Crescendo	Assemblée générale	13.05.2019
Distributeurs d'eau romands (DER)	Assemblée générale	15.05.2019
Société des Commerçants et des Artisans d'Oron (SCAO)	Assemblée générale	16.05.2019
JOJ 2020	Forum	16.05.2019
Développement économique Canton de Vaud DEV	Assemblée générale	22.05.2019
Société Coopérative Bois-énergie Jorat- Broye	Assemblée générale	22.05.2019
Groupe forestier Broye-Jorat	Assemblée générale	22.05.2019
Association pour la Conservation du Château	Assemblée générale	22.05.2019
Fondation de Serix	Conseil de fondation	23.05.2019
Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)	Formation	27.05.2019
SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	28.05.2019
Paroisse d'Oron-Palézieux	Fête communautaire	09.06.2019
SATOM SA	Assemblée générale	13.06.2019
CRIDEC	Assemblée générale	13.06.2019
Société des Eaux des Barussels	Assemblée générale	17.06.2019
Association régionale RAS	Assemblée générale	19.06.2019
ORPC Lavaux-Oron	Conseil intercommunal	20.06.2019
CERO	Assemblée générale	26.06.2019

Groupement des bénévoles Oron-Mézières (GBOM)	Assemblée générale	04.07.2019
ASHB	Assemblée générale	04.07.2019
Préfecture	Elaboration de la stratégie de gestion des zones d'activités du district (SGZA)	04.07.2019
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Promotions 2019	04.07.2019
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Souper de fin d'année	05.07.2019
Cavaliers d'Oron et DGM	Concours hippique	16.08.2019
Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron	Assemblée générale	28.08.2019
La Forestière	Séance d'information	17.09.2019
Journal « Le Courrier »	Séance annuelle	25.09.2019
SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	02.10.2019
HEIG-VD	Rencontre PME-Etudiants	03.10.2019
Commune de Puidoux	20 ans de la station de traitement de la Buritaz	03.10.2019
Commune de Montreux	Forum Sport & Communes	09.10.2019
USL Palézieux	Assemblée générale	15.10.2019
Association VOG	Assemblée des délégués	17.10.2019
Comptoir de la Veveyse	Inauguration officielle	23.10.2019
Comptoir de la Veveyse	4 piliers de l'économie vaudoise	24.10.2019
Région Glâne-Veveyse	Comptoir de la Veveyse	25.10.2019
Préfecture	Stratégie de gestion des zones d'activités du district	01.11.2019
RWB Vaud SA	Manuel d'Assurance Qualité (MAQ)	05.11.2019
Boipac Société coopérative	Assemblée générale	13.11.2019
Paroisse Oron-Palézieux	Assemblée régionale de l'EERV	13.11.2019
La Forestière	Assemblée générale	14.11.2019
Gym Oron	Soirée annuelle	16.11.2019
Association régionale RAS	Assemblée générale	26.11.2019
Syndicat AF Auboranges-Vuibroye	Assemblée générale	27.11.2019
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	05.12.2019
Paroisse Oron-Palézieux	Assemblée paroissiale d'automne	08.12.2019
CARO	Assemblée générale	11.12.2019
Palme d'Or	Repas de fin d'année	11.12.2019
Société d'animation d'Ecoteaux « Les Crapauds »	Noël villageois	13.12.2019
Gares TPF	Inauguration	14.12.2019
Les Tavernes	Noël villageois	17.12.2019
USL Palézieux	Noël villageois	20.12.2019

2.2.6 Marché folklorique de Savigny



Invitée par la Municipalité de la Commune de Savigny, une délégation de la Municipalité et de la CERO a participé au marché artisanal de Savigny organisé le 7 septembre 2019. Cela a été l'occasion de se présenter et de communiquer en rapport avec la future organisation du Tour de Romandie à Oron-la-Ville.

2.2.7 Tir villageois

Lors du 20^{ème} Tir villageois 2019, en catégorie « Hors sociétés », le groupe des employés de la Commune d'Oron a remporté le challenge tandis que la Municipalité a terminé au huitième rang.

2.2.8 Tir des Municipalités

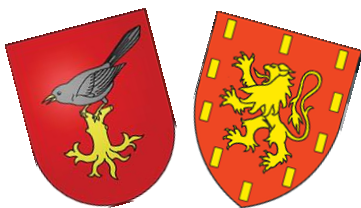
Organisé par la Commune de Montpreveyres, le Tir des Municipalités du district de Lavaux-Oron s'est déroulé le 7 septembre 2019 et a, comme de coutume, rencontré un vif succès. Cette édition comportait plusieurs épreuves soit : basket, fer à cheval, carabine et catapulte.

Au niveau du classement, la Municipalité d'Oron a terminé au 2^{ème} rang et c'est Jorat-Mézières qui aura l'honneur d'organiser l'édition 2020.

2.2.9 Rencontres intermunicipalités

Les rencontres avec les Municipalités des communes de la région sont toujours très importantes pour parler et échanger sur des problèmes communs et renforcer les collaborations intercommunales. En 2019, la Municipalité a rencontré les Exécutifs de Forel (Lavaux), Essertes et Corcelles-le-Jorat.

2.2.10 Projet de fusion avec la Commune d'Essertes



Depuis plusieurs mois, les Municipalités d'Essertes et d'Oron travaillent de concert à un projet de fusion de communes. La volonté d'Essertes de se rapprocher d'Oron s'est concrétisée après une première étude stratégique terminée en 2018 et l'acceptation par son Conseil général de l'engagement d'un processus de fusion avec Oron en février 2019. L'étude opérationnelle, initiée en mars 2019, est arrivée à son terme avec un rapport présentant des résultats tout à fait probants.

Pour cette raison, la Municipalité a décidé de préaviser favorablement la convention de fusion entre les communes d'Essertes et d'Oron. Cette dernière sera mise à l'ordre du jour des Législatifs respectifs en 2020 et qui se dérouleront simultanément dans les deux Communes.

2.2.11 Participation à une association régionale

La Municipalité attend toujours le moment opportun pour prendre sa décision sur une éventuelle adhésion à une Association régionale.

2.2.12 Film sur la Commune d'Oron



Un film présentant la Commune d'Oron a été dévoilé lors de l'Assemblée générale de l'Union des Communes vaudoises, le 15 juin 2019. Ce dernier est disponible sur le site internet de la Commune d'Oron.

La Municipalité adresse ses remerciements à M. Edgard Bastian, ancien réalisateur auprès de la TSR, pour tout le travail effectué.

2.2.13 Agenda 21

Suite au postulat de M. Romain Richard lors du Conseil communal du 2 octobre 2017, la Municipalité a chargé M. Menétrey, Municipal, d'étudier l'opportunité de mettre en place un Agenda 21 dans la Commune d'Oron.

Lors de cette année 2019, M. Menétrey a continué de récolter les actions concrètes déjà en place. Une présentation de cette étude et la décision de la Municipalité de ne pas mettre en place un Agenda 21 a été présentée lors de la séance du Conseil communal du 9 décembre 2019. Un préavis municipal sera présenté lors de la première séance du Conseil communal de 2020.

3 Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes

3.1 Section 1 Administration générale

3.1.1 Organisation

Les services de l'administration comprennent les offices suivants :

- Le Greffe municipal, l'Administration générale, la Bourse communale et l'Intendance des bâtiments dans les locaux de Palézieux.
- Le Bureau technique d'Oron (BTO) et l'Office de la population dans le bâtiment administratif à Oron-la-Ville.
- Le Service de la voirie dans les locaux d'Oron-la-Ville et de Palézieux.

3.1.2 Personnel communal

Au 31 décembre 2019, le personnel communal représentait un nombre de 27.40 EPT, sans le personnel « auxiliaire ».

Effectif du personnel communal, par service :

Collaborateurs		Entrée en fonction	Fin des activités	Fonction et service	Taux	Total EPT par service
				Greffe municipal		1,7 EPT
Graz	Jean-Daniel	01.11.1990		Secrétaire municipal	100 %	
Sonnay	Anouchka	01.07.2009		Secrétaire municipale adjointe	70 %	
				Bourse communale		2,65 EPT
Jordan-Leresche	Ariane	01.07.2004		Boursier communal	80 %	
Favre	Laurie	01.05.2018		Boursière adjointe	60 %	
Chollet	Jocelyne	03.01.2006		Collaboratrice bourse	25 %	
Pichonnaz	Murielle	01.09.2012		Collaboratrice bourse	70 %	
Sonnay	Nicole	01.08.2008		Collaboratrice bourse	30 %	
				Administration		1,70 EPT
Burnat	Olivier	01.07.2000		Responsable administratif & RH	100 %	
Darme	Martine	01.07.2010		Secrétaire administrative	70 %	
				Contrôle des habitants		2,70 EPT
Martin	Valérie	01.01.2006		Préposée contrôle des habitants	60 %	
Regard	Jacqueline	01.01.1988		Préposée adjointe contrôle des habitants	40 %	
Paparone	Marylène	01.08.2013		Collaboratrice service de la population	60 %	
Schick	Raymonde	01.08.2008		Collaboratrice service de la population	50 %	

				Bureau technique (BTO)		2,40 EPT
Pezuela	Jorge	01.04.2019		Responsable Bureau technique	100 %	
Donzallaz	Géraldine	01.02.2017		Collaboratrice bureau technique	60 %	
Jubin	Stéphanie	01.12.2015		Collaboratrice bureau technique	40 %	
Lovati	Alexandra	CDD		Collaboratrice bureau technique	40 %	
Goumaz	Arnaud	01.06.2014		Fontainier	100 %	SI 1,00 EPT
				Bâtiments		6,70 EPT
Platel	Marc	01.11.2014		Responsable intendance des bâtiments	100 %	
Bosson	Eric	01.07.1997		Concierge	50 %	
Crot	Charles	01.06.2016		Concierge	100 %	
Da Silva	Nelson	01.06.2016		Concierge	100 %	
De Jesus Ferreira	Susanne	01.10.2018		Aide concierge	80 %	
Gallet	Jean-Pierre	01.01.2015		Concierge	100 %	
Jordil	Catherine	01.03.1999		Concierge	60 %	
Stojanovic	Marina	22.02.2010		Aide concierge	80 %	
Brauchli-Frei	Teresa	01.04.2016		Aide concierge (sacristaine)	Aux	
Chevalley	Marie-Christine	01.01.1996		Aide concierge & surveillante bus	Aux	
Chollet	Ahlam	23.08.2010		Aide concierge (sacristaine)	Aux	
Rufener	Jean-Pierre	01.10.2009		Aide concierge	Aux	
Sousa Monteiro	Maria Fatima	01.01.2007		Aide concierge	Aux	
<i>NB : Une vingtaine de jeunes sont engagés, chaque année, pendant 2 semaines durant les vacances scolaires d'été afin d'effectuer les grands nettoyages des bâtiments scolaires et administratifs</i>					Aux	
				Voirie		8,50 EPT
Petter	Didier	01.06.2012		Responsable service voirie	100 %	
Perret	Claude-Alain	01.09.2000	31.03.2019	Responsable services voirie et SI		
Auderset	Serge	01.09.2018		Collaborateur voirie	100 %	
Berger	Claude	01.05.2000		Collaborateur voirie	100 %	
Beroud	Claude-Alain	01.04.2004		Aide voirie	100 %	
Crausaz	Daniel	01.04.2019		Collaborateur voirie	100 %	
Dufey	René	01.05.2008		Collaborateur voirie	100 %	
Dufey	Greg	01.11.2018		Collaborateur voirie	100 %	
Favre	Sébastien	01.07.2016		Collaborateur déchèterie	50 %	
Genevaz	Yann	01.02.2018		Collaborateur voirie	100 %	
Burri	Nicolas			Mandataire externe/voirie	Aux	
Dufey	Jean			Mandataire externe/voirie	Aux	
Marmillod	Jean-Charles	01.01.1998		Collaborateur déchèterie	Aux	
Mayor	Jacques			Mandataire externe/voirie	Aux	
Povoa	Alvaro	01.11.2007		Collaborateur déchèterie	Aux	

				Police (surveillance et patrouilleurs)		Auxiliaires
Bard	Lorraine	01.01.2012		Surveillante arrêt de bus & secrétaire	Aux	
Cardinaux	Sylviane	01.09.2018		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Gilliéron	Anne-Laure	01.12.2014	31.07.2019	Surveillante arrêt de bus	Aux	
Hassler	Marie-Laure	01.08.2017		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Kohli	Emmanuelle	01.09.2018		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Schmid Peter	Rita	01.09.2015		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Sonnay	Florine	01.09.2015		Surveillante arrêt de bus	Aux	
Chevalley	Jean-Claude	25.08.2008	31.07.2019	Patrouilleur scolaire	Aux	
Primini	Martine	01.01.2003		Patrouilleuse scolaire	Aux	
Dufey	Pierrette	01.09.2019		Patrouilleuse scolaire	Aux	
Crot	Nathalie	01.05.2019		Patrouilleuse scolaire	Aux	
Thiémond	Claude	01.02.2013		Surveillant arrêt de bus	Aux	
Umba	Niati Lili	01.12.2014	31.07.2019	Surveillante arrêt de bus	Aux	
Vaucher	Danièle	01.01.2000	31.07.2019	Patrouilleuse scolaire	Aux	
Defferrard	Claire	01.10.2018		Surveillante cafétéria collège & parking	Aux	
				Apprentis		
Guida	Allan	15.08.2018	31.07.2019	Apprenti employé de commerce	100 %	
Favre	Tiffany	15.08.2017		Apprentie employée de commerce	100 %	
						Total EPT 27.40 (sans aux)

Mutations :

Voirie :

Suite à la démission de M. Claude-Alain Perret (responsable du Service de la voirie et des SI), son poste a été repourvu comme suit : M. Didier Petter a repris la responsabilité du Service de la voirie et M. Arnaud Goumaz, la gestion du Service des eaux.

Bureau technique :

Suite au départ de M. Jean-Jacques Piretti, un nouveau responsable du Bureau technique a été nommé en la personne de M. Jorge Pezuela.

Police :

M^{me} Danièle Vaucher et M. Jean-Claude Chevalley, patrouilleurs scolaires, ont décidé de prendre une retraite bien méritée après de nombreuses années d'activité. Ils ont été remplacés par M^{mes} Nathalie Crot et Pierrette Dufey.

3.1.2.1 Formation

M^{me} Nicole Sonnay, collaboratrice au Service de la bourse, a suivi, avec succès, la formation de « spécialiste en recouvrement de créances ».

3.1.2.2 Jubilés

Ont été gratifiés pour leur ancienneté :

- M^{me} Catherine Jordil, concierge (20 ans)
- M^{me} Ariane Jordan, boursier communal (15 ans)
- M. Claude-Alain Beroud, aide voirie (15 ans)
- M^{me} Anouchka Sonnay, secrétaire municipale adjointe (10 ans).

3.1.2.3 Apprentissage

En tant qu'entreprise formatrice, la Commune d'Oron propose une formation CFC d'employé de commerce. Sous l'égide de leur formateur principal, M. Olivier Burnat, un plan de formation type a été établi reprenant les 28 « objectifs évaluateurs » à aborder durant les trois années d'apprentissage. Chaque semestre, une situation de travail (STA) est convenue.

- M^{me} Tiffany Favre a poursuivi sa formation, à fin 2019, elle est en dernière année.
- A la fin de sa première année de formation, M. Allan Guida a décidé de mettre un terme à sa formation d'employé de commerce pour commencer un nouvel apprentissage d'assistant socio-éducatif.

La Municipalité relève l'excellent engagement de nos collaborateurs en faveur de la formation.

3.1.3 Situation des règlements communaux

Règlements communaux - Etat au 31.12.2019	Adopté par la Municipalité	Adopté par le Conseil communal	Approuvé par le Canton
Règlement du Conseil communal	---	07.12.2015	29.02.2016
Règlement et tarifs des émoluments du Contrôle des habitants	15.02.2012	14.05.2012	01.06.2012
Règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux	23.01.2013	04.03.2013	16.04.2013
Règlement de police	27.02.2013	01.07.2013	25.11.2013
Règlement relatif à l'octroi d'une concession pour le gaz *)	23.01.2013	04.04.2013	?
Règlement concernant le personnel communal	02.10.2013	11.11.2013	03.12.2013
Règlement sur la gestion des déchets	02.10.2013	11.11.2013	20.11.2013
Règlement sur les cimetières	17.12.2014	16.03.2015	02.09.2015
Règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions	19.08.2015	05.10.2015	10.12.2015
Règlement sur la distribution de l'eau	28.10.2015	14.03.2016	08.04.2016
Règlement de protection des arbres	25.02.2015	05.10.2015	17.11.2015
Règlement sur le subventionnement des écoles de musique	25.03.2015	14.09.2015	06.11.2015
Règlement sur la vidéosurveillance	25.11.2015	09.05.2016	20.05.2016

Règlements communaux - Etat au 31.12.2019	Adopté par la Municipalité	Adopté par le Conseil communal	Approuvé par le Canton
Règlements de compétence de la Municipalité :			
Règlement et tarif pour les anticipations sur le domaine public	04.02.2014	---	13.05.2015
Règlement sur la circulation et le stationnement	18.02.2015	---	27.03.2015
Règlement sur les heures d'ouverture des commerces	14.10.2015	---	06.11.2015

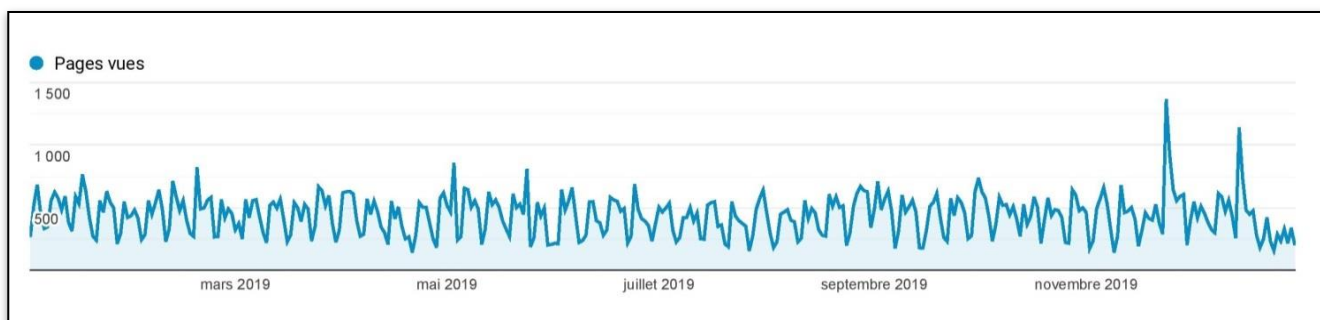
Règlements propres à l'Etablissement scolaire :			
Règlement sur les transports scolaires	18.01.2017	06.03.2017	21.07.2017
Règlement du Conseil d'Etablissement scolaire	18.01.2017	06.03.2017	21.08.2017

*) Règlement toujours en cours d'approbation au Canton

Pour information, la Municipalité suit régulièrement auprès du Canton l'évolution du règlement relatif à l'octroi d'une concession pour le gaz, mais ce dernier n'a toujours pas pris position.

3.1.4 Site internet et services en ligne de l'administration

En 2019, 160'293 pages ont été consultées.



Sur un nombre total de 36'609 utilisateurs, le site internet a été consulté au moyen des différents appareils ci-dessous :

Catégorie d'appareil	Nombre d'utilisateurs	
Ordinateur	19'196	52.45 %
Téléphone mobile	15'058	41.15 %
Tablette	2'341	6.40 %

3.1.5 Affichage public électronique

Annoncé en 2018, et afin de faciliter la communication avec la population, la Municipalité a décidé d'abandonner les panneaux d'affichage public dans les localités de Palézieux-Village, de Palézieux-Gare et d'Oron-le-Châtel.

L'affichage public est désormais accessible au moyen d'une borne tactile qui est installée dans le hall de l'administration communale à Oron-la-Ville. De plus, il peut être consulté directement par un lien inséré dans le site internet communal.



Le panneau physique d'Oron-la-Ville reste quant à lui en activité pour l'affichage officiel concernant les affaires militaires et les résultats des votations/élections. Les anciens panneaux sont mis à la disposition des sociétés locales. Ce nouveau système est effectif depuis le vendredi 8 novembre 2019.

3.1.6 Informatique, matériel de bureau et appareils divers

Logiciels : Suite à l'installation des nouveaux logiciels « métier » pour les Services de la bourse et du contrôle des habitants, un énorme travail a été entrepris afin de les paramétrer en collaboration avec la société Ofisa Informatique SA. Il s'agit des programmes NEST (gestion de toutes les données : habitants, entreprises, objets divers & facturations) ainsi qu'ABACUS (comptabilité, salaires et gestion RH).

Matériel : notre structure informatique est configurée et installée par la société Tebicom. Nous avons également un contrat de service pour la maintenance de nos installations.

Une imprimante « grand format » (plotter) a été installée au Bureau technique.

Photocopieurs : Les photocopieurs ont été remplacés. Suite à plusieurs demandes d'offres, c'est l'entreprise Benoit Grandjean à Romont qui a remporté le marché (marque Canon).

3.1.7 Information à la population

La Commune s'efforce de développer sa communication sous les formes les plus diverses.

Le site internet a terminé sa mue afin d'être accessible aux tablettes et smartphones.

La Municipalité tient aussi aux articles rédactionnels, confiés au journal « Le Courrier », qui reste l'outil d'information le plus lu par les habitants de la Commune. Ces chroniques permettent de toucher l'ensemble des lecteurs du district, donc aussi nos autorités voisines et leurs concitoyens.

La Commune d'Oron a fait l'objet d'une présentation dans la Feuille des Avis officiels du 23 juillet 2019.

Enfin, la communication directe entre citoyens et élus reste une priorité. La présence de l'Exécutif à chaque édition du Marché des produits du terroir à Palézieux est appréciée de la population. Par ailleurs, la Municipalité est toujours à disposition de la population pour la renseigner sur les questions en relation avec la gestion de la Commune.

3.1.8 Archives communales



La gestion des archives communales est assumée par le Greffe municipal qui s'attache à trier et répertorier l'ensemble des archives des 10 localités fusionnées, ce qui représente une masse de 480 mètres linéaires de documents.

En 2019, le soutien apporté au BTO par le Greffe municipal durant le premier semestre, ainsi que la mise en place du pilier public électronique n'ont pas permis de passer plus de temps à cette mission et ce n'est finalement que 10 heures qui ont été consacrées à ce travail.

3.1.9 Office communal de la population

3.1.9.1 Statistique de la population

Selon les données officielles transmises par le Canton, la population résidente permanente au 31 décembre 2019 est de **5'669** habitants. Cela comprend la population suisse établie et la population étrangère avec une durée de séjour d'au moins un an.

Par contre, selon la photographie des données de l'Office de la population, nous recensons 5'743 habitants qui se détaillent de la manière suivante :

Habitants dans la Commune	Total	Principal	Secondaire
- Suisses	4'504	4'450	25
- Etrangers	1'239	1'230	9

	Total	Suisse		Etrangers	
		Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Habitants selon localité					
Bussigny-sur-Oron	79	32	39	4	4
Châtillens	523	210	184	58	71
Chesalles-sur-Oron	247	115	98	16	18
Ecoteaux	429	189	197	20	23
Oron-la-Ville	2'010	806	668	249	287
Oron-le-Châtel	410	161	181	29	39
Palézieux	1'589	631	576	166	216
Les Tavernes	120	54	56	3	7
Les Thioleyres	202	97	96	2	7
Vuibroye	134	62	52	8	12
Etat civil					
Célibataires	2'666	1'016	1'059	257	334
Marié(e)s + séparé(e)s	2'309	888	872	296	253
Veufs (veuves)	279	198	55	17	9
Divorcé(e)s	481	251	158	28	44
Partenariat enregistré	8	4	3	0	1
Etrangers, Permis					
Permis B	402				
Permis C	770				
Permis F	31				
Permis L	9				
Autres permis	27				

Durant l'année 2019, le Service de la population a traité les mutations suivantes :

589	Arrivées
422	Départs
260	Changements d'adresse
71	Naissances
50	Décès
57	Mariages
34	Séparations
24	Divorces
208	Demandes de cartes d'identité

3.1.10 Registre des bâtiments, logements et habitants

Suite à la mise en conformité des 10 fichiers de l'Office de la population et la validation par le Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS), les travaux de mise à jour ont régulièrement été effectués par l'Office de la population.

Le Registre cantonal des bâtiments recense pour la Commune d'Oron :

- 2'048 bâtiments
- 1'478 entrées de bâtiments avec les numéros de rues
- 2'682 logements

3.1.11 Naturalisations

3.1.11.1 Demandes de naturalisation

Durant l'année 2019, 10 demandes de naturalisation ont été déposées selon le nouveau système.

3.1.11.2 Commission communale des naturalisations

En 2019, la Commission de naturalisation était composée de M. Philippe Modoux, Syndic, M^{me} Danielle Richard-Martignier, MM. Frédéric Isoz (jusqu'au 30 juin 2019), Thierry-Vania Menétrey (depuis le 1^{er} juillet 2019) et Christian Bays, Municipaux.

Secrétaire de la Commission : M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire municipal.

La Commission n'a pas siégé en 2019.

3.1.11.3 Naturalisations ordinaires



Au cours de l'année 2019, la Municipalité a préavisé favorablement à l'octroi de la bourgeoisie pour :

8 demandes ordinaires selon le nouveau droit.

1 demande (ancien droit) a fait l'objet d'une décision négative car la candidate ne remplissait pas les conditions d'octroi (casier judiciaire, poursuites, etc.).

3.1.12 Initiatives et référendums

En 2019, l'Office de la population a vérifié les signatures des documents qui ont été paraphés de la manière suivante :

Initiative populaire fédérale « Pour un climat sain »	63
Initiative populaire fédérale « Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes) »	55
Initiative populaire fédérale « Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile (initiative correctrice) »	53
Initiative populaire fédérale « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts) »	106
Initiative populaire fédérale « Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif) »	189
Initiative vaudoise pour la protection du climat	71
Initiative populaire fédérale « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice) »	77
Initiative populaire fédérale « Pour l'autonomie de la famille et de l'entreprise (initiative pour la protection de l'enfant et de l'adulte) »	2
Initiative populaire fédérale « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac) »	241
Initiative populaire fédérale « Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes »	216
Référendum contre la modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)	33
Initiative populaire fédérale « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital »	9
Initiative populaire fédérale « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès »	1
Référendum contre la loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)	58
Référendum Non au diktat de l'UE qui nous désarme	31

3.1.13 Votations fédérales 2019

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
10.02.2019					
1.	Initiative populaire « Stopper le mitage - pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) »	3'336	1'258	444 35.29 %	814 64.71 %
<i>Taux de participation 38.40 %</i>					

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
19.05.2019					
1.	Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)	3'342	1'361	1'086 79.79 %	275 20.21 %
<i>Taux de participation 42.13 %</i>					
2.	Arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)	3'342	1'400	837 59.79 %	563 40.21 %
<i>Taux de participation 42.19 %</i>					

3.1.14 Elections fédérales 2019

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables
20.10.2019			
1.	Election de 19 membres vaudois au Conseil national	3'417	1'414
2.	Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats (1 ^{er} tour)	3'417	1'420
<i>Taux de participation 41.59 %</i>			
10.11.2019			
1.	Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats (2 ^{ème} tour)	3'439	1'259
<i>Taux de participation 36.87 %</i>			

3.1.15 Election cantonale 2019

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables
17.03.2019			
1.	Election complémentaire au Conseil d'Etat (1 ^{er} tour)	3'330	1'095
<i>Taux de participation 32.88 %</i>			

3.1.16 Participation au système easyvote



En Suisse, les jeunes électeurs participent encore moins activement aux élections et aux votes que leurs concitoyens plus âgés. L'étude annuelle réalisée par easyvote en collaboration avec gfs.bern montre que l'une des raisons importantes et récurrentes est que les documents électoraux sont trop complexes pour les jeunes électeurs. C'est ce qu'easyvote veut changer. Dans la brochure easyvote, les documents électoraux cantonaux et nationaux et les élections sont expliqués sur deux pages A5 d'une manière compréhensible et neutre. La brochure easyvote est produite en collaboration avec plus de 150 bénévoles de toute la Suisse.

518 communes sont actuellement abonnées à la brochure easyvote pour leurs jeunes adultes. Grâce à des informations faciles à comprendre et neutres, les jeunes adultes reçoivent un aperçu des modèles de vote envoyés chez eux. Les communes apportent ainsi une contribution importante à la sensibilisation des jeunes adultes aux questions politiques et à l'accroissement de leur intérêt.

Faisant partie des 518 communes en Suisse depuis quelques années déjà, la Commune d'Oron a renouvelé son partenariat avec easyvote.

3.1.17 UCV - Visite du district

Invitée à la 8^{ème} visite des districts organisée par l'Union des communes vaudoises (UCV), une délégation de trois personnes de la Municipalité d'Oron a participé, le 12 septembre 2019 à la Préfecture, à la visite du district au cours de laquelle il était possible d'échanger autour des différentes thématiques communales et des prestations proposées par l'UCV.

3.1.18 Inspection de la Préfecture

La traditionnelle visite de commune a eu lieu le 27 novembre 2019. A cette occasion, M. Daniel Flotron, Préfet, s'est assuré, pour le compte du Canton, de la bonne tenue des registres de la Municipalité, du Conseil communal et de l'administration ainsi que divers points et renseignements demandés par les Services cantonaux. Lors de cette visite, un entretien est organisé avec la Municipalité afin de discuter des relations avec les Services de l'Etat et de la vie de la Commune.

Comme le veut la tradition, un repas est ensuite pris en commun avec une autre commune du district, soit pour cette année Savigny.

3.1.19 Réception des nouveaux habitants

Selon une tradition bien établie, la Municipalité a invité l'ensemble des nouveaux habitants à partager un repas à l'occasion du Téléthon 2019 à Oron-la-Ville. Sur environ 340 familles invitées, 85 personnes y ont participé.

3.1.20 Réception des jeunes citoyens

Comme chaque année, la Municipalité a convié les 60 nouveaux citoyens de la Commune à partager une soirée de rencontre qui a eu lieu le 4 décembre 2019 à la patinoire d'Oron-la-Ville.

Un record cette année, car seize d'entre eux ont répondu à l'appel de la Municipalité et ont eu le plaisir d'être accueillis par M. Modoux, Syndic, accompagné des Municipaux qui ont présenté leurs dicastères respectifs. M. Jean-Luc Schwaar, Président du Conseil communal, a également saisi cette occasion pour expliquer le fonctionnement du Législatif communal et a relevé l'importance des droits civiques et de prendre part à la vie politique locale.

La soirée s'est poursuivie par une excellente fondue. C'est enfin sur la patinoire que chacun a pris part à un tournoi de pétanque sur glace qui a permis un sympathique échange entre les jeunes et les Autorités.



3.1.21 Jubilaires

Centenaire :

Le 1^{er} juin 2019, une réception a été organisée pour marquer le centième anniversaire de M^{me} Odette Bessard à l'EMS Le Flon.

A cette occasion, M. Daniel Flotron, Préfet, et M. Philippe Modoux, Syndic, étaient présents pour adresser leurs félicitations et apporter à la jubilaire le message du Conseil d'Etat et des Autorités communales.

Jubilaires :

Le 24 mai 2019, la Municipalité a organisé un repas en commun à l'intention des personnes qui ont fêté en 2019 leurs 80 ans (22 invités), leurs 90 ans (11 invités), et 100 ans et plus (2 invitées).

Elle a ainsi pu célébrer ces jubilaires, soit 14 octogénaires et 7 nonagénaires, accompagnés par la doyenne de la Commune, M^{me} Andrée Fornallaz (1918).



3.1.22 Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts

L'indemnité pour coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé à charge de la Commune d'Oron pour 2019 se monte à **CHF 405'591.20** (- CHF 12'596.95 par rapport à 2018).

3.1.23 Réfection de la Gare CFF de Palézieux

La réfection de la gare de Palézieux continue en vue d'adapter les quais à la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand).

L'année 2019 a été celle de la réfection complète de la ligne de Châtel-St-Denis et la réalisation de nouveaux quais TPF en gare de Palézieux. Ces travaux conséquents ont entraîné la fermeture de la ligne TPF de mars à novembre.

Parallèlement, l'étude engagée en 2018 pour projeter à moyen terme (2030) un réaménagement sécuritaire complet de la Place de la gare s'est poursuivie sous l'égide du Canton. Deux commissions travaillent simultanément : la COTEC dans laquelle M. Menétrey, Municipal, représente la Commune et le COPIL dans lequel siège M. Modoux, Syndic. Les travaux se poursuivront en 2020 et aboutiront à un préavis municipal en vue de l'obtention d'un crédit d'étude. Le délai de réalisation de cette refonte totale est maintenu à l'orée de 2030.

3.1.24 CFF - Travaux sur la ligne de la Broye

La ligne de la Broye a continué sa mue et un nouveau pont a été construit sur la localité de Châtillens par les CFF. La prochaine étape concernera la mise en sécurité des installations, ce qui permettra de réduire considérablement le temps d'attente aux passages à niveau de Châtillens et de Palézieux-Village. A l'heure actuelle, le délai serait de 2023.



3.1.25 Cartes journalières CFF

Les quatre cartes journalières CFF sont délivrées par l'Office communal de la population et sont vendues au prix de **CHF 40.--** pour les citoyens d'Oron et **CHF 50.--** pour les citoyens des autres communes.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, 1'213 cartes ont trouvé preneurs sur un total de 1'460.

3.1.26 Cinéma d'Oron

Année après année, la Commune continue de subventionner le Cinéma d'Oron à hauteur de **CHF 20'000.--** par an.

En 2019, ce cinéma a accueilli 8'071 spectateurs pour un total de 112 films projetés. Cela représente 1'500 spectateurs de plus qu'en 2018, évolution réjouissante.

3.1.27 Ecole de musique

Au 31 décembre 2019, l'Ecole de Musique de l'Harmonie d'Oron (EMHO) compte 204 élèves dans les familles d'instruments suivantes : piano, cordes, vents et percussions.

Le Comité est composé de M^{mes} et MM. Carole Vauthier (Présidente), Anne-Cécile Uldry, Philippe Modoux, Roger Braillard, Julien Lemoine, Javier Oblanca et Nicolas Jaquet.

La direction musicale est assurée par M. Nicolas Jaquet et la direction pédagogique par M. Julien Lemoine.

Le total des produits d'exploitation est stable et se monte à plus de **CHF 400'000.--** dont plus de **CHF 220'000.--** de subventions versées par la Fondation des Ecoles de musiques (FEM), fonds alimenté par les communes et le Canton.

3.1.28 Règlement sur les subventions aux études musicales

Donnant suite à l'acceptation du Règlement communal sur les subventions aux études musicales (préavis 10/2015) et à l'information communiquée aux écoles de musique, la Municipalité a enregistré deux demandes en 2019.

3.1.29 Sociétés locales

La Commune d'Oron compte 53 sociétés locales ou associations qui œuvrent dans des domaines forts différents et qui permettent à chaque citoyen de trouver une association dans laquelle il peut pratiquer l'activité qui lui convient :

Abbaye de la Haute-Broye			
James Carruzzo	abbepresident@abbayehautebroye.ch	www.abbayehautebroye.ch	079 212 67 19
Amicale de la Grenette			
Vincent Gilliard	info@lagrenette.ch	www.lagrenette.ch	079 205 42 23
Amicale des anciens pompiers de Chesalles-sur-Oron – Bussigny			
Bernard Serex	serexb.chesal@hotmail.ch		079 449 22 77
Amicale des anciens pompiers de Maraçon			
Kurt Wehrli	grenadier@maracon-amicale.ch	www.maracon-amicale.ch	021 907 93 80
Amicale des Bracailleurs			
André Glauser	Johnglauser76@gmail.com	www.bracailleurs.ch	079 632 43 50
Amicale des Thioleyres			
M.-Claude Birchmeier	mc.birchmeier@sodibat.ch		079 487 98 43
Amicale PEC Jorat-Lavaux			
Bernard Monstein	pecjorat@pecjorat.ch	www.chevaud.tiwy.ch/pec-jorat-lavaux	078 622 95 80
ASHB			
Ludovic Vauthy	l.vauthy@hotmail.com	www.ashb.ch	079 562 85 88
Association cantonale vaudoise des samaritains ACVS - Section Haute-Broye Jorat			
Stella Dougoud	section@samaritains-hbj.ch	www.samaritains-hbj.ch	079 259 81 75
Association des paysannes vaudoises, groupe Oron-Palézieux			
Marylène Carruzzo	mjcarruzzo@bluewin.ch	www.apvoron.ch	021 907 13 16
Association du Jumelage Palézieux - Vers-Pont du Gard			
Jacqueline Regard	jregard@bluewin.ch		021 907 94 86
Association du Stand			
Jean-Daniel Graz	jdg@bluewin.ch		076 317 17 76
AthleticaOron			
Vivienne Vaccher	vivigiga@bluewin.ch	www.athleticaoron.wordpress.com	079 737 51 37

Badminton Club Oron			
M. Ludovic Gilliéron	secretariat@bcoron.ch	www.bcoron.ch	079 658 56 47
Boxing-club Châtel-St-Denis			
François Gilliand	francois.gilliand@bluewin.ch	www.bc-chatel.ch	079 483 63 64
CADOC			
Gertrude Glauser	gertrud.glauser@bluewin.ch		079 486 19 57
Cavaliers d'Oron et DGM			
Céline Merminod	celine.merminod@gmail.com	www.dgm-oron.ch	076 336 09 65
Club d'accordéonistes Les Sittelles			
Sonia Aeby	lessittelles@lessittelles.ch	www.lessittelles.net	079 674 43 38
Club de Pétanque l'Oronaise			
Johnny Papaux	johnny.papaux@bluewin.ch		079 301 32 91
Club des lutteurs de la Haute-Broye			
Stéphane Rogivue	luttehbroye@bluewin.ch	www.lutte-hb.ch	079 663 62 69
Club Montagnard Edelweiss			
Jean-Claude Sonney	club-edelweiss-oron@bluewin.ch	www.clubedelweissoron.ch	076 304 70 69
Corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers Oron/Glâne-Sud			
David Platel	david.platel@jsp-frivo.ch	www.jsp-frivo.ch	078 689 04 85
Crescendo			
Jean-Daniel Dind	dind-jds@bluewin.ch	www.choeur-crescendo.ch	079 225 03 85
Ensemble vocal Intervalles			
Philippa King Rojo	evi@romandie.com		079 958 44 77
Fil d'argent Oron et environs			
Jacqueline Martin			021 907 87 06
Gospel Center			
Nicolas Lehmann	info@gc-oron.ch	www.gc-oron.org	021 907 63 28
Groupe de rencontre des Aînés Palme d'Or			
Antoinette Décastel	a.decastel@bluewin.ch		077 403 84 09
Gym-Hommes d'Oron			
Michel Delavy	michel.delavy@bluewin.ch		079 418 33 77
Gym Oron			
Henriette Pasche	info@fsg-jp-oron.ch	www.fsg-jp-oron.ch	076 474 62 66
Harmonie d'Oron			
Marc Gilliéron	marc_gillieron@hotmail.com	www.harmonieoron.ch	079 772 10 68
Jeunesse de Palézieux			
Tobias Hockenjos	tobias.hockenjos@gmail.com		079 829 89 13
Lè Maïentzettè			
Laurie Kissling	lauriekissling@gmail.com	www.chanter-danser.ch	079 799 73 80

Les Co'pain			
Anne-Marie Gilliéron	annemariiegillieron@bluewin.ch		079 716 74 56
Les Crapauds - Société d'animation d'Ecoteaux			
Carole Chenevière	carole@graphart.ch	www.lescrapauds.ch	078 783 13 53
Les Irréductibles			
Vincent Sonnay	vincent.sonnay@gmail.com		078 891 59 14
Les Pêcheurs en rivière Haute-Broye			
Thierry Muser	thierry.muser@bluewin.ch		079 442 64 78
Ludothèque La Place de Jeux			
Michel Bovy	ludo.oron@hotmail.com		078 812 06 72
Marché du terroir Battoir Palézieux			
Carine Théraulaz	carine_savoy@hotmail.com		077 413 52 69
Mot'occase			
Frédéric Muser	info@motoccase.ch	www.motoccase.ch	079 637 82 04
Paroisse catholique Oron et environs			
Martin Baudois	m.baudois@bluewin.ch		079 705 48 68
Paroisse protestante Oron-Palézieux			
Bertrand Kissling	bertrandkissling@bluewin.ch	www.oronpalezieux.eerv.ch	021 907 89 88
Pistolet Chexbres Palézieux et environs			
Lambelet Jean-François	pistolet@pistolet-chexbres.ch	www.pistolet-chexbres.ch	021 946 21 75
Rugby Club Haute-Broye			
Sylvie Albertoni	sylvie@rchautebroye.ch	www.rchautebroye.ch	076 472 98 83
SEL d'Oron et d'ailleurs			
Lilliane Widmer			021 907 86 90
Société de développement de Palézieux			
Myriam Edward	myriamedward@bluewin.ch	www.sdp-palezieux.ch	079 128 86 74
Société des commerçants et artisans			
David Platel	david.platel@bcv.ch	www.scao.ch	078 689 04 85
Société du jumelage Oron-Bussac			
Guy Devins	guy.devins@bluewin.ch		021 907 84 00
Tireurs sportifs Palézieux 300 mètres			
Yann Gabriel	tirpalezieux@hotmail.com		079 293 73 92
Tireurs sportifs Palézieux C 10 - C 50			
Roger Crausaz	tspalezieux@gmail.com	www.tspalezieux.wix.com/home	079 791 22 50
UHC White Storm			
Laurent Broillet	laurent@uhcoron.ch	www.uhcoron.ch	079 301 20 67
Union des sociétés locales de Palézieux			
Patrick Minet	usl.palezieux@gmail.com	www.usl-palezieux.ch	079 657 54 40

Veveyse Basket			
Sacha Karati	club@veveyse-basket.ch	www.veveyse-basket.ch	078 773 73 17
Volley Ball Club Haute-Broye			
Stéphanie Jubin	clubvbchb@gmail.com	www.vbchb.com	079 519 03 88

3.1.30 Manifestations locales

Nos sociétés locales, très actives, ont sollicité la location de nos salles à de nombreuses reprises.

Nous avons délivré :

- 60 permis temporaires (autorisations de ventes d'alcool) dont certains valables sur plusieurs jours
- 1 autorisation pour 2 lotos
- 13 autorisations de tombola

Les manifestations suivantes ont été organisées par nos sociétés locales et autres organisations :

- Marchés mensuels des produits du Terroir
- Vide-greniers
- Université Populaire de la Broye
- Manifestations sur le thème du pain par les Co'Pain
- Tournois de saison du Rugby Club Haute-Broye
- Concert annuel de Les Sittelles
- Lotos de l'Harmonie d'Oron
- Petit Nouvel An par la Jeunesse de Palézieux
- Loto de l'Association des Paysannes Vaudoise Oron et Région
- Traditionnel tournoi juniors DEF de l'ASHB
- Match aux cartes de la Gym Hommes
- Fondue en faveur d'une association caritative organisée par le Rotary
- Spectacle du Cabaret d'Oron
- Repas de soutien de l'ASHB
- Traditionnel tournoi du groupement ASHB-FCJM-FCSF
- Tournoi AFBB U13
- Brunch organisé par l'ASHB-FCJM-FCSF
- Le Maïentzettè, soirée annuelle
- Tournoi minis BBC
- Tournoi populaire de volley-unihockey
- MAD Village par le Club des lutteurs de la Haute-Broye
- Soirée souper-théâtre de la Jeunesse de Palézieux
- Meeting de boxe par le Boxing-Club Châtel-St-Denis
- Comptoir Région Oron par la Chambre Economique Région Oron (CERO)
- Swiss Cup de vélo trial par le Trial Club Passepartout Moudon
- Spectacle de théâtre d'enfants par la troupe De Cour à Jardin
- Master vaudois de badminton
- Championnat suisse de lutte, par le Club des lutteurs de la Haute-Broye

- Tour de Romandie
- Mot'Occase
- Tir en campagne
- Concert d'été par l'Harmonie d'Oron
- Cours cantonal pour les sous-officiers sapeurs-pompiers de 2019
- Soirées de palmarès et concert des ensembles par l'Harmonie d'Oron
- Fête villageoise par l'USL Palézieux
- WYSAM333 randonnée cyclotouriste
- Tir de la Broye
- Marche Romande du Général Guisan
- Passeport vacances - Pas'Vac Oron-Jorat
- Promotions de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux
- Fête nationale
- Brunch du 1^{er} août organisé par la Société de Développement de Palézieux
- Marché au Château d'Oron-le-Châtel par le CADOC
- Camp de gymnastique aux agrès par l'Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique
- Marché artisanal de l'Amicale de la Grenette
- Concours hippique des Cavaliers d'Oron et DGM
- Souper théâtre par la Société d'animation d'Ecoteaux, Les Crapauds
- Oron Classic - Festival 2019
- 9^{ème} Nuit du Vin Cuit par la Société de Jumelage Vers-Pont-du-Gard - Palézieux
- Match et dîner d'automne par l'ASHB
- Foire aux oignons
- Brisolée de la Société de jumelage Oron-Bussac
- Soirées de l'Harmonie d'Oron
- Fête annuelle de la Paroisse protestante
- Rapport annuel du SDIS
- Repas offert par l'armée suisse à la population
- Soirée annuelle de Gym Oron
- Repas de soutien du Tour de Romandie
- Vide-dressing en faveur de l'ONG CEREMHEN
- Ronde de championnat de l'UHC White Storm
- Noël Villageois par la Société d'animation d'Ecoteaux, Les Crapauds
- Noël villageois par l'Amicale de Les Thioleyres
- Fenêtres de l'Avent par Les Co'Pain de Vuibroye
- Brunch de l'Avent par le CADOC
- Noël villageois par les USL de Palézieux
- Téléthon d'Oron
- Train des Fêtes

3.1.31 Fête nationale

Organisée en collaboration avec la Société de développement de Palézieux (SDP), la commémoration de la fête nationale 2019 s'est déroulée en plein air sur la place du collège Palézieux-Village.



M. Yves Ravenel, Président du Grand Conseil, a assuré le discours officiel escorté par M. Patrick Sonnay, Banneret de la Commune d'Oron à la Fête des vigneron. Malheureusement, alors que le Duo Marc Charrière et Erwin Kolly assuraient l'ambiance, la pluie est arrivée un peu trop vite et la commémoration a été quelque peu raccourcie.

La Municipalité adresse un grand merci à la Société de développement de Palézieux (SDP) ainsi qu'à toutes les personnes qui ont permis de fêter dignement et dans la simplicité cette fête nationale.

3.1.32 Journée des communes vaudoises 2021

La candidature pour l'organisation de l'Assemblée cantonale de l'Union des communes vaudoises (UCV) et de la Journée des communes vaudoises 2021 à Oron a été acceptée et la Commune d'Oron aura l'honneur d'organiser la Journée des communes vaudoises le 5 juin 2021.

M. Cédric Ottet a été désigné par la Municipalité pour assurer la présidence du Comité d'organisation de cette manifestation qui accueillera dans une ambiance festive env. 1'700 convives provenant des autorités fédérales, cantonales et communales.



Assemblée à Cossonay le 15 juin 2019

3.1.33 Tour de Romandie 2020



A de nombreuses reprises déjà, le Tour de Romandie a eu l'occasion de traverser la Commune d'Oron, malheureusement sans s'y arrêter. C'est afin de combler cette lacune qu'une équipe de passionnés de la Chambre économique de la Région d'Oron (CERO), soutenue par la Municipalité, a décidé de se porter candidate pour organiser une arrivée d'étape.

Suite aux tractations engagées avec les organisateurs du Tour, c'est le prologue du Tour de Romandie 2020 qui a été attribué à Oron et qui se déroulera le 28 avril 2020. Quelle satisfaction et quel honneur pour le Comité d'organisation et les Autorités de se voir confier une étape qui apportera une magnifique visibilité pour notre belle région. Chacun s'en réjouit d'avance et le succès du repas de soutien organisé en novembre 2019 a démontré tout l'intérêt que porte la Région d'Oron à cet évènement.

Le circuit qui sera emprunté par les cyclistes fera directement « mal aux jambes ». Il passera, après une montée sélective, chez nos voisins fribourgeois et dessinera une boucle autour du vénérable Château d'Oron pour redescendre sur Oron-la-Ville et terminer en direction de Palézieux.



© André Locher

3.1.34 Armée suisse - Repas

Le 6 novembre 2019, le stage de formation des chefs de cuisine militaire de Thoune était de passage à la salle polyvalente à Palézieux.

C'est à nouveau un grand succès et plus de 100 repas ont été distribués gratuitement à la population. La Municipalité soutient cette démarche afin que l'armée suisse puisse aller à la rencontre de la population et, de ce fait, donner une image positive.

3.1.35 Abbaye - Dégustation du Clos



Désignée Abbaye officielle du Clos d'Oron et la tradition se perpétuant les années impaires, la Municipalité a invité le Comité de l'Abbaye de la Haute-Broye à venir déguster le millésime 2018 du Clos d'Oron.

C'est donc le 27 février 2019 que cette sympathique rencontre a eu lieu à Epesses dans la magnifique cave de M. Pascal Fonjallaz qui a le mandat de vignifier une partie du Clos d'Oron blanc.

La Municipalité le remercie pour son accueil ainsi que le Comité de l'Abbaye pour avoir répondu à son invitation.

3.1.36 Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ 2020)



Dans le cadre de l'organisation des JOJ 2020 à Lausanne, la Commune d'Oron a répondu présent à l'appel du Canton pour participer à l'opération « Un drapeau des JOJ 2020 dans chaque commune du Canton ».

Ainsi donc, au vu de leurs bons résultats sportifs, M^{me} Chiarra Iannuzzi et M. Nhyx Muamba, élèves à l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux, ont été désignés pour représenter la Commune d'Oron le 19 septembre 2019 au Stade de Coubertin à Lausanne pour y prendre possession du drapeau officiel de la manifestation. A noter que 306 communes sur 309 ont pris part à cette opération.

Une manifestation a été organisée ensuite à Oron-la-Ville en collaboration avec l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux et les Communes d'Essertes et de Maraçon et les six élèves sélectionnés étaient fiers de remettre un drapeau à leurs Municipalités respectives. Puis, devant un nombreux public, le drapeau olympique a été hissé, accompagné de l'Hymne olympique interprété par l'Harmonie d'Oron.

3.1.37 Comptoir d'Oron

Le 14^{ème} Comptoir Région Oron, organisé du 24 au 28 avril 2019, a rencontré un immense succès avec env. 130 exposants et une estimation de 15'000 visiteurs. Vitrine devenant incontournable de l'économie régionale, le public a entretenu des contacts avec une majorité de commerçants et artisans et fait connaissance de « La Ferme », hôte d'honneur de cette édition.

La Municipalité adresse ses félicitations aux organisateurs de ce rendez-vous à ne pas manquer.



3.1.38 Forum des entreprises locales

L'édition 2017 ayant été une réussite, la Municipalité a décidé de renouveler l'opération et d'organiser une nouvelle édition du Forum des entreprises locales le 25 avril 2019 dans les installations du Comptoir.

Sur les 55 entreprises comptant plus de 6 EPT (équivalent plein temps), 29 étaient présentes et représentaient env. 700 emplois sur les quelques 1'700 que compte la Commune d'Oron.

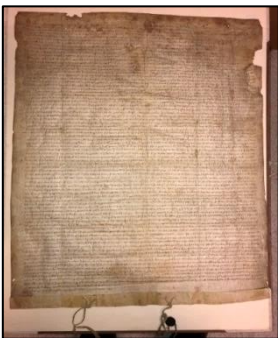
Cette rencontre, riche en échanges, a été agrémentée par d'intéressants exposés de M. Yannick Mousquès, Directeur de Norba SA, qui a présenté sa société ainsi que les nouvelles installations fraîchement construites à Palézieux, et de M. Richard Chassot, Directeur de Chassot Concept SA, bien connu des amateurs de la petite reine, lequel organise notamment le Tour de Romandie cycliste.

Ces exposés ont été chaudement applaudis et la suite de la rencontre s'est faite autour de la tonnelle puis avec un excellent repas appâté par la Chenille gourmande.



M. Mousquès – M. Modoux – M. Chassot

3.1.39 Fête villageoise - 675^{ème} anniversaire de la fondation du Bourg de Palézieux



A l'occasion de la fête villageoise organisée par l'Union des sociétés locales de Palézieux, le Comité a mis en place un rallye en relation avec le 675^{ème} de la fondation du Bourg de Palézieux. En effet, le 9 mai 1344, en fondant la ville neuve de Palézieux, Humbert de Billens octroyait à ses habitants une charte où il indiquait quels étaient les droits du Seigneur et ceux des bourgeois. Une sorte de règlement de police.

Le document original, écrit en latin, est le plus vieux document conservé dans les archives de l'ancienne Commune de Palézieux. Une bonne occasion de se souvenir d'un évènement de l'histoire de la Commune.

3.1.40 Palézieux - 500 ans de la Cloche



Autre évènement marquant l'histoire de Palézieux, le 20 décembre 2019, à l'occasion de la fête du Noël villageois, une petite manifestation a marqué les 500 ans de la cloche installée dans les escaliers du collège, témoin de cinq siècles d'histoire de la région.

Offerte en 1519 par M^{me} Marguerite de Vergy, mère du comte Michel de Gruyère, cette dernière a d'abord été installée dans l'ancienne église de Palézieux puis, lors de la reconstruction du nouveau temple en 1828 - 1830, elle avait trouvé un nouvel emplacement dans le clocher

de l'ancien collège, aujourd'hui Maison de commune et enfin, depuis 1990, son emplacement définitif se trouve au nouveau collège.

3.1.41 100^{ème} anniversaire de la FVJC

L'été 2019 a connu un évènement exceptionnel organisé par la Jeunesse de Savigny, le 100^{ème} de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes (FVJC).

A cette occasion, la Municipalité de Savigny a convié les Municipalités du district de Lavaux-Oron le 27 juin 2019 pour une présentation des installations ainsi que les coulisses de cette manifestation d'ampleur cantonale qui a connu un succès assez phénoménal.



3.2 Section 2 Finances

3.2.1 Rapport des comptes

Nous nous référons au rapport spécifique en la matière (préavis 04/2020).

3.2.2 Arrêté d'imposition

Le 24 juin 2019, le Conseil communal a adopté le préavis 11/2019 relatif à l'arrêté d'imposition des années 2020 et 2021. Pour l'essentiel, le taux de base est maintenu à 69 points, par contre le Conseil a donné son accord pour une suppression de l'impôt sur les successions et donations en ligne directe.

3.2.3 Plafond d'endettement

Sur la base du préavis 01/2019, le Conseil communal a adopté une modification du plafond d'endettement de la Commune à hauteur de **CHF 90'000'000.--**, respectivement de **CHF 8'000'000.--** pour les cautionnements. Ce dernier a en outre été adopté par le Conseil d'Etat le 6 mars 2019.

3.2.4 Successions

Le 26 septembre 2016, le Conseil communal accordait une autorisation générale en matière de legs, donations et successions (préavis 20/2016).

Au cours de l'année 2019, la Municipalité n'a à nouveau pas eu à statuer sur des demandes provenant du Canton.

3.3 Section 3 Sécurité sociale

3.3.1 Chômage

En janvier 2020, le nombre de demandeurs d'emploi était de 124 dont 77 chômeurs. En comparaison avec les statistiques de janvier 2019, nous observons une diminution de 0.1 %.

Demandeurs par catégories d'âges (chiffres tirés des statistiques vaudoises) :

	< de 20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49	50 à 59	60 ans et plus	Total
Demandeurs d'emploi	4	23	35	24	32	6	124

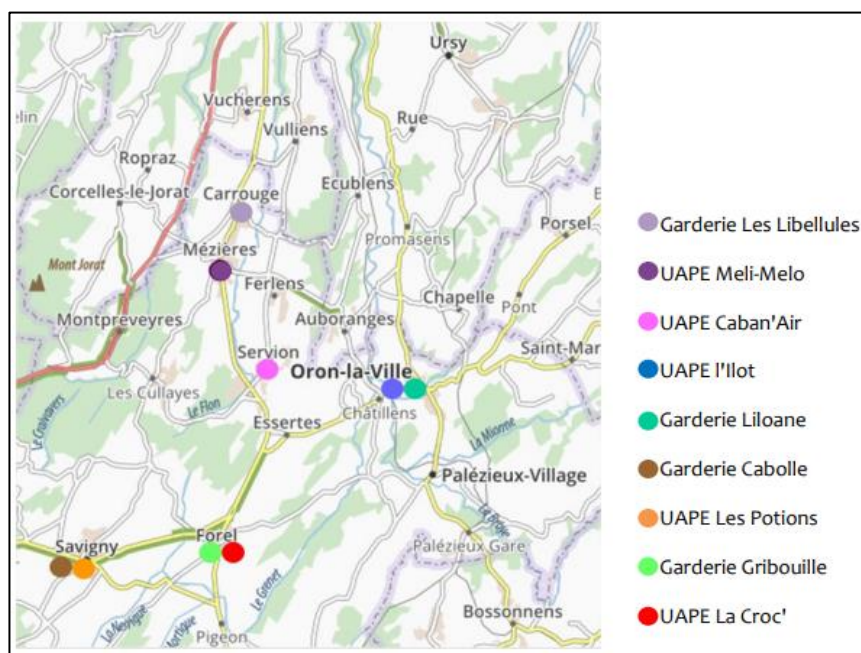
Il est intéressant de relever que sur ces 124 demandeurs d'emploi, il y a 77 hommes pour 47 femmes et 73 Suisses pour 51 étrangers.

Pour de plus amples informations, le site <http://www.stat.vd.ch> permet de consulter les statistiques du Canton de Vaud.

3.3.2 Accueil de jour des enfants

La Commune d'Oron fait partie du réseau APERO. Ce dernier est un acteur économique important pour notre région. En effet, le réseau emploie environ 260 personnes, forme de nombreux apprentis et accueille une dizaine de stagiaires par année.

Il regroupe 4 nurseries-garderies, 5 UAPE et une soixantaine d'accueillantes en milieu familial (AMF).



Dès le 1^{er} janvier 2020, une adaptation du tarif horaire et une amélioration du barème de subventionnement sont entrées en vigueur. Elles visent à pouvoir maintenir l'offre d'accueil proposée par les structures.

	Tarif 2019	Tarif 2020
UAPE	CHF 7.10/heure	CHF 8.00/heure
AMF	CHF 7.10/heure	CHF 7.80/heure

Les garderies du réseau ne sont pas concernées par ces changements.

3.3.3 Exécution forcée d'expulsion

Aucune exécution forcée n'a été enregistrée en 2019.

3.3.4 Groupement des bénévoles

La campagne lancée par la Municipalité au printemps 2019 d'entente avec le Comité du groupement des bénévoles a porté ses fruits et a permis de renforcer les rangs au niveau des chauffeurs. Cela dit, il ne faut pas baisser la garde et encourager les personnes intéressées à s'y inscrire.



3.3.5 Facture sociale

Vous trouverez ci-dessous la facture sociale prévisionnelle pour 2020. Les chiffres pour l'année en cours nous parviennent généralement dans le courant de l'automne de l'année suivante. A noter que le budget cantonal pour 2020 se monte à **CHF 824'863'600.--**.

Régime social	Prévision Oron 2020
1. PC à domicile et hébergement	CHF 878'758.--
2. Assurance maladie	CHF 417'624.--
3. RI + participation cantonale à l'assurance chômage	CHF 920'898.--
4. Subventions et aide aux personnes handicapées	CHF 413'616.--
5. Prestations pour la famille et autres prestations	CHF 221'435.--
6. Bourses d'études et d'apprentissage	CHF 112'106.--
Total pour la commune d'Oron	CHF 2'964'437.--

Les unités communes

En accord avec le Conseil des Régions d'Action Sociale, le Conseil d'Etat a approuvé la création de 6 unités communes CSR-ORP pour l'ensemble du Canton.

L'objectif des unités communes est de renforcer la prise en charge des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) et d'augmenter leurs chances de se réinsérer sur le marché du travail, ceci grâce à un travail conjoint des conseillers en personnel, issus des ORP, et des assistants sociaux, issus des CSR, dans un même lieu.

L'année 2019 a permis une progressive généralisation du dispositif à l'ensemble du territoire cantonal. L'incidence majeure pour les bénéficiaires de notre région est qu'ils ne se rendront plus à Pully mais à Lausanne.

3.3.6 Santé publique - Aide et soins à domicile

Comme mentionné dans l'accord Canton-Communes de l'été 2018, la part communale au financement de l'AVASAD sera transférée au Canton en 2020. Le budget prévu est donc de 0.-- pour cette année-là. Pour rappel, en 2019, les dépenses liées à ces prestations ont été budgétisées à **CHF 525'000.--**.

3.3.7 L'Aimant Rose - Une tulipe pour la vie



La Commune d'Oron a adhéré à cette campagne pour la première fois en 2019.

Pour rappel, *L'aimant Rose - Une tulipe pour la vie* vise à rendre hommage aux victimes du cancer du sein et à leurs proches. En Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans. Une femme sur huit en est victime. En 2018, 402 communes dans 26 cantons ont participé à cette action.

Le principe de cette campagne repose sur la plantation en octobre (mois international consacré au cancer du sein) d'un massif de tulipes roses et blanches. Les tulipes sont universellement associées à l'optimisme, à l'espoir, à la renaissance et la couleur rose représente la lutte internationale contre cette maladie.

3.4 Section 4 Cultes

3.4.1 Recensement

Au 31 décembre 2019, la Commune recensait les confessions suivantes :

Protestants	1'849
Catholiques	1'440
Sans confession	1'072
Autres et non renseignés	1'381

Les indications relatives à l'appartenance à une communauté religieuse sont facultatives, il est donc difficile de recenser précisément ces données.

3.4.2 Paroisse catholique d'Oron

Une convention lie les communes sises sur le territoire de l'association paroissiale Notre Dame à Oron. Cette dernière concerne les Communes de Carrouge, Corcelles-le-Jorat, Essertes, Ferlens, Forel (Lavaux), Maraçon, Mézières, Montpreveyres, Oron, Ropraz, Servion et Vulliens.

3.4.3 Paroisse protestante Oron-Palézieux

Le Service de la bourse communale s'occupe de la tenue des comptes de la Régie paroissiale Oron-Palézieux.

Par ailleurs, la Municipalité a invité M. le Pasteur Reymond à une petite manifestation, le 26 juin 2019, pour marquer son départ à la retraite et lui adresser ses remerciements.

4 Services industriels - Assainissement

4.1 Section 1 Services industriels

Les précipitations de l'année 2019 n'ont pas permis de combler le déficit en eau des nappes phréatiques, mais il n'a pas été nécessaire de mettre en place des mesures de restriction d'eau.

La mise en route du puits du Very à Ecoteaux a permis à la Commune d'assurer une nouvelle ressource avec de l'eau de qualité, mais très calcaire (dureté 54), même en période sèche. Mélangée avec celle de Maraçon, la dureté devient tout à fait dans les normes.

La rupture d'une canalisation d'eaux usées le 12 décembre 2019 à la STAP I du VOG nous a obligés à interrompre le captage d'eau du Puits des Bures. Cette interruption a entraîné pour le reste de l'année un manque dans l'auto-alimentation de 360 m³/jour (perte estimée à 33'000 m³). Le puits du Very nous a sauvé durant cette période et a permis de combler ce manque.

4.1.1 Approvisionnement en eau potable

L'approvisionnement en eau potable pour un total de 507'587 m³ se compose en deux parties :

- La production d'eau communale : 304'188 m³ soit 59.93 % (44.91 % en 2018)
- Les achats d'eau extérieurs : 203'399 m³ soit 40.07 % (55.09 % en 2018)

4.1.1.1 Production d'eau communale

Les productions communales en eau pour 2019 ont été réalisées sur 4 points de tirage situés à Oron-la-Ville et Bussigny et, depuis cette année, au Puits du Very à Ecoteaux.

Oron-la-Ville	Pompage des Bures	95'107 m ³
	Pompage de la Longive	114'046 m ³
	Total Oron-la-Ville	209'153 m³
Ecoteaux		79'898 m³
Bussigny-sur-Oron		15'137 m³
	Total général	304'188 m³

4.1.1.2 Achats d'eau extérieurs et conditions

AIEJ : (Association intercommunale des eaux du Jorat), les eaux de Lausanne par le Lac de Bret : 13'198 m³
Prix d'achat : **CHF 2.25/m³** sans quota.

AVGG : (Association Veveyse-Glâne-Gruyère) les eaux de Charmey et de Grandvillard : 56'334 m³
Prix d'achat : quota de 36'000 m³/an à **CHF 1.60/m³** et solde d'achats à **CHF 1.50/m³**.

Maraçon : 48'248 m³
Prix d'achat : quota de 50'000 m³/an à **CHF 1.10/m³** et solde d'achats à **CHF 0.50/m³**.

Barussels : 64'839 m³

Prix d'achat : quota de 45'000 m³/an à **CHF 1.20/m³** et solde à **CHF 0.50/m³**.

Puidoux : 20'780 m³

Prix d'achat : quota de 20'000 m³/an. Prix dégressifs de 0 à 50'000 m³ à **CHF 1.45/m³**; de 50'001 à 100'000 m³ à **CHF 1.35/m³**; de 100'001 à 150'000 m³ à **CHF 1.25/m³** et dès 150'001 m³ à **CHF 1.20/m³**.

4.1.1.3 Fournisseurs d'eau potable

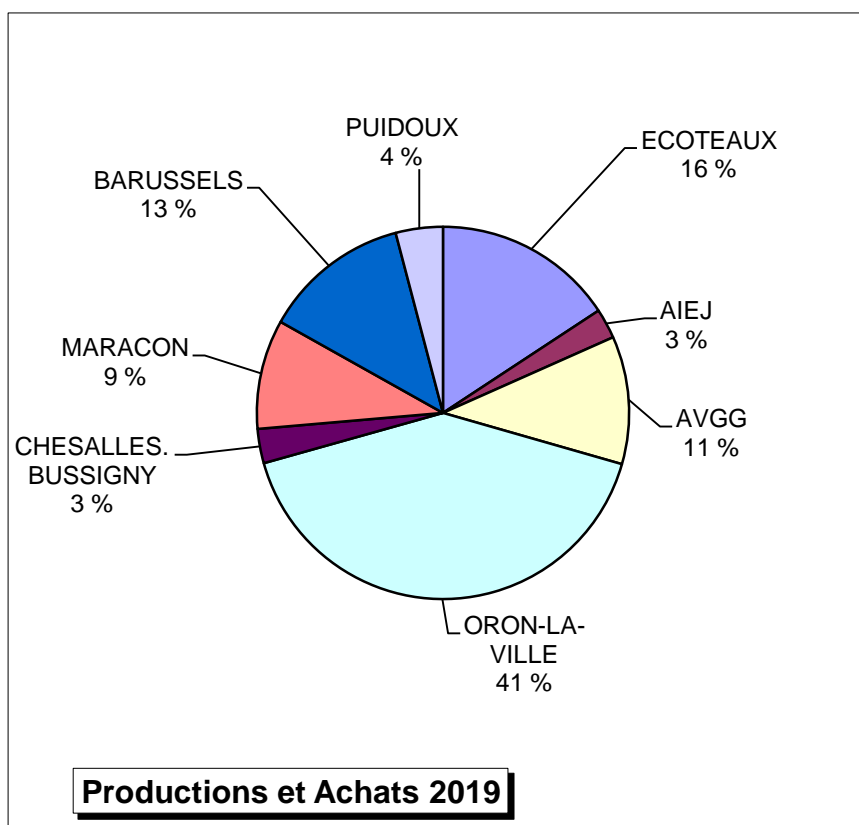
La révision de la convention avec l'AVGG est toujours en attente, cette dernière étant liée à celle des Barussels et à la réalisation d'une future conduite reliant les Communes d'Oron et de Granges/Veveyse, actuellement en cours d'étude. Le préavis communal pour cette réalisation (préavis 12/2019) a été adopté lors de la séance du 24 juin 2019.

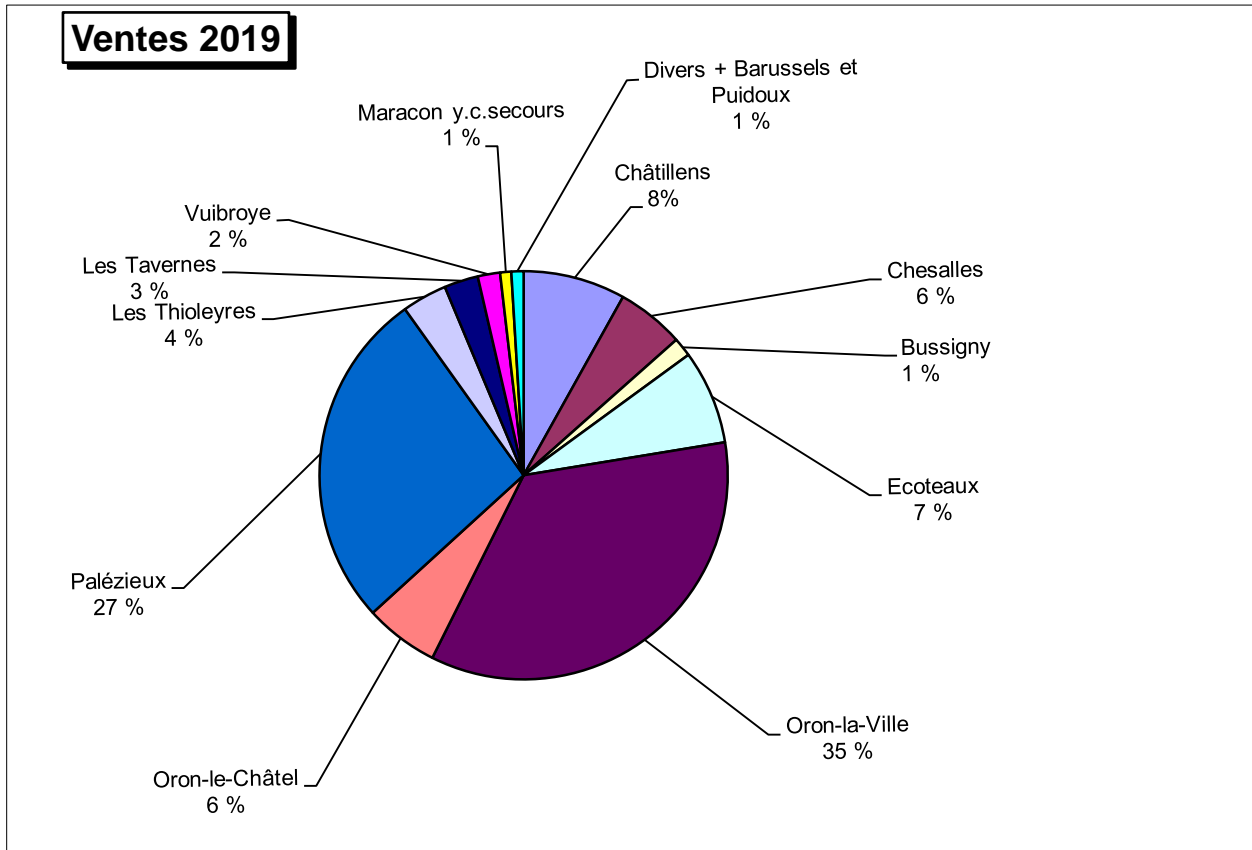
4.1.1.4 Ventes d'eau

ECOTEAUX	AIEJ	AVGG	ORON-LA-VILLE	CHESALLES BUSSIGNY	MARACON	BARUSSELS	PUIDOUX	
79'898 m ³	13'198 m ³	56'334 m ³	209'153 m ³	15'137 m ³	48'248 m ³	64'839 m ³	20'780 m ³	
Achat annuel							507'587 m³	

Ventes d'eau en m³	
Ventes	Annuel
Châtillens	29'622
Chesalles	19'603
Bussigny	5'514
Ecoteaux	27'290
Oron-la-Ville	127'982
Oron-le-Châtel	21'424
Palézieux	98'431
Les Thioleyres	13'059
Les Tavernes	9'855
Vuibroye	6'460
Maracon y.c. secours	3'226
Barussels, Bossonnens et Puidoux	3'530
Total des ventes	365'996

Différence eau non comptabilisée	141'591 m ³
Différence nette	5'852 m ³
	135'739 m ³
	26.74 %
Consommation annuelle habitant	64 m ³





4.1.2 Qualité de l'eau

La qualité de l'eau est régulièrement analysée par l'Office de la consommation (OFCO) dans divers points du réseau. Les résultats d'analyses démontrent une qualité irréprochable et excellente à la consommation. L'eau livrée sur le territoire d'Oron est qualifiée de mi-dure à dure, selon les ressources utilisées.

Analyse réseau Oron 2019	Valeur moyenne	Analyse réseau Oron 2019	Valeur moyenne
pH	7.4	Sulfate (mg SO ₄ /l)	15
Conductivité à 20°C	480	Nitrate (mg NO ₃ /l)	7.2
Turbidité	0.2	Chlorure (mg Cl/l)	5.7
Dureté totale (F°)	28.8	Fluorure (mg F/l)	<0.10
Dureté carbonatée (F°)	27.4	Bromure (mg Br/l)	non décelé
Calcium (mg Ca/l)	100	Oxydabilité (mg KMnO ₄ /l)	2.0
Magnésium (mg Mg/l)	9.6	Carbone organique total (mg C/l)	<0.7
Sodium (mg Na/l)	5.4	Ammonium mg NH ₄ /l)	<0.010
Potassium (mg K/l)	1.4	Nitrite (mg NO ₂ /l)	<0.008
Hydrogencarbonate (mg HCO ₃ /l)	334	Orthophosphate mg/PO ₄ /l)	<0.050

4.1.3 Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)

Sur la base du tableau du bureau RWB Hydroconcept Sàrl (préavis 15/2016), le programme des travaux de la 1^{ère} étape se détaille en quatorze chantiers distincts, pour un montant de **CHF 6'512'000.-- TTC**. Les différents chantiers ont pris du retard durant l'automne 2019. Ce retard est principalement dû aux conditions météorologiques de cette saison. Les terrains détrempés ne nous ont pas permis de creuser à travers les prés. Interdiction de la part du pédologue.

Les travaux devraient reprendre au printemps 2020.

4.1.4 Etat des ouvrages

4.1.4.1 Manuel d'Assurance Qualité (MAQ)

Dans le cadre de l'autocontrôle, le Manuel d'Assurance Qualité (MAQ) a été réalisé et approuvé par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV). Il prend son effet à partir du 1^{er} janvier 2018. Sa mise en place est en cours, en collaboration avec le bureau RWB Vaud SA.

Durant l'année 2019, la tenue du MAQ a été réalisée selon une version papier. Nous attendons une offre du bureau RWB Vaud SA pour une mise à jour de la version informatique qui inclura les nouveaux ouvrages.

C'est un document qui doit être mis à jour tous les 5 ans pour organiser les contrôles réguliers tout au long de l'année sur le réseau.

4.1.4.2 Renouvellement de la conduite Chesalles - Saint-Martin

Profitant de la réfection des canalisations d'eaux claires faite par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), le Conseil communal a adopté le préavis 08/2019 et octroyé un crédit de **CHF 560'000.--** pour le remplacement de la conduite entre le village de Chesalles et le Réservoir de Chesalles. La conduite est aujourd'hui posée. Cependant, le réservoir reste provisoirement raccordé sur l'ancienne conduite. Un bras de cette dernière n'est pas encore mis en eau et le sera dès que la nouvelle conduite arrivant de Bussigny sera refaite à neuf, assurant ainsi le bouclage avec le Réservoir de Chesalles. L'ancienne conduite du réservoir sera alors désaffectée.

4.1.4.3 Oron-le-Châtel - Chesalles - Conduite des Clos

La conduite dite des Clos est composée de deux parties. La première part d'Oron-la-Ville, de la Route de Bulle, et va jusqu'au Réservoir des Clos (en construction). Elle est aujourd'hui posée jusqu'au pousse-tube qui franchit la voie CFF. Elle sera raccordée au Réservoir des Clos, dès que celui-ci sera terminé.

La deuxième étape part du Réservoir des Clos pour remonter en direction de Chesalles, en transitant par le Réservoir d'Oron-le-Châtel et en traversant Bussigny pour rejoindre le Réservoir de Chesalles.

Après soudage des tuyaux, ceux-ci ont passé l'hiver en bords de champ, les travaux de fouilles ont dû être interrompus pour des raisons pédologiques.

Les travaux reprendront au printemps 2020 dès que la météo et le pédologue le permettront.

4.1.4.4 Palézieux - Entre Deux Eaux - Station de pompage

Les travaux de génie civil de la station de pompage sont aujourd'hui terminés et la station est opérationnelle. Lorsque le Réservoir des Carboles sera construit (étape II du PDDE), il restera à installer des pompes qui seront indispensables au bon fonctionnement du réseau.

La Commune doit encore négocier une servitude de passage pour les camions (réparations, installations,...) avec le propriétaire du terrain.

4.1.4.5 Palézieux-Granges - Projet de liaison

Après une première phase de « création » du réseau de l'Association Veveyse-Glâne-Gruyère (AVGG), grâce à des ramifications liant tous les secteurs à alimenter sur environ 200 km, une deuxième phase qualifiée de phase « d'exploitation », où la majorité des secteurs bénéficieront d'une seconde alimentation, est actuellement en cours de réalisation.

Dans le cadre de ce projet, suite à l'abandon de la liaison des Barussels par la Route de Bossonnens, un approvisionnement de secours indispensable pour le secteur « Basse-Veveyse » du réseau de l'AVGG et réciproquement sur le réseau de la Commune d'Oron est prévu et devrait améliorer la défense incendie pour la zone industrielle de Granges et celle du Grivaz à Palézieux. Cette étape, faisant partie de la phase 3 du PDDE d'Oron, verra sa réalisation anticipée afin de suivre le planning de mise en place du réseau de l'AVGG.

Le 9 décembre 2019, le Conseil communal a approuvé le préavis 12/2019 et accordait un crédit de **CHF 392'000.-- TTC** pour cette réalisation qui se fera en collaboration avec l'AVGG.

4.1.4.6 Fuites

Au cours de cette année, 54 interventions ont été comptabilisées, soit 14 fuites sur le réseau communal, 10 fuites sur le réseau privé, ainsi que 32 pannes et dérangements. Ces incidents permettent de planifier judicieusement les travaux de réfection des conduites à changer.

On relèvera les plus importantes :

- Janvier : Le Saley 2, Les Tavernes ➤ conduite acier 150
- Février : Route de Châtillens, Les Tavernes ➤ conduite acier 150
- Mai : Route de Châtillens, Les Tavernes ➤ conduite acier 150
- Juin : Route des Thioleyres, en Plan, Palézieux ➤ conduite acier 250
- Juillet : Route de Châtillens, Les Tavernes ➤ conduite acier 150
- Décembre : Chemin des Bures, Oron-la-Ville ➤ conduite acier 125

Vu la vétusté de la conduite à la Route de Châtillens à Les Tavernes, qui a déjà eu de nombreuses fuites auparavant et 3 supplémentaires cette année, nous avons programmé son renouvellement pour 2020.



4.1.4.7 Compteurs

De septembre à octobre 2019, nous avons relevé les données de consommation d'eau d'env. 1'200 compteurs. Parmi ceux-ci, près d'un millier sont équipés d'un système de relevé à distance. Dès 2016 et chaque année, dans le but de faciliter le travail de collecte de données annuelles, environ 110 compteurs, anciens ou mal situés, ont été changés et munis de ce système.

4.1.4.8 Ecoteaux - Puits du Very

Depuis sa mise en service, le Puits d'Ecoteaux (le Very) donne satisfaction. Les quantités prélevées sont moins importantes que prévues (160m³/j au lieu des 250 m³/j). Cette situation est principalement due à une seconde année particulièrement sèche.

Quelques réglages, à l'aide d'un répartiteur d'eau, ont dû être effectués car des conventions avaient été signées garantissant des quantités livrées à quelques particuliers qui disposaient de sources privées dans le secteur du puits.

La légalisation des zones est sur le point d'être finalisée, le Canton enverra début 2020 une lettre aux propriétaires concernés.

Les indemnités aux exploitants sont versées depuis janvier 2019.

4.1.4.9 Oron-le-Châtel - Réservoir des Clos

La construction du Réservoir des Clos est une pièce majeure du PDDE de la Commune d'Oron. Il permettra de stocker les eaux des ressources communales, mais également de faire des réserves d'eau en provenance de l'AVGG. Sa construction a commencé durant l'année 2019 et elle est toujours en cours.

Dans le PDDE, il était prévu de construire un réservoir semi-enterré. Le projet a évolué depuis pour en faire un réservoir complètement enterré. Des modifications importantes et coûteuses ont découlé de cette nouvelle donne (plus grand terrassement, éloignement du réservoir des voies CFF, découverte de molasse,).



Enfin, la réalisation d'une piste de chantier a été préférée à la réfection complète du Chemin de l'Erberey.

4.1.4.10 Oron-la-Ville - Captage de la Longive

Les zones de protection ont été approuvées par le Canton de Fribourg le 6 juin 2019 et des conventions ont été signées avec les propriétaires-exploitants. C'est un dossier classé ! La mise à niveau du captage de la Longive fera partie de la phase II du PDDE. L'étude hydrologique a déjà été faite. Une rencontre avec les Services du Canton est prévue en mars 2020.

4.1.4.11 Bornes hydrantes

La Commune en possède actuellement 291. Ces dernières sont révisées sur un cycle de 4 ans à raison d'une septantaine par année. Pour 2019, nous avons contrôlé les bornes hydrantes des villages de Les Thioleyres (11), de Les Tavernes (12), de Châtillens (27), de Vuibroye (12) et de Bussigny (6). Lors de cette tournée, 54 bornes hydrantes ont nécessité une intervention allant du simple changement de joint au changement complet de la borne hydrante.



4.1.5 Biogaz - Palézieux Bio-énergies SA

En 2019, Palézieux Bio-énergies SA a continué à fournir la plus grande part de chaleur au collège de Palézieux-Village.

Outre quelques pannes inhérentes à ce genre d'installation pointue, l'exploitant a dû effectuer une vidange du digesteur conformément au plan de maintenance. En effet, au fil du temps, des éléments solides et minéraux présents dans les intrants s'accumulent et doivent être évacués.

Par ailleurs, suite à l'arrêt de l'installation de la Ville de Lausanne, site des Saugealles, Palézieux Bio-énergies SA s'est vu proposer le rachat du moteur. Au vu de la masse susceptible d'être méthanisée à Palézieux, le Conseil d'administration s'est prononcé favorablement à cette acquisition. Son installation aura lieu en 2020 et permettra d'augmenter la quantité d'électricité produite.

4.1.8 Télé-réseau VO Energies holding SA

Les relations avec VO Energies holding SA sont bonnes et chaque opportunité de développer le réseau est étudiée en relation avec les travaux communaux. La Commune a profité des travaux de la Route de Lausanne pour amener la fibre dans le collège, le centre sportif et la voirie.

4.2 Section 2 Assainissement

4.2.1 Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

La mise en œuvre du PGEE implique chaque année des travaux évalués à environ **CHF 400'000.--/an.**

En 2019, des contrôles caméra ont été pratiqués sur des secteurs du réseau d'eaux usées et d'eaux claires. Ces derniers ont généré les travaux suivants :

- Châtillens, des curages ont été effectués sur un collecteur d'eaux usées et il a été procédé au remplacement des couvercles de chambres.
- Bussigny, un curage a été effectué en-dessous de la ferme de M. Matti.
- Palézieux-Village, dans le champ où a eu lieu le feu du 1^{er} août, parcelle RF n° 63, propriété de M. François Chamot, un couvercle d'eaux claires a été remplacé. Un contrôle caméra et un curage seront effectués entre la Mionne et le collège.
- Oron-la-Ville, suite aux fortes pluies de cet automne, une inondation a été enregistrée à la Route de Palézieux. Cette dernière est due à une source qui se met en charge car le drainage de la source était insuffisant. Les travaux de mise en conformité ont été effectués par le propriétaire à la demande de la Commune.
- Palézieux, projet en cours pour clôturer le PGEE de cette localité, resté en attente en raison du futur développement du quartier de « La Sauge ».

4.2.2 PGEE - Tests de fumée



Suite aux tests de fumée réalisés à Ecoteaux, la Municipalité a enregistré plusieurs dysfonctionnements sur certains collecteurs d'eaux usées. Les propriétaires concernés ont été invités à procéder aux modifications nécessaires.

4.2.3 STEP VOG

La Municipalité a participé à de nombreuses séances relatives à la politique de planification VOG 2035, qui prévoit une augmentation de la capacité de la station d'épuration de 21'000 équivalents/habitants à 45'000 équivalents/habitants. Elle est représentée à la commission de chantier et à la commission de coordination des différentes entreprises qui interviennent sur le chantier.

Les travaux ont commencé en 2019 et avancent d'un bon pas. Une grande partie du génie civil a pu être effectuée malgré des conditions climatiques défavorables. Les entreprises ont dû avoir recours à des chauffages pour les murs afin de pouvoir mettre les différentes parties en contrainte.

Les parties électricité, pour le traitement de la biologie et des micropolluants, sont commandées. Les travaux qui concernent ces secteurs seront effectués en 2020 et 2021.

Il existe une chaîne Youtube qui présente des images de l'évolution du chantier : <https://www.youtube.com/channel/UCTCowsHUwONgQFdcnhNCfVQ>.



4.2.4 Collecteur VOG d'eaux usées - Oron-le-Châtel - « La Compeline »

Le collecteur est entièrement réalisé à la satisfaction de tous les partenaires. Une grande partie des eaux usées des vallées latérales transitent maintenant par ce collecteur et ne passent plus par la STAP I du VOG (Les Bures).

4.2.5 STEP d'Ecoteaux - Remplacement par une STAP



La création de la STAP d'Ecoteaux, dont le crédit de construction de **CHF 1'270'000.--** a été accordé par le Conseil Communal (préavis 18/2017), est terminée. Le raccordement sur le VOG a eu lieu le 28 mars 2019. Ainsi donc, les eaux usées d'Ecoteaux et d'une partie de la Commune de Maraçon transitent maintenant par cette nouvelle STAP et sont traitées par l'Association VOG. Une étude complémentaire a été effectuée pour la reprise des eaux d'Ecoteaux et la fromagerie-laiterie a dû mettre en place un prétraitement des eaux rejetées.

La remise définitive de l'installation à l'Association VOG n'a pas encore eu lieu, car divers points sont encore à traiter, mais ces derniers le seront dans le courant du mois de mars 2020.

Il a été constaté des dépôts anormaux dans la fosse, ce point particulier doit être étudié et des solutions doivent être trouvées pour résoudre ce problème.

La sécurisation des anciennes fosses a été effectuée durant l'automne 2019. La mise hors service des installations de biologie et leur démantèlement auront lieu dans le courant du printemps 2020.

4.2.6 Entretien du réseau

Divers travaux sur les réseaux d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) ont été effectués durant l'année 2019 :

- à la station de pompage de Les Tavernes, remplacement des pompes et du tableau électrique ;
- à la STAP des Moillettes à Châtillens, remplacement d'une pompe ;
- à l'Ancienne route à Châtillens, remise à neuf d'un collecteur d'eaux claires depuis le passage à niveau jusqu'à la Broye, cela en coordination avec le remplacement du pont CFF ;
- à Oron-la-Ville, dans cadre des travaux de la Route de Lausanne, les collecteurs EC/EU ont été remplacés et contrôlés par caméra à la fin des travaux ;
- à Oron-le-Châtel, correction des eaux claires et création d'une chambre d'eaux claires pour éviter l'inondation du Café-restaurant de la Chavanne par des eaux de route en cas de fortes averses ;
- à Palézieux-Gare, suite à une pollution, curage d'une canalisation d'eaux claires, correction et mise en conformité du problème à la charge du propriétaire ;
- à Oron-la-Ville, le détournement des collecteurs EC/EU dans le projet de la nouvelle caserne des pompiers est rendu obligatoire par l'implantation du nouveau bâtiment ;
- à Palézieux-Gare, des tests de coloration du réseau d'évacuation ont été effectués pour déterminer l'évacuation d'un bâtiment à la zone industrielle du Grivaz.

Depuis l'automne 2019, la station d'épuration du VOG à Ecublens a constaté une importante augmentation des boues à traiter. Ces boues sont d'origine biologique et non pas industrielle.

Il a été demandé aux communes membres de faire des recherches sur les réseaux communaux afin de déterminer leur provenance. Il n'a rien été retrouvé sur la Commune d'Oron. Les recherches se poursuivent car le mystère demeure.

4.2.7 Châtillens - Assainissement du quartier de la Chervettaz

Donnant suite au rapport de la COGEST et à la réponse de la Municipalité proposant son abandon, le Conseil communal a accepté, lors de sa séance du 24 juin 2019, que le projet d'assainissement du quartier de la Chervettaz soit abandonné.

4.2.8 Vidange obligatoire des installations particulières

Un recensement de ces installations a été effectué à l'interne. Le répertoire qui doit être réalisé en collaboration avec le Canton est toujours en attente. Ce dossier sera repris lorsque la réorganisation du BTO sera effective.

4.2.9 VOG - Agrandissement de la STAP I des Bures



Durant l'automne 2019, l'Association VOG a entrepris la mise à niveau et l'agrandissement de la STAP 1. Une fosse provisoire a été créée et de nouvelles pompes ont été installées. Une conduite provisoire a été tirée en surface pendant les travaux. Elle sera démontée dans le courant du printemps 2020 et réutilisée pour créer le nouveau trop plein à la fin des travaux.

Début 2020, la nouvelle fosse sera construite et les nouvelles pompes seront réutilisées.

La situation météorologique de l'automne a rendu ce chantier compliqué. De plus, une rupture de la conduite de transport en fonte a provoqué une fuite de 90 m³ générant une pollution de la nappe phréatique du Puits des Bures qui a dû être mis hors service.

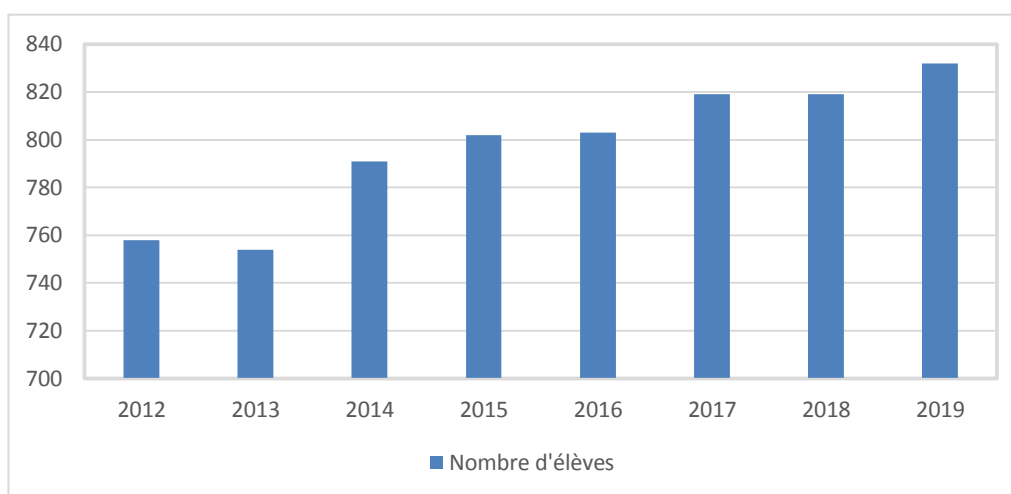
5 Ecoles - Sports

5.1 Section 1 Ecoles

5.1.1 Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux

L'Etablissement primaire et secondaire d'Oron-Palézieux (EPS) accueille des élèves provenant des communes d'Essertes, de Maraçon et d'Oron.

Le nombre d'élèves de l'EPS était de 832 au 1^{er} octobre 2019. Le graphique ci-dessous présente l'évolution des effectifs ces dernières années :



Le développement des communes de notre établissement explique l'augmentation du nombre d'enfants. Il est à relever que la mise en place de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et des zones réservées va probablement limiter l'augmentation du nombre d'élèves pour les prochaines années.

Du point de vue financier, les comptes de l'école, qui sont en cours de validation, font apparaître une grande maîtrise des coûts. En effet, par rapport au budget, la somme de **CHF 173'122.-** n'a pas été dépensée et sera restituée à la Commune d'Oron.

Le rapport d'activités de l'EPS d'Oron-Palézieux peut être consulté sur le site www.ecole-oron-palezieux.ch.

5.1.2 Conseil d'Établissement

Le Conseil d'établissement (CET) a trouvé son rythme de croisière en cette année 2019. Pour rappel, le CET est composé de représentants émanant des sociétés locales, des parents, de l'école et des autorités communales. En 2019, le CET était composé :

- Pour le quart politique : M^{me} Hélène Richard (Oron), M. Claude Bally (Essertes), M. Christophe Rebetez (Oron) et M. Marc Visinand (Maracon).
- Pour le quart parents : M^{me} Lavinia Gianettoni, M^{me} Martine Meyer, M. Joseph Patrice Meyong et M. Pascal Schmutz.
- Pour le quart des professionnels de l'établissement : M^{me} Dominique Devaud (enseignante cycle 2), M^{me} Valérie Harlow (infirmière scolaire), M^{me} Manon Pasquier (enseignante cycle 1), et M. Jean-François Détraz (directeur).
- Pour le quart des associations : M^{me} Jacqueline Fraefel (APERRO), M. Michel Bovy (ludothèque), M. Frank Fontanellaz (Serix) et M^{me} Stéphanie Jubin (VBC Haute-Broye).
- Secrétaire désignée du CET : M^{me} Cornelia Ducros.

M. Christophe Rebetez, Conseiller communal à Oron, en est le Président.

5.1.3 DGEO - Convention de délégation de prestations de gestion

La convention entre l'Etat et l'Entente intercommunale a pris fin le 31 juillet 2019. Ce contrat listait de manière exhaustive les tâches exercées par la Direction qui relevaient de la compétence des communes.

En conséquence, le Bureau de référence de l'Entente a engagé début septembre une secrétaire à 60 %, M^{me} Huguenet, ancienne apprentie de l'établissement.

5.1.4 Transports scolaires

Il est utile de rappeler que suite au départ de la responsable des transports scolaires au printemps 2018, l'organisation de ces derniers a été reprise par l'Entente intercommunale, appuyée par CarPostal Suisse SA.

Pour 2018, les frais engendrés par le travail de confection des horaires était encore pris en charge par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO). La convention courant jusqu'à fin juillet 2019 ayant été dénoncée à partir de cette date, les frais de planification sont dorénavant à la charge des communes.



	Comptes 2018	Comptes 2019
Abonnements Mobilis	146'372.--	147'549.--
Scolacars	473'751.75	483'433.65
Bus dédiés	92'794.91	120'856.60
Transports spéciaux	14'083.95	12'430.55
Planification des horaires	-	14'196.20
Total	726'702.61	778'466.--

5.1.5 Palézieux - Pavillons scolaires

Sur la base du préavis 03/2019, le Conseil communal a accordé un crédit de **CHF 200'000.--** pour la construction d'un pavillon scolaire de quatre classes ainsi qu'un crédit complémentaire de **CHF 50'000.--** au budget 2019 pour son fonctionnement.

Avec un début de construction le 9 juillet 2019, les pavillons ont été aménagés dans les temps et étaient prêts pour la rentrée scolaire en août 2019.



5.1.6 Financement des camps scolaires

Dans un arrêt du 17 décembre 2017, le Tribunal fédéral rappelle le principe de gratuité des moyens servant directement le but de l'enseignement obligatoire.

Dans le Canton de Vaud, cette décision est entrée en vigueur au 1^{er} août 2019. Elle impacte directement les activités hors bâtiments scolaires. Concrètement, la seule prestation financière que l'école peut demander aux parents concerne les frais alimentaires (**CHF 16.--** maximum par jour), soit **CHF 80.--** pour un camp de 5 jours.

Pour compenser cette perte et pour ne pas diminuer les prestations proposées aux élèves de l'établissement, le Conseil communal d'Oron a accepté, dans sa séance du 9 décembre 2019, un amendement de **CHF 90'000.--** visant à augmenter le budget 2020 consacré aux activités collectives hors bâtiments scolaires.

5.1.7 Orientation scolaire et professionnelle (OSP) - Transfert

Dans le cadre d'une réorganisation territoriale et sur décision du Canton, la Commune d'Oron sera dès le 1^{er} janvier 2020 rattachée au Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle à l'OSP Région Est et quittera de ce fait l'OSP Nord. Lors des premiers contacts avec la Commune de Vevey, il apparaît que ce transfert sera plus avantageux pour les finances communales.

Une convention qui sera soumise par la Commune de Vevey en 2020 devrait finaliser les termes de cette collaboration.

5.2 Section 2 Sports

5.2.1 Mérites sportifs et culturel

Pour 2019, les lauréats suivants ont été désignés par la Municipalité :

- Lion d'Or Léman Running Tour
- Lion d'argent Loïc Rogivue
- Lion de bronze Cabaret d'Oron

La distribution des Mérites a eu lieu le samedi 7 décembre 2019 à l'occasion du Téléthon.



Léman running tour



Cabaret d'Oron



Loïc Rogivue

6 Domaines et bâtiments - Forêts - Vignes - Travaux

6.1 Section 1 Domaines et bâtiments

6.1.1 Liste des immeubles

6.1.1.1 Patrimoine financier et administratif au 31.12.2019

Comptes	Bâtiments	Lieux	Valeurs ECA
318600,3518	Bâtiment communal	Oron-la-Ville	4 879 375,00
318600,3519	Salle omnisport	Oron-la-Ville	9 334 786,00
318600,3517	Collège	Oron-la-Ville	21 754 057,00
318600,3409	Villa des Maîtres	Oron-la-Ville	1 222 030,00
318600,3520	Voirie, centre renfort	Oron-la-Ville	2 133 830,00
318600,3537	Garderie Liloane	Oron-la-Ville	1 189 780,00
318600,3537	Garderie Liloane - local poussettes	Oron-la-Ville	30 000,00
318600,3520	Garage PC Pralet	Oron-la-Ville	80 769,00
318600,3534	Pavillon scolaire	Oron-la-Ville	2 110 000,00
318600,1700	Buvette Foot	Oron-la-Ville	551 091,00
318600,3522	Local musique	Oron-la-Ville	106 464,00
318600,3522	Garage & réduits	Oron-la-Ville	38 462,00
318600,3522	Ancienne Salle Gym	Oron-la-Ville	813 072,00
318600,3522	W.C. publics	Oron-la-Ville	101 709,00
318600,3516	Refuge forestier	Oron-la-Ville	148 077,00
318600,5800	Eglise	Oron-la-Ville	2 637 250,00
318600,4520	Déchetterie Aux Pralets	Oron-la-Ville	410 000,00
318600,3410	Bâtiment communal	Oron-le-Châtel	1 490 376,00
318600,3523	Local feu	Oron-le-Châtel	58 438,00
318600,3523	Local voirie	Oron-le-Châtel	48 160,00
318600,3523	Dépendances village	Oron-le-Châtel	174 214,00
318600,3525	Centre scolaire	Palézieux	14 313 836,00
318600,3524	Bâtiment communal	Palézieux	1 892 975,00
318600,3526	Stand de tir	Palézieux	922 690,00
318600,3526	Couvert barbecue du stand de tir	Palézieux	61 100,00
318600,3526	Ciblerie 300 m	Palézieux	129 000,00
318600,3526	Ciblerie 50 m	Palézieux	119 000,00
318600,3529	Grande salle (Art'Scène)	Palézieux	742 250,00
318600,3536	Auberge communale	Palézieux	1 813 438,00
318600,3535	Ancienne garderie - Rte d'Ecoteaux 1	Palézieux-Gare	870 100,00
318600,3530	Battoir	Palézieux	607 051,00
318600,3528	Local pompiers, habitation	Palézieux-Gare	741 132,00
318600,3532	Local voirie Au Carroz	Palézieux	211 538,00

Comptes	Bâtiments	Lieux	Valeurs ECA
318600,5800	Eglise	Palézieux	2 799 402,00
318600,4520	Déchetterie Au Grivaz	Palézieux-Gare	384 500,00
318600,3404	Villa communale	Châtillens	783 145,00
318600,3404	Dépendances Au Village	Châtillens	18 033,00
318600,3504	Collège	Châtillens	1 355 047,00
318600,3506	Abri PC	Châtillens	1 187 001,00
318600,3507	Dépendances A la Croix	Châtillens	85 219,00
318600,5800	Eglise	Châtillens	2 888 820,00
318600,3414	Habitation (ancien collège)	Vuibroye	768 030,00
318600,3533	Dépendance (four à pain)	Vuibroye	308 750,00
318600,3533	Local voirie, abri bus	Vuibroye	297 000,00
318600,3533	Couvert fontaine	Vuibroye	68 850,00
318600,3513	Habitation + Salle villageoise	Les Thioleyres	1 462 000,00
318600,3515	Local feu	Les Thioleyres	58 449,00
318600,3515	Couvert à containers + fontaine	Les Thioleyres	61 250,00
318600,3511	Collège + Bâtiment administratif	Les Tavernes	704 010,00
318600,3407	Habitation + Rural Haut-Crêt	Les Tavernes	1 222 813,00
318600,3408	Ancien collège + archives	Les Tavernes	653 594,00
318600,3509	Collège	Ecoteaux	2 116 850,00
318600,3508	Grande Salle	Ecoteaux	1 495 980,00
318600,3509	Couvert place Riquet	Ecoteaux	47 083,00
318600,3510	Dépôt voirie (ex. déchèterie) no 4274	Ecoteaux	235 040,00
318600,3510	Dépôt voirie (ex. STEP) no 4240	Ecoteaux	656 400,00
318600,3401	Bâtiment communal	Bussigny-sur-Oron	933 227,00
318600,3501	Dépendances	Bussigny-sur-Oron	43 803,00
318600,3501	Local containers	Bussigny-sur-Oron	158 974,00
318600,3502	Collège	Chesalles-sur-Oron	2 509 181,00
318600,3402	Bâtiment communal	Chesalles-sur-Oron	2 943 803,00
318600,3403	Dépendances Rte du Village	Chesalles-sur-Oron	165 064,00
318600,3403	Dépendances (abri de bus)	Chesalles-sur-Oron	20 900,00
318600,3403	Refuge	Chesalles-sur-Oron	37 393,00
318601,3300	Cabinet de vignes	Corsier-sur -Vevey	16 042,00
318600,8100	Réservoir d'eau	Chesalles-sur-Oron	149 231,00
318600,8100	Réservoir eau potable	Oron-le-Châtel	227 457,00
318600,8100	STAP Champ du Bochet	Bussigny-sur-Oron	119 000,00
318600,4610	STAP A l'Ochettaz	Palézieux	36 300,00
318600,4610	STAP Aux Lécheyres	Oron-la-Ville	164 231,00
318600,4610	STAP La Planche des Bures	Oron-la-Ville	143 024,00
318600,4610	STAP & halte Au Bas du Pont	Ecoteaux	99 900,00
318600,4610	STAP En Fochaux - no 9345 (VOG)	Ecoteaux	404 200,00
	Totaux		99 565 046,00

6.1.2 Entretien des immeubles

Liste des objets loués (hormis les locaux scolaires et ceux loués par l'APERO) :

Localité	Lieux de l'objet loué	Type de l'objet	Date d'entrée
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	appt. 3 pièces	01.08.2016
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	appt. 4 pièces	01.05.2019
Bussigny-sur-Oron	Route du Village 2	local dans locaux de services au centre du village	01.10.2014
Châtillens	Chemin de l'Eglise 2	appt. 4 pièces rez-de-chaussée avec garage	01.04.2018
Châtillens	Chemin de l'Eglise 2	appt. 3.5 pièces	01.01.2013
Chesalles-sur-Oron	Chemin du Collège 1	appt. bâtiment scolaire	?
Chesalles-sur-Oron	Chemin du Collège 1	appt. bâtiment scolaire	?
Chesalles-sur-Oron	Au Village	local dans locaux de services à côté du congélateur communal	01.08.2014
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 2 pièces rez-de-chaussée	01.01.2018
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 2 pièces rez-de-chaussée	01.05.2009
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 3 pièces rez-de-chaussée	01.05.2009
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 3 pièces 1er étage	01.11.2018
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 1 pièce 1er étage	01.04.2014
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 3 pièces 1er étage	01.01.2014
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 4 pièces combles-duplex	01.07.2009
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 2 pièces combles-duplex	01.04.2019
Chesalles-sur-Oron	Route du Village 7	appt. 4 pièces combles-duplex	01.07.2009
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	appt. 2.5 pièces bâtiment scolaire	01.12.2013
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	appt. 3 pièces bâtiment scolaire	01.08.2016
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	appt. 3.5 pièces bâtiment scolaire	01.09.2012
Ecoteaux	Route de Maraçon 1	appt. 2 pièces bâtiment scolaire	01.09.2018

Localité	Lieux de l'objet loué	Type de l'objet	Date d'entrée
Ecoteaux	Ecoteaux	local ancienne déchèterie	01.07.2019
Les Tavernes	Route des Thioleyres 1	appt. 3 pièces ancien collège	01.09.1995
Les Tavernes	Ferme Haut-Crêt	appt.	Vacant
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	appt. 4.5 pièces	01.01.2018
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	appt. 3 pièces rdc	01.03.2017
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	ancien bureau communal	01.11.2013
Les Thioleyres	Route de Puidoux 10	ancien bureau communal	15.01.2019
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 3 pièces	01.08.1999
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 3.5 pièces	01.05.2013
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 2 pièces	01.05.2014
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 4 pièces	01.07.1999
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	La Poste	01.07.1991
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	appt. 4 pièces	01.08.2003
Oron-la-Ville	Le Bourg 9	local 41m2 + WC	01.03.2016
Oron-la-Ville	Place de la Foire	Ancienne sellerie	Vacant
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 12	appt. 4 pièces	01.11.2012
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 12	appt. 4 pièces	01.03.2013
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 12	appt. 4 pièces	01.08.2016
Oron-la-Ville	Route de Lausanne 10	appt. 3.5 pièces (collège)	Vacant
Oron-le-Châtel	Ancienne laiterie	Local communal, combles	?
Oron-le-Châtel	Au Château 3	appt. 4.5 pièces au 1er étage	01.05.2016
Palézieux	Route d'Ecoteaux 1	appt. 6 pièces	15.07.2017
Palézieux	Route d'Ecoteaux 1	appt. 2 pièces au 1er étage	01.11.2018
Palézieux	Grand-Rue 15	café-restaurant + appt	01.07.2011
Palézieux	Rue de la Gare 22	appt. 5.5 pièces	Vacant
Vuibroye	Chemin des Crêts-Bioley 1	appt. 3 pièces ancien collège	01.12.2001

Le montant total des loyers, sans les charges, s'élève à **CHF 689'650.--** (non compris les locaux scolaires ainsi que ceux loués à l'APERO).

Entretien des bâtiments :

Hormis l'entretien courant des bâtiments, comme par exemple, les contrôles annuels et les abonnements de chauffage, le ramonage, le traitement de l'eau potable, les contrôles de l'ascenseur ou encore le contrôle périodique des extincteurs ainsi que les petites réparations, les interventions suivantes ont, notamment, été réalisées :

6.1.2.1 Oron-la-Ville :

Collège



Entretien, contrôle et nettoyage de l'ensemble des installations de ventilation

Installation de trois mâts de drapeaux, à l'occasion de l'organisation des JOJ

Temple

Rénovation complète des cloches ainsi que du système électronique



Bâtiment administratif

Remplacement urgent du chauffe-eau

Centre sportif

- Achat d'une auto-laveuse professionnelle
- Rénovation des agencements des gradins
- Passage à la technologie LED et suppression de certains points lumineux (hall d'entrée et communs)

Buvette du foot

Certains travaux budgétés sur 2018 ont dû être déplacés en 2019 à cause de l'exploitation de la patinoire (vu l'état des conduites d'eau, ces dernières devaient être changées avant la réfection du carrelage. Toutefois, vu leur emplacement, nous avons dû attendre la fin de l'exploitation de la buvette de la patinoire).

6.1.2.2 Palézieux

Maison de commune

Changement de fenêtres (dernière étape)

Bâtiment scolaire à Palézieux

- Passage à la technologie LED et suppression de certains points lumineux
- Remplacement de l'ancien four de la salle polyvalente par un four professionnel combi-steamer
- Intervention favorable auprès de Holdigaz concernant la tarification du centre scolaire et obtention d'une rétrocession

Local du feu

Vu le projet en cours de démolition du bâtiment, la rénovation des sols n'a pas été effectuée.

Battoir

Câblage audio du bâtiment

Ancienne garderie

Réfection des extérieurs (mise en place de portails et surfaces engazonnées)

6.1.2.3 Les Tavernes

Ferme de Haut-Crêt

Afin de permettre la soustraction de la ferme selon la Loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR), diverses constructions illicites (poulailler, couvert) devront préalablement être démontées. Ces travaux sont prévus pour l'année 2020 et la procédure pourra alors se poursuivre.

6.1.2.4 Vuibroye

Ancien grenier à reconstruire

L'enquête a eu lieu du 23 avril au 23 mai 2019, le permis de construire a été délivré le 17 octobre 2019. Toutefois, au vu des nombreuses conditions du Canton, le projet a dû être réactualisé et la reconstruction devrait voir le jour en 2020.

6.1.3 Ventes d'immeubles et de terrains

- Le 3 avril 2019, la Municipalité a vendu la parcelle RF n° 528 de 2'494 m² à M. Mihajlo Kovacevic.
- La vente à terme conditionnelle de la parcelle RF n° 16068 « En Cramoux » à Palézieux signée avec M. Samuel Baldi est toujours en cours. Un projet de construction d'une station-essence est actuellement à l'étude.
- Les parcelles restantes « En Cramoux », soit les parcelles RF n^{os} 16074 et 16076 sont toujours en cours de négociation.
- La vente de la parcelle RF n° 6014 à Ecoteaux (préavis 09/2014) est dépendante de la décision du Tribunal fédéral, requis pour statuer sur la décision du Tribunal cantonal dans le cadre de la délivrance du permis de construire. A ce jour, la Municipalité attend toujours cette décision.

6.1.4 Achats de terrain

Le 11 novembre 2019, la Municipalité a procédé à l'acquisition de la parcelle RF n° 16081 de 1'080 m² pour la réalisation du Réservoir des Clos.

6.1.5 Projet de nouvelle caserne pour les pompiers

Suite au préavis accepté en octobre 2017 par le Conseil communal (15/2017), la demande de crédit de construction a été présentée au Conseil communal par le préavis 07/2019 pour une somme de **CHF 5'000'000.--**.

Le bureau Vallat partenaires a été mandaté comme BAMO jusqu'à la première phase de réalisation.

A ce stade, le bureau SCA Sylvain Carera architectes epfl-sia (auteur du projet) a repris le mandat. C'est l'entreprise Guillet Constructions Générales SA qui est sortie en tête et qui a commencé la réalisation du bâtiment.



Malgré quelques soucis relatifs à la structure du terrain (présence d'eau), les travaux se déroulent bien et le terme est toujours fixé à l'automne 2020.

6.1.6 Construction du nouveau collège

L'année 2019 a marqué un tournant dans la planification du collège et de nombreuses séances ont été organisées à cet effet, dont 11 COPIL.

Lors du Conseil communal du 18 février 2019, ce dernier a accepté un crédit de **CHF 39'021'272.-- TTC** pour la réalisation du collège et les travaux qui y sont directement liés. Un amendement a été accepté pour soustraire **CHF 700'000.--** au préavis initial pour les accès routiers et l'aménagement pour la dépose des élèves qui devront faire l'objet d'une nouvelle demande de crédit avec des projets mieux aboutis.

Une séance publique a été organisée le 12 mars 2019 et a réuni quelques voisins.

Parmi plusieurs offres, l'entreprise Steiner SA avait été retenue pour son projet et en particulier pour sa variante moins coûteuse, en maintenant le même programme des locaux, parfois redimensionnés. Donnant suite à l'adjudication des travaux le 29 novembre 2018 à l'entreprise Steiner SA, sous réserve des validations du PPA et de l'octroi par le Conseil communal du crédit, le contrat a pu être signé le 5 avril 2019.

Le contrat de BAMO a été quant à lui attribué aux bureaux Vallat Partenaires et Ducrest Metzger Architectes qui, conjointement, suivront et conseilleront la Municipalité.

L'enquête publique pour le projet proprement dit du collège s'est déroulée du 15 juin au 14 juillet 2019 et a généré 2 observations et 6 oppositions. Les conciliations et les nombreux échanges avec les voisins concernés se sont conclus par leur retrait et le permis de construire a pu être délivré avant la fin de l'année 2019.

Le collège rentrant dans une phase de construction, seuls MM. Philippe Modoux, Syndic, et Thierry Ménétrey, Municipal, représenteront la Municipalité au COPIL. M. Christian Bays, Municipal, s'étant occupé en particulier du programme scolaire et M. Olivier Sonnay, Municipal, de la planification de la zone et du projet de construction jusqu'à la délivrance du permis de construire, se sont tous deux retirés du COPIL.



Images de synthèse présentées lors de l'enquête publique

Confiante dans les travaux qui ont juste débuté fin 2019, la Municipalité maintient son objectif de finaliser les travaux de construction pour la fin de la législature et une mise à disposition des équipements scolaires à la reprise en août 2021.

6.1.7 Patinoire



Pour la 6^{ème} année consécutive, la gestion de la patinoire et de sa buvette a été confiée à M^{me} Sandra Baud et son compagnon, M. Thierry Muser.

L'inauguration a eu lieu le 6 novembre 2019 avec les entreprises qui ont participé financièrement au sponsoring. La Municipalité les remercie chaleureusement.

Durant les périodes scolaires, les enfants de l'Etablissement Oron-Palézieux ainsi que des écoles voisines occupent les installations.

Grâce au dévouement de tous, c'est la dixième année qu'une patinoire est aménagée à Oron-la-Ville.

6.1.8 Oron-la-Ville - Refuge du Chaney - Projet de remplacement

Le projet de reconstruction du Refuge du Chaney a bien avancé en 2019. Plusieurs versions et réflexions ont été menées. La version présentée et validée par la Municipalité doit être présentée au Service cantonal des Forêts début 2020 pour approbation préalable.

Suivant le résultat de cette consultation et si le projet passe ce premier stade, la Municipalité présentera un préavis pour un crédit d'investissement au Conseil communal.



6.2 Section 2 Forêts

6.2.1 Généralités et rapport du Groupement forestier Broye-Jorat

Pour rappel, le Groupement forestier Broye-Jorat, issu de la fusion des Groupements forestiers de Jorat-Moudon et Haute-Broye, a débuté son activité au 1^{er} janvier 2014. Il regroupe 17 communes, ainsi que l'Etat de Vaud pour les domaines forestiers cantonaux et la Confédération pour la Place d'Armes de Moudon. La Commune d'Oron est liée au Groupement forestier Broye-Jorat par un bail à ferme.

Suite à divers évènements, le Groupement forestier Broye-Jorat s'est réorganisé en 2019. En effet, le départ à la retraite de M. Eric Sonnay en juillet 2019 a créé quelques changements dans les trois triages qui sont maintenant gérés comme suit :

- le triage 54 (région d'Oron) géré par M. Didier Gétaz, Garde forestier, depuis le 1^{er} octobre 2019 ;
- le triage 55 (région Jorat) géré par M. Marc Rod, Garde forestier ;
- Le triage 57 (région Moudon) géré M. Mathieu Détraz, Garde forestier.



Eric Sonnay

Voici, ci-dessous, quelques chiffres pour l'exploitation des forêts d'Oron :

Sur les 165 ha de forêts communales, la possibilité de coupe (exploiter) est de 1'550 m³ dont 1150 m³ de résineux et 400 m³ de feuillus.

Plantations :	Chênes	120
	Vernes blanches	30
	Charmes	30
	Erables champêtres	50
	Hêtres	25
	lfs	50
	Epicéas	75
	Total	380
Soins culturaux :	9.66 ha	
Coupes :	6 coupes de bois pour un volume martelé de	1'241 sylves
Chablis :	Bois versés par différents coups de vent	767 sylves
Volumes produits par assortiment :	Bois de service résineux	1'432 m ³
	Bois de service feuillus	57 m ³
	Bois d'industrie résineux	153 m ³
	Bois de feu résineux	234 m ³
	Bois de feu feuillus	900 m ³
		2'776 m ³

6.2.2 Chalarose du frêne

La Chalarose du frêne est toujours d'actualité mais les gros travaux entrepris dans les zones à risque (routes et lieux publics) ont permis de garantir un maximum de sécurité pour la collectivité.

6.2.3 Plan de gestion des forêts communales

Malgré les plans de gestion en cours, l'exploitation forestière de 2019 a été rythmée par les effets climatiques. Les saisons trop sèches des deux dernières années ont fait de gros dégâts et les hivers trop doux ont favorisé les prédateurs. Les constatations sont les suivantes :

- Enormément de bostryches sur les résineux, surtout l'épicéa beaucoup plus vulnérable à cause de la sécheresse ;
- Les hêtres ont souffert des grosses chaleurs avec des phénomènes d'éclatement sur les parties supérieures ;
- Les fortes tempêtes ont couché également les plantes affaiblies durant ces années trop sèches.

6.3 Section 3 Vignes

La Commune d'Oron est propriétaire de trois parcelles de vignes achetées par la Commune d'Oron-la-Ville en 2010 :

N°	Surface	Désignation de la situation	Valeur fiscale
1166	10'453 m ²	Clos d'Oron	116'000.--
1168	3'424 m ²	Clos d'Oron	38'000.--
1185	1'342 m ²	Châtillon	15'000.--

6.3.1 Production

Le vignoble Clos d'Oron (Appellation Chardonne AOC Lavaux), est situé sur la Commune de Corsier-sur-Vevey. D'une superficie totale de 15'219 m², il permet de récolter du vin blanc (Chasselas), ainsi que du vin rouge composé des cépages Gamaret - Garanoir.

Désirant renouveler la vigne et mieux la diversifier, la Municipalité a procédé à un arrachage des plants de chasselas blanc sur env. 1'500 m². Ces plants ont été remplacés par du Pinot noir et du Galotta rouge. Par ailleurs, saisissant l'occasion de ces travaux, la Municipalité a réalisé l'installation d'un système d'électro-osmose qui assèche le sol en profondeur et qui permet de remplacer l'eau par de l'air dans les pores du sol. Cette oxygénation se traduit sur la croissance de la tige et améliore le développement de la vigne.

Notre tâcheron est M. Olivier Paley (de Chexbres) et notre conseiller viticole, M. Robert Martin. Chaque année, un compte de vignolage est dressé.

L'excellente cuvée 2018 (dégustée en 2019) a, de nouveau, été honorée de la mention Grand Cru et du Label Terravin « Lauriers d'Or » (vin rouge et vin blanc).

Le blanc mis en bouteilles (pour la consommation communale) est vinifié par M. Pascal Fonjallaz, Vigneron à Epesses.

Le rouge est vinifié par M. Jean-Philippe Mayor de la Cave Albert Mayor SA à Vevey, lequel s'occupe également de la vinification du blanc vendu en vrac.



6.3.2 Vente

Au 31 décembre 2019, les ventes suivantes ont été enregistrées :

- 2'652 bouteilles de Clos d'Oron blanc (0,7 l.)
- 3'199 désirées de Clos d'Oron blanc (0,5 l.)
- 930 bouteilles de Clos d'Oron rouge (0,7 l.)

Dans le cadre d'apéritifs officiels où le vin d'honneur de la Commune a été servi, il a été offert 1'096 bouteilles de blanc, 312 désirées de blanc et 484 bouteilles de rouge.

A noter que le vin offert aux sociétés locales représente un soutien important de la Commune lors de l'organisation de manifestations sur le territoire communal.

6.3.3 Présence au Vinorama

Afin de promouvoir le Clos d'Oron, la Municipalité a décidé de tenter l'expérience de le présenter au Vinorama de Rivaz. Après une année, 72 bouteilles ont été écoulées par ce canal. Si le résultat commercial n'est pas spectaculaire, il n'en demeure pas moins que la présence du Clos d'Oron dans ce cadre exceptionnel est intéressante au niveau de son image.



6.3.4 Challenge du Clos d'Oron

Désirant se rendre compte à quel point le Clos d'Oron voyage dans le monde, un « Challenge du Clos d'Oron » a été mis sur pied et a rencontré un joli succès avec une trentaine de photos adressées dans les délais.

Pour l'année 2019, la Municipalité a décidé d'attribuer le Challenge à M. Xavier Rebetez d'Oron-la-Ville, pour sa photo prise au Pont-du-Gard (France) le 16 juillet 2019. Toutes les photos sont consultables sur le site www.oron.ch/Vignes/Challenge du Clos d'Oron.



Elle a aussi pris la décision de relancer une nouvelle édition pour 2020.

6.3.5 Tonneau



La réalisation du futur tonneau est toujours en gestation. Le bois des chênes abattus en février 2017 au Bois des Adoux à Palézieux et au Bois de Mont à Oron-la-Ville a terminé sa période de séchage. La création d'un tonneau de 1'000 litres, symbolisant 100 litres pour chaque localité que compte la Commune d'Oron pourra donc prochainement commencer.

La réalisation de cet ouvrage sera confiée à M. Franz Hüsler, tonnelier schwytois basé à Saint-Légier.

6.3.6 Fête des vignerons



La magnifique Fête des vignerons 2019 faisant partie des souvenirs, la Municipalité a décidé d'inviter la cinquantaine de participants domiciliés sur le territoire communal pour une réception organisée en parallèle au Téléthon.

Vingt-cinq d'entre eux ont répondu à l'appel et ont défilé fièrement, de la place de la Foire au centre sportif, derrière la bannière d'Oron. A noter également la présence de M. Jean-Daniel Berthet, Roi de la fête, et de notre vigneron, M. Pascal Fonjallaz.



Ce fut également l'occasion de présenter la cloche offerte par la Commune d'Oron pour récompenser les agriculteurs qui ont mis une vache à disposition de la FEVI pour les spectacles et les cortèges.



6.4 Section 4 Travaux

6.4.1 Réseau routier et places

6.4.1.1 Entretien 2019

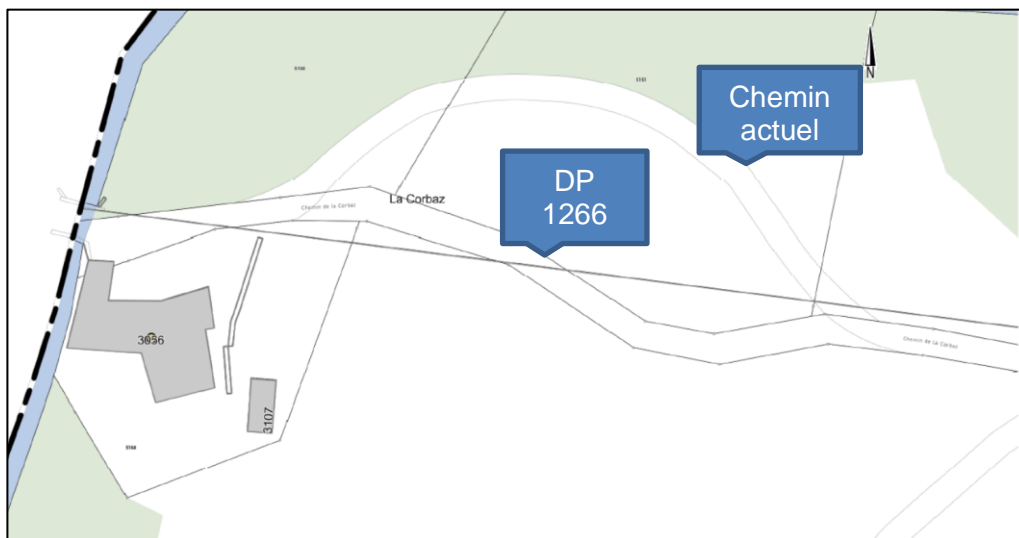
L'entretien des routes s'est bien déroulé vu la saison chaude de l'été. Les enrobés ont pu se réaliser dans de bonnes conditions et diverses zones ont été mises à neuf :

- Place du battoir à Palézieux
- Place du collège à Châtillens
- Place près du temple à Oron-la-Ville
- Place arrêt de bus à Palézieux-Village
- Les deux accès de la zone industrielle « En Cramoux » à Palézieux

Le budget d'entretien annuel permet de garder un réseau dans un état impeccable et surtout évite des grosses surprises ou des interventions d'urgence. La sécurité routière est un critère prioritaire pour la Municipalité.

6.4.1.2 Chesalles - Chemin de la Corbaz - Adaptation des limites

La mise à l'enquête concernant la correction du Chemin de la Corbaz n'ayant pas enregistré d'opposition, le dossier est actuellement en mains d'un Notaire pour procéder aux inscriptions nécessaires.



6.4.1.3 Oron-la-Ville - Réfection des Routes de Lausanne et de Moudon

Donnant suite à l'acceptation par le Conseil communal du préavis 05/2019 pour un crédit d'investissement de **CHF 3'870'000.--**, les travaux des Routes de Lausanne et de Moudon ont été réalisés en 2019 en priorité sur l'axe de Lausanne, le tronçon de Moudon sera quant à lui terminé en 2020.

Les changements importants sont les suivants :

- Création de passages facilités devant le garage Rod (en faveur des piétons) ;
- Suppression de l'arrêt de bus devant le garage Rod qui n'était plus aux normes (sera remplacé par la gare routière) ;
- Remise à neuf du rond-point de la COOP (y compris la structure centrale) ;
- Déplacement de l'escalier au profit du centre commercial ;
- Création d'une présélection en faveur de la nouvelle gare routière ;
- Remise à neuf des feux piétonniers afin de garantir un maximum de sécurité pour les élèves d'Oron.

La Municipalité adresse un grand merci au bureau d'ingénieurs qui a fait une étude complète de ces travaux permettant ainsi d'enregistrer un minimum de surprises pendant la réalisation.

La pose des dernières couches de phonoabsorbant se fera de nuit afin d'éviter les blocages de la circulation et les dates seront fixées selon l'avancement des travaux du nouveau collège.



6.4.1.4 Oron-la-Ville - Gare routière

Vu l'urgence de la réalisation du nouveau collège, la Municipalité avait décidé de sortir le projet d'aménagement de la place de parc périphérique pour les bus scolaires.

Ce projet, ainsi que la solution idéale ont été difficiles à imaginer. Après plusieurs séances, M. Modoux, Syndic, a proposé une variante intéressante en périphérie de la Route de Lausanne. Cette dernière prévoyant une gare routière va apporter beaucoup de confort à la collectivité :

- Permettre de centraliser tous les arrêts de bus scolaires au profit du nouveau collège et la petite école d'une manière confortable et sécurisée à l'extérieur du grand trafic routier d'Oron ;

- Donner la possibilité aux cars postaux de CarPostal et des TPF d'échanger leurs passagers dans des conditions idéales ;
- Donner aux chauffeurs la possibilité d'effectuer leur pause ponctuelle sans créer de nuisances ;
- Libérer la Place de la foire de ces grands bus devenus dangereux ;
- Donner la possibilité à tout le corps enseignant de bénéficier d'une place de parc toujours disponible et de proximité avec l'école ;
- Faciliter le parcage des citoyens vivant dans l'habitat dispersé de la Commune lorsqu'ils viennent au centre d'Oron ;
- Encourager l'utilisation des transports publics ;
- Créer de la réserve pour les éventuels et futurs développements de la zone périphérique.

Le Municipal des routes se réjouit de présenter, dans le courant 2020, ce magnifique projet au Conseil communal.

6.4.1.5 Palézieux - Réfection du Chemin du Pré-du-Château

Le projet de réfection de ce chemin est toujours en attente. Un hiver très enneigé pourrait remettre rapidement ce sujet sur la table.

6.4.1.6 Oron-la-Ville - Etude pour la réalisation d'un giratoire à la Route de Bulle

La mise à l'enquête du futur giratoire de la Route de Bulle a été publiée du 1^{er} au 30 septembre 2019 et n'a pas rencontré de difficulté particulière.

Notre mandataire s'attelle actuellement à la finition du projet, qui a pris un peu de retard en raison de la coordination à mettre en place avec la création d'une gare routière et ses implications au niveau des transports publics.

La demande de crédit d'investissement devrait être présentée en 2020.

6.4.1.7 Palézieux - Etude de la traversée du village

L'étude de la traversée du village est toujours en cours. Une présentation publique du projet a été organisée le 14 mars 2019 et le dossier complet a fait l'objet d'un examen préalable auprès de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

Après quelques corrections et adaptations, le dossier pourra être mis à l'enquête publique dans le courant 2020 et la demande de crédit au Conseil communal y relative pourra être présentée.



6.4.1.8 Palézieux - Route de Granges - Chemin piétonnier « Les Vuavres »

Le dossier de modification de l'assiette du domaine public et de l'inscription d'une servitude publique de passage à pied est toujours en mains du Notaire. Cela dit, à l'exception des inscriptions au Registre foncier, toute la procédure est terminée au niveau communal.

6.4.1.9 Châtillens - Terril des mines



Dans le cadre de l'organisation du Rallye FVJC 2020 par la Jeunesse de Palézieux, un projet de valorisation et de sentier didactique de l'ancien terril des mines de Châtillens est en cours.

Il sera réalisé en collaboration avec la Protection civile et l'Inspection des forêts.

6.4.1.10 Oron-le-Châtel - Ch. de la Compelenaz - Fontaine

L'ancienne fontaine en bois alimentée par la source Jean de Paris étant devenue en piteux état, le Service de la voirie a mis en avant ses compétences pour créer de toute pièce un nouveau bassin en béton.



6.4.1.11 Signalisation et marquages routiers

La signalisation et les marquages routiers représentent une dépense annuelle importante. En effet, les nombreuses mises en état nécessitent sans arrêt des interventions des entreprises concernées. Le but est de garder un réseau routier sécurisé au maximum sur le territoire communal.

6.4.1.12 Transports spéciaux

Les transports spéciaux sont toujours fréquents sur les Routes de Lausanne et de Palézieux. La Municipalité constate que les informations ne passent pas et très souvent, ce sont les riverains qui nous disent le lendemain que le « monstre » est passé. C'est un problème pour le Service de la voirie qui retrouve la signalisation verticale dans tous les sens.

6.4.1.13 Radars pédagogiques



Les deux radars pédagogiques ont été achetés en 2019 et sont placés ponctuellement dans une vingtaine de points stratégiques de la Commune d'Oron. Après quelques mois d'expérience, la Municipalité ne doute plus de l'efficacité de ces appareils.

6.4.1.14 Contrôles radar

La Gendarmerie vaudoise a effectué 53 contrôles de vitesse sur le territoire communal en 2019, ce qui représente un total de 28'953 véhicules. 1'694 automobilistes ont été dénoncés, soit une moyenne de 4.08 % (5.08 % en 2018). La moyenne cantonale pour la même période est de 3.22 % (3.28 % en 2018). La baisse enregistrée serait-elle le signe de l'efficacité des radars pédagogiques ? L'avenir nous le dira.

6.4.1.15 Déneigement

Le Service de la voirie a bénéficié d'une saison hivernale 2019 - 2020 très calme. Ils ont assumé les sorties pour le salage mais la neige, restant sur les flancs des Préalpes, n'est pas venue jusqu'à Oron.

Le Municipal des routes tient à relever la motivation des collaborateurs du Service de la voirie qui ont profité du manque de neige pour faire une passerelle à neuf du côté de la cabane des pêcheurs à Palézieux-Village, un magnifique bassin à Oron-le-Châtel et une quantité de remises en ordre qui permettront de travailler plus efficacement à l'avenir.

Un proche collaborateur privé qui partageait depuis des décennies le déblaiement de la neige, ami emblématique de la Bourgade d'Oron, nous a quittés en août 2019. En effet, M. Jacky Burgdorfer restera à jamais dans nos mémoires et dans nos cœurs et nous garderons de lui un souvenir reconnaissant. Peut-être qu'il a gardé un peu de neige dans sa dernière demeure.

6.4.2 Eclairage public

Sur la base du contrat conclu avec l'entreprise Demierre Deschenaux SA à Oron-la-Ville, et après avoir mis en place une nouvelle stratégie d'intervention, cette dernière s'est occupée des réparations à effectuer sur le réseau communal à la satisfaction de la Municipalité.

Le sentier du Carroz est maintenant équipé d'un éclairage public. Il permet aux habitants de Palézieux-Village de rejoindre la gare aussi bien depuis le nouveau quartier que depuis la Maison de commune.

Un test d'extinction de l'éclairage public est en cours dans le quartier de l'Anémone Jonquille depuis cet automne. Il concerne quatre lampadaires. L'éclairage est interrompu de 23h00 à 5h00.

Ce quartier a été choisi car il est en dehors des axes de circulation très fréquentés et il regroupe aussi bien des villas individuelles que des immeubles locatifs.

Les économies d'électricité ne sont pas le but principal de ce test, mais il s'agit plus d'agir dans un but de redonner des zones de nuit aux animaux nocturnes et de favoriser la biodiversité.

Chaque fois que cela est possible, les mâts d'éclairage public sont remplacés par des mâts à LED avec possibilité de diminuer l'éclairage voir de le supprimer s'il n'est pas absolument indispensable pour des raisons de sécurité routière.

6.4.3 Chemins privés - Etude pour réfection

Le projet des chemins privés évolue à son rythme. En 2019, nous avons eu la visite officielle des responsables cantonaux et de l'expert fédéral afin de connaître quel montant ou pourcentage sera accordé pour chaque objet. Un planning a été établi et les premières remises en état devraient débuter dès fin 2020.

6.4.4 Places de jeux

Pas de nouveaux objets pour les places de jeux. La construction et l'aménagement extérieur du nouveau collège d'Oron-la-Ville apporteront de nouveaux espaces pour les enfants.

Dans le cadre de la réalisation de leurs immeubles, les Retraites populaires ont également réalisé une nouvelle place de jeux à Palézieux-Village.

6.4.5 Cimetières

Les travaux des Retraites populaires ont permis de faire une remise en état importante sur la partie ouest du cimetière de Palézieux-Village. Cette mise en œuvre a permis d'arracher les horribles thuyas et de les remplacer par une séparation en gabions.

La nouvelle structure est animée par une végétation proposée par M. Menétrey, Municipal, très sensible à toutes les plantes de la Commune.

6.4.6 Entretien des espaces verts

Les collaborateurs du Service de la voirie se perfectionnent de manière ciblée afin de pouvoir assumer au mieux les tailles, élagages et les diverses tâches du secteur.

6.4.7 Revitalisation de la Biorde

Ce sujet est toujours en cours d'étude auprès de l'Association VOG. Rien à signaler pour 2019.

6.4.8 Châtillens - Quartier du Grenet - Dangers naturels

Le quartier du Grenet est toujours à l'étude et une conduite d'eaux claires sera projetée en 2020 afin de sécuriser définitivement cet endroit très vulnérable aux inondations.

6.4.9 Entretien des fossés

Les fossés sont toujours parfaitement suivis et débouchés afin d'éviter les dégradations du réseau routier. Depuis 2012, la Municipalité constate et apprécie les avantages de gérer tout le territoire d'une manière organisée et égale.

6.4.10 Entretien des berges et des ruisseaux

Le Groupement forestier Broye-Jorat est très souvent intervenu en 2019 pour dégager des chablis tombés avec la tempête. Ces arbres provoquent souvent des barrages qui détruisent également les berges des rivières et des ruisseaux.

6.4.11 Véhicules et machines du Service de la voirie

Donnant suite au préavis 06/2019 pour lequel le Conseil communal a accordé un crédit de **CHF 76'500.--**, la Municipalité a procédé à l'achat du nouveau tracteur.



Cet engin correspond parfaitement aux besoins du Service de la voirie.

Par ailleurs, le Service de la voirie se charge de l'entretien régulier des véhicules et machines mis à sa disposition.

6.5 Déchets

6.5.1 Ramassage et collecte des ordures ménagères

La Municipalité a décidé d'abandonner l'automate pour la recharge des cartes déchets. En effet, divers informaticiens se sont penchés sur une possibilité de mise à jour, mais toutes ces propositions se sont révélées impossibles à mettre en œuvre et ce dernier n'était plus réparable.

Une offre pour l'acquisition d'un nouvel automate a été demandée et rapidement abandonnée. En effet, le coût était trop élevé (**CHF 20'000.--**). De plus, il était irréaliste de trouver un monnayeur compatible avec notre système. Il était possible de mettre en place uniquement un appareil avec des cartes de débit ou de crédit.

La Commune d'Oron continue de travailler avec le système de la taxe au poids pour la gestion des ordures ménagères. Pour ce faire, elle utilise un réseau de 56 conteneurs semi enterrés et de 2 Ecopress équipés de bennes de 32 m³.

Les Ecopress

Les utilisateurs ont parfaitement adopté ces nouveaux moyens d'élimination des déchets. Ils sont utilisés régulièrement. Les retours des utilisateurs sont très positifs. L'utilisation de sacs de 110 litres est très appréciée par la population. On y dépose volontiers son sac à ordures en allant à la déchèterie.

Avec 28'578 ouvertures, les Ecopress représentent le 17 % du total des ouvertures et plus de 147'000 kilos y ont été déposés, soit le 25 %.

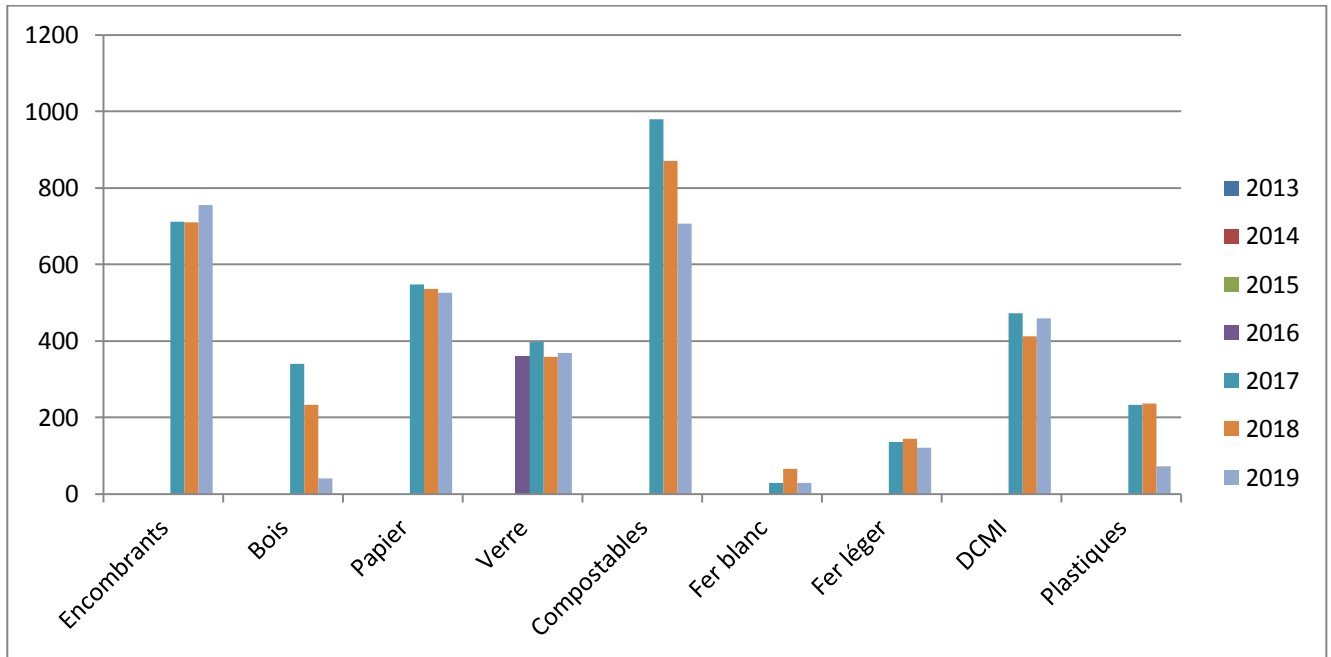
Les Molok représentent les 83 % des ouvertures avec 136'000 ouvertures et 456'586 kilos déposés, soit le 75 % du tonnage récolté.

6.5.2 Statistique des déchets récoltés

Type de déchets	Apports 2015 en tonnes	Apports 2016 en tonnes	Apports 2017 en tonnes	Apports 2018 en tonnes	Apports 2019 en tonnes
Objets encombrants	609	672	712	710	756
Compostables	941	707	979	870	707
Bois usagés	235	238	339	232	40
Verres mélangés	356	359	395	358	368
Papier + carton	586	558	548	535	525
Métaux	136	162	165	210	150
Plastiques	240	247	233	236	72

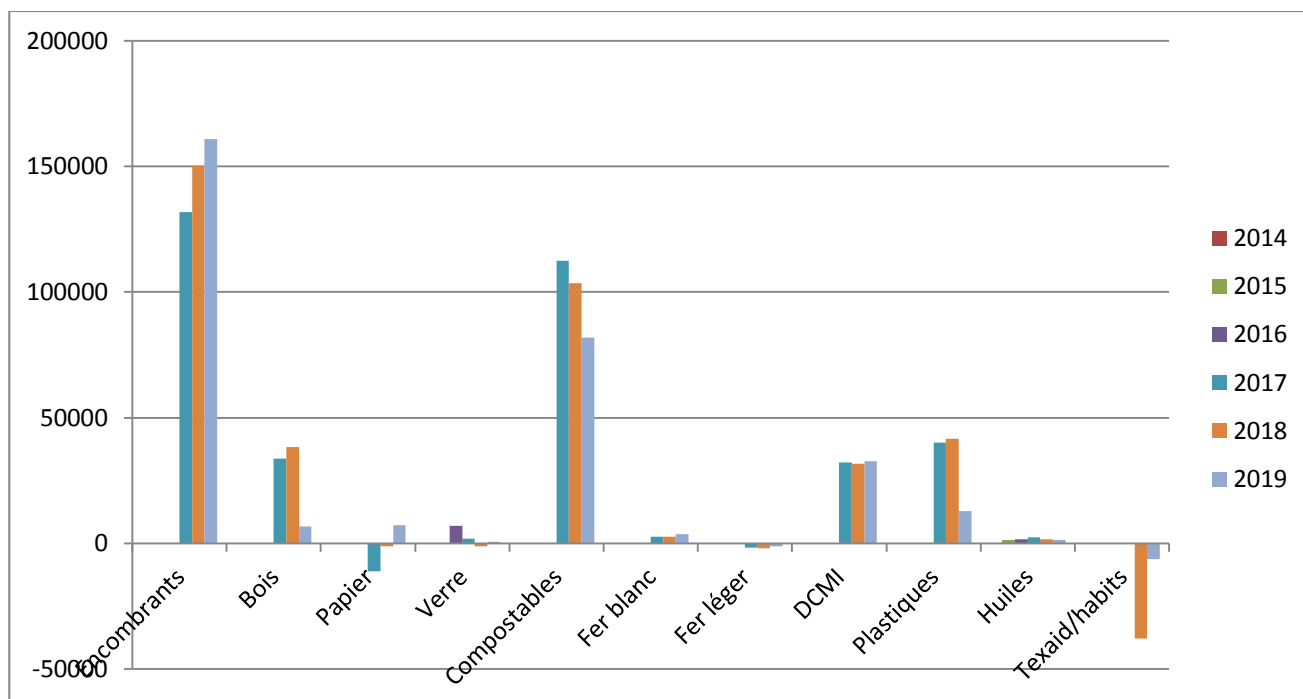
En 2019, le bois a été mélangé aux encombrants, ce qui ne sera plus le cas en 2020.

Graphique sur l'évolution des déchets récoltés dans la Commune d'Oron depuis 2013



Graphique des coûts

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Encombrants	93'999.63	108'323.24	117'110.51	131'764.44	150'087.77	160'956.68
Bois	28'466.20	27'608.06	27'551.44	33'771.48	38'341.36	6'645.93
Papier	17'042.90	33'305.07	7'243.50	-11'099.00	-1'301.36	7'232.09
Verre	5'526.12	3'049.00	6'856.98	1'889.25	-1'091.82	653.10
Compostables	96'429.56	107'076.70	87'648.55	112'482.62	103'523.89	81'809.44
Fer blanc	3'282.70	3'387.82	3'070.14	2'498.30	2'516.58	3'690.19
Fer léger	-3'833.10	1'274.30	895.60	-1'742.86	-1'845.12	-1'118.57
DCMI	25'403.87	26'023.00	26'923.93	32'164.95	31'665.28	32'662.56
Plastiques	19'093.31	33'962.66	36'888.31	39'958.02	41'695.90	12'749.97
Huiles	0.00	1'047.00	1'724.90	2'266.61	1'579.03	1'342.86
Texaid/habits	0.00	0.00	0.00	0.00	-37'773.42	-6'241.90



6.5.3 Plastiques souples et flaconnages - Fin de la récolte séparée

Cette mesure mise en place depuis maintenant 18 mois est maintenant mieux acceptée par la population. En effet, nous remarquons une diminution des mauvais tris en déchèterie.

Malheureusement, le nombre d'incivilités ne diminue pas. Il suffit de voir les panneaux que les agriculteurs doivent mettre au bord des routes de la région. Nous avons également reçu des remarques des commerces qui reçoivent en retour de plus en plus d'emballages et de sacs poubelles abandonnés autour des centres commerciaux de la Commune.

6.5.4 PET Recycling - Benne

PET Recycling a contacté la Municipalité pour mettre à la déchèterie d'Oron-la-Ville une benne de 40 m³. En effet, la Commune récolte plus de 10 tonnes de bouteilles de PET sur le site d'Oron-la-Ville et la déchèterie de Palézieux un peu plus de 6 tonnes. Nous pouvons, de cette manière, faire des économies de transports en direction des recycleurs. Un tri très strict est effectué par nos employés afin que seules les bouteilles de PET boissons soient remises à PET Recycling. Les autres emballages PET doivent être déposés dans les poubelles afin d'être incinérés.

6.5.5 Dépôts sauvages

Tout comme l'année passée, de trop nombreux sacs de déchets sont abandonnés à côté des Molok par quelques personnes qui commettent ainsi des actes de littering. Lorsqu'elles peuvent être identifiées, une amende de **CHF 200.--** est prononcée. Le personnel communal ouvre systématiquement les sacs découverts.

En 2019, 47 dénonciations ont été prononcées.

6.5.6 Oron-la-Ville et Palézieux - Agrandissement des déchèteries

Après une année et demi de fonctionnement, les déchèteries donnent entière satisfaction aux utilisateurs. La mise en place d'un sens de circulation est une véritable valeur ajoutée pour la fluidité du trafic. Les débuts ont été parfois difficiles, mais les utilisateurs se sont rapidement habitués.

Quelques personnes malheureusement refusent d'utiliser les bennes à encombrants de manière correcte, mais les employés communaux se chargent de donner les explications pour convaincre les utilisateurs.

Les sacs plastiques et « biodégradables » sont encore trop souvent retrouvés dans les bennes de déchets verts. Ils n'ont pas place dans ces dernières ; en effet, elles sont livrées dans un centre de compostage qui n'arrive pas à les traiter. Les contenus de mauvaise qualité pourraient être envoyés en usine d'incinération et leur élimination facturée à la Commune.



Oron-la-Ville



Palézieux

Durant 2019, l'ensemble des intervenants des déchèteries ont suivi un cours de CRIDEC pour la gestion des déchets spéciaux et de leur conditionnement.

6.5.7 Molok - Entretien

Durant l'année écoulée, nous avons constaté que plusieurs utilisateurs se plaignaient que le système ne fonctionnait pas correctement, Molok pleins, sacs coincés à l'intérieur.

Un gros travail d'analyse des pannes a été fait par le fabricant. Il en ressort que ces dernières sont de moins de 1 % (nombre d'interventions avec réparation). Nous avons constaté que dans de nombreux cas, la carte n'est simplement pas rechargée.

Les sacs de 110 litres sont déposés ou deux sacs sont « bourrés » dans le Molok. Des autocollants avec des instructions ont été posés depuis sur chaque Molok.

Un nouveau logiciel et un firmware ont été développés et testés sur certains Molok ; cette évolution nous permettra de passer à la 4G, bloquera le Molok si un sac est coincé et avertira l'utilisateur si le solde de la carte est à zéro franc.



6.5.8 Chute des ristournes pour les déchets

Suite à la crise commerciale entre les USA et la Chine, cette dernière a fermé ses frontières pour le tri et le recyclage des déchets des pays étrangers. Les autres pays asiatiques ayant fait de même, l'Europe, dont la Suisse, a vu ses filières d'élimination se tarir.

Les prix du papier, du verre, de l'alu et du métal se sont effondrés. Par exemple, pour le papier encore rétribué **CHF 60.--** la tonne au début 2019, aujourd'hui nous devons payer **CHF 50.--** la tonne pour l'éliminer.

6.5.9 Collaboration avec les communes voisines

Dans le cadre des bonnes relations entretenues avec les Communes clientes de la déchèterie et suite à la demande de la Commune de Chapelle-sur-Oron de pouvoir accéder au système de pesée des déchets pour les déchets ménagers, une convention a été rédigée d'entente avec les Services des cantons respectifs et cette dernière a été approuvée le 1^{er} mai 2019 par le Canton de Vaud et le 28 août 2019 par le Canton de Fribourg.

Par ailleurs, une nouvelle convention a été signée avec les Communes de Granges (Veveyse), Auboranges, Chapelle-sur-Oron et Saint-Martin pour adapter les modalités de prise en charge pour les déchets livrés en déchèterie.



6.5.10 Taxe des déchets pour les entreprises

Aujourd'hui, les déchèteries de la Commune d'Oron sont dans les dernières à accepter les déchets des entreprises. En comparaison avec d'autres déchèteries du Canton, la moyenne des encombrants est de plus de 90 kilos par habitant alors que la moyenne cantonale se situe entre 30 et 40 kilos par habitant. Les entreprises bénéficient de taxes peu élevées dans notre Commune et il faudra certainement les retravailler pour couvrir les coûts engendrés.

Il n'est pas inutile de rappeler que dans l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), il est précisé que les communes sont responsables de l'élimination des déchets urbains, qu'elles peuvent accepter ceux des entreprises en petites quantités, mais que ces dernières doivent avoir leur propre filière d'élimination pour les déchets résultant de leur activité professionnelle.

6.5.11 Journée Clean Up

Le 14 septembre 2019 a eu lieu la traditionnelle journée Clean Up sur notre Commune.

Cette année, les participants ont travaillé sur le thème des mégots de cigarettes. Ils ont été sensibilisés sur la toxicité de ces derniers dans le milieu naturel, particulièrement les rivières et la pollution de l'eau (1 mégot pollue 500 litres d'eau). Un tube en verre de plus d'un mètre a rapidement été rempli. À la fin de la matinée, les enfants ont pu découvrir le monde fascinant des pompiers avec une visite des différents camions.

7 Urbanisme - Police - Protection civile

7.1 Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions

7.1.1 Etudes en cours

7.1.1.1 Nouvelle mensuration cadastrale

Depuis 2015 et pour une durée de 5 ans environ, le bureau NPPR Ingénieurs et géomètres SA a été mandaté par le Canton pour réaliser une nouvelle mensuration officielle de notre Commune.

Jusqu'ici, la mensuration était issue de vieux plans graphiques numérisés non précis au vu des dilatations que ces derniers ont pu avoir avant leur digitalisation.

A ce jour, le bureau de géomètres a déposé le dossier pour contrôle auprès de l'Office de l'information sur le territoire (OIT). Un dépôt au Registre Foncier est prévu pour l'été 2020.



Exemple de rattachement d'une parcelle communale au DP (domaine public)

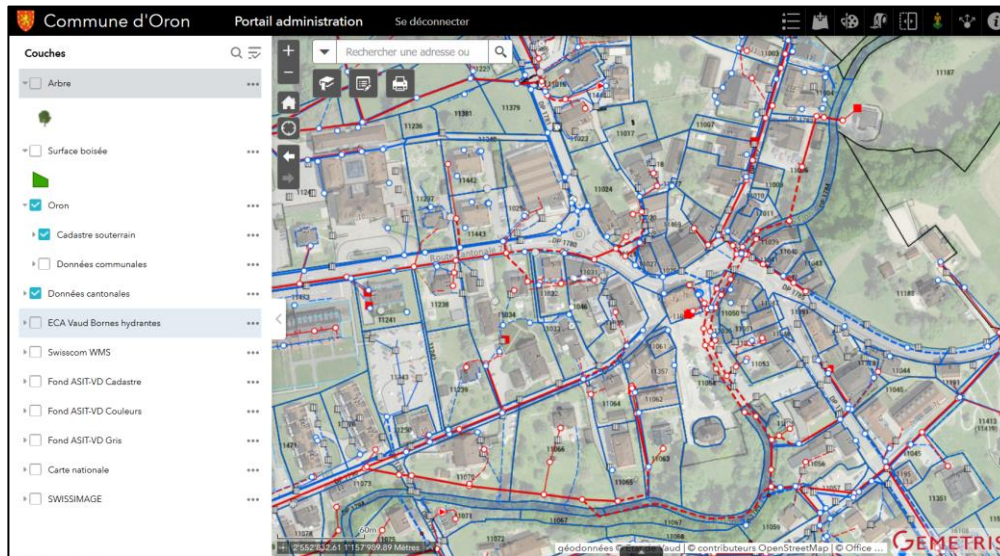
7.1.1.2 Guichet cartographique

Depuis de nombreuses années, le guichet cartographique communal peut être consulté sur la toile pour tout citoyen désirant obtenir diverses données communales et cantonales sur une même carte. Certains de nos mandataires ont un accès sécurisé afin de pouvoir consulter les données nécessaires à leurs prestations.

Cette année, le bureau Gemetris SA a migré les données communales sur sa nouvelle plateforme de diffusion, sous le programme ArcGis d'ESRI en lieu et place de GeoMapfish.

Dorénavant, il est possible, entre autre, d'éditer la couche des arbres afin de la mettre à jour, sans passer par une prestation du bureau Gemetris SA.

L'ancien lien du géoquichet est redirigé sur le nouveau qui est : <https://arcgis.geoguichet.ch/oron/>.



Extrait du nouveau géoquichet communal

7.1.1.3 Planification générale d'Oron

La Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) a considérablement remis en question les objectifs de planification de la Commune d'Oron et l'a amenée vers un processus de révision de sa planification directrice et de son Plan général d'affectation (PGA). Il n'en demeure pas moins que certaines études ou planifications sectorielles se poursuivent.

Planifications et études en cours en 2019 pour la Commune d'Oron :

- Plan directeur communal (PDCom) et nouveau Plan général d'affectation (PGA)
- Création de zones réservées
- Stratégie de gestion des zones d'activité du district (SGZA)
- Etude paysagère
- Plan partiel d'affectation du Collège d'Oron-la-Ville
- Modification du Plan général d'affectation (PGA) « En Grivaz », à Palézieux
- Plan partiel d'affectation « En Moreau », à Palézieux
- Plan de quartier « A la Sauge », à Palézieux
- Etude et assainissement du bruit sur le territoire communal

7.1.1.4 Plan directeur communal (PDCom) et nouveau Plan général d'affectation (PGA)

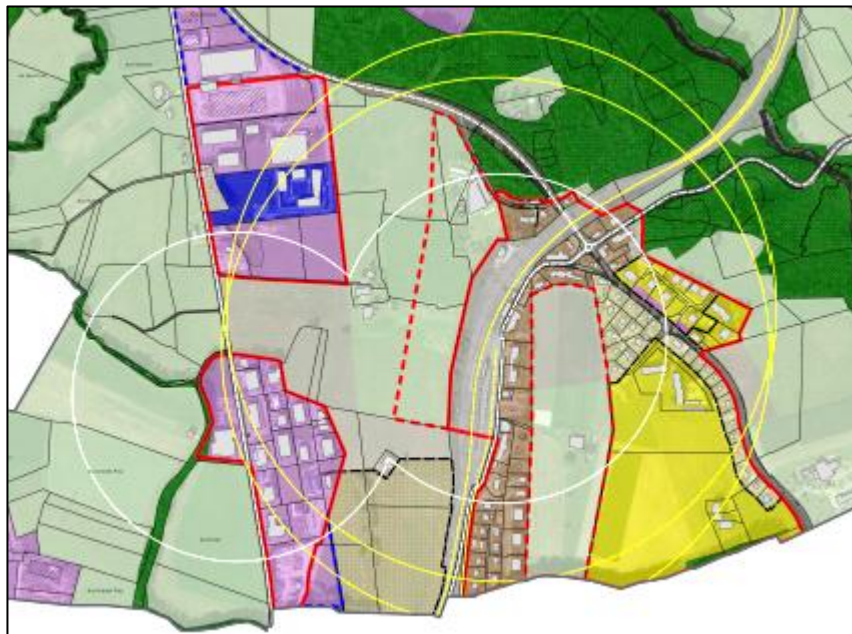
Astreinte de réviser son Plan général d'affectation (PGA), la Municipalité a dû dans un premier temps bloquer ses zones à bâtir hors des centres de Palézieux-Gare et d'Oron-la-Ville par le biais de la planification d'une zone réservée, laquelle est à bout touchant et déploie déjà ses effets.

Après avoir demandé des offres à 4 bureaux pour élaborer ledit PGA, deux d'entre eux ont fait recours concernant l'attribution du mandat. Le dossier a été traité par la Cour de droit administratif et public (CDAP) et la décision du 26 mars 2019 a été à l'encontre de la Commune.

De ce fait, une nouvelle procédure a été entreprise et suite au conseil de Monsieur Patrick Vallat, expert en marchés publics, le bureau d'architectes et d'urbanistes Dolci à Yverdon a été mandaté pour réaliser le travail de pré-étude. Ce dernier consistait au dépôt au Service du développement territorial (SDT) du dossier de l'étude préliminaire, lequel définit les grands principes de la suite des planifications communales relatives à l'aménagement du territoire. Tous les documents et plans ont été transmis le 24 juillet 2019 au SDT pour ce contrôle préliminaire qui aboutira à un préavis dudit service.

Vu les nombreux dossiers soumis par les communes devant réviser leurs planifications, le retour du Canton est attendu en 2020, bien au-delà des délais annoncés initialement.

La Commune d'Oron devrait toucher des subventions cantonales pour participer aux frais de planification visant à réduire les droits à bâtir sur le territoire communal dont elle est contrainte.



Plan de l'étude préliminaire décrivant les rayons de 300 m autour des arrêts de bus (blanc) et 500 m autour des gares (jaune)

7.1.1.5 Création de zones réservées

La zone réservée, dont le but est de bloquer les zones à bâtir pendant 5 ans (prolongeable 3 ans), le temps de réviser le Plan général d'affectation (PGA), avait fait l'objet d'une première enquête publique en 2017. Tenant compte d'éléments mis en avant dans 2 des 3 oppositions, ainsi que l'une des observations que la Municipalité a reçues, cette dernière a publié une enquête complémentaire entre janvier et février 2018.

Lors de sa séance du 25 juin 2018, le Conseil communal avait accepté le Plan et le Règlement de la zone réservée et levé les 3 oppositions maintenues lors de l'enquête publique complémentaire. En août, le Conseil d'Etat nous a notifié l'approbation préalable de cette planification, laquelle deviendrait définitive si les opposants ne recouraient pas à cette décision. En septembre 2018, un opposant a recouru auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP), considérant

principalement que l'équité entre les 10 localités n'était pas respectée et la nécessité de bloquer le développement de leurs centres pas justifiée. Après plusieurs échanges entre les instances concernées, la Municipalité s'est adressée à la CDAP pour demander la date du jugement. Cette dernière lui a répondu le 10 octobre 2019 qu'un arrêt devrait être rendu en début d'année 2020.

La zone réservée est applicable et le Canton a déjà publié sur le site www.geo.vd.ch les parcelles affectées par cette planification.



Palézieux-Village : en hachuré la zone réservée (en bleu ZUP : zone d'utilité publique)

7.1.1.6 Stratégie de gestion des zones d'activités du district (SGZA)

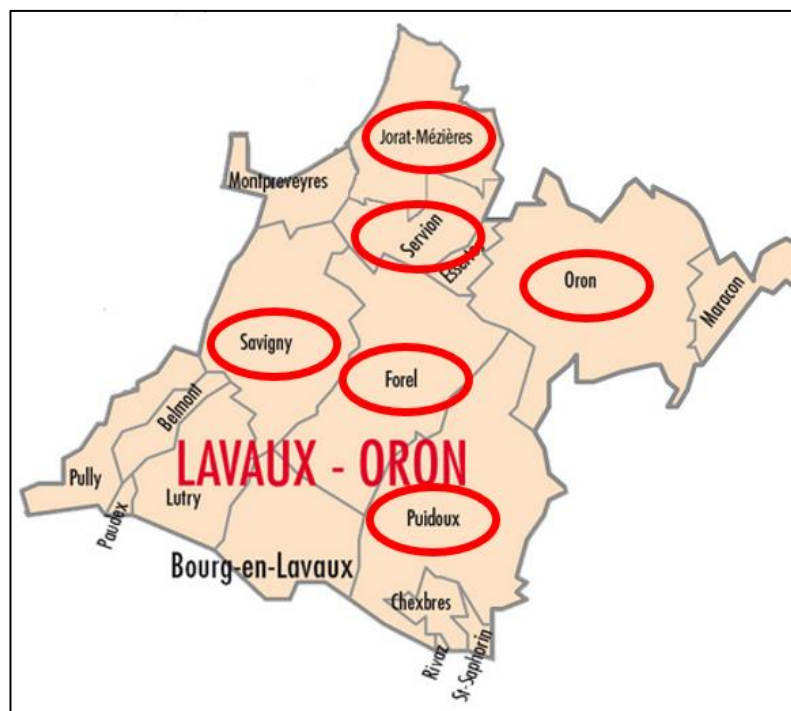
Le 1^{er} novembre 2019 s'est tenu une séance à Savigny relative à la mise sur pied d'une stratégie de gestion des zones d'activités, dite SGZA. Le Préfet y a démontré la nécessité pour les communes directement concernées de s'organiser afin de disposer d'une offre foncière disponible correspondante aux besoins de l'économie et de garantir un usage rationnel et mesuré du sol dans le respect de la législation fédérale et cantonale, et ce, en établissant un Plan directeur intercommunal Lavaux-Oron qui visera à poursuivre les objectifs généraux suivants :

- Assurer la mobilisation des réserves dans les zones d'activités ;
- Optimiser le potentiel d'accueil des zones d'activités ;
- Etudier la création de nouvelles zones d'activités ;
- Supprimer les zones incompatibles.

Actuellement, le district de Lavaux-Oron n'a pas assez de surfaces d'activités pour un développement selon les objectifs du Canton. Respectivement aux échéances 2030 et 2040, les surfaces nécessaires en zone d'activités ou leur optimisation représentent un déficit à combler en termes de main d'œuvre pour 2'000 et 3'200 emplois plein temps. Mais ces chiffres doivent être confirmés dans ladite étude de cette SGZA et, cas échéant, des propositions doivent être présentées au Canton.

Le périmètre de ce plan directeur intercommunal correspondant à celui du district de Lavaux-Oron, défini dans la ligne d'action D1 du Plan directeur cantonal, les 6 communes concernées se sont regroupées au sein d'un COPIL dont la première séance s'est tenue fin 2019 et lors de laquelle le Municipal en charge de l'aménagement du territoire d'Oron a été désigné pour assumer la présidence :

- Savigny
- Forel
- Puidoux
- Servion
- Jorat-Mézières
- Oron



6 communes représentées au sein du Copil SGZA

7.1.1.7 Etude paysagère

L'enquête publique de la planification de la MPGA (Modification du plan général d'affectation) de la localité d'Ecoteaux visant à reconnaître une valeur paysagère à 15 fermes, permettant à 11 d'entre elles de réaffecter leur volume dans le but de les conserver, a été publiée du 23 août au 23 septembre 2019 et une présentation publique s'est tenue le 26 août 2019. Deux oppositions et une observation ont été transmises à la Municipalité et des séances de conciliation organisées.

Entamée en 2009, cette démarche arrive à son terme et, en accord avec le Canton, l'enquête publique pour la réaffectation d'une ferme qui comptera 3 logements de plus a été publiée aux mêmes dates. Une opposition était en cours de traitement en fin d'année.



Exemple d'une ferme qui pourrait bénéficier des mesures de l'étude paysagère

7.1.1.8 Plan partiel d'affectation du Collège d'Oron-la-Ville

Le PPA du Collège ayant été accepté par le Conseil communal le 10 décembre 2018, le Conseil d'Etat l'a validé le 19 mars 2019. Cette étape de planification étant terminée, l'enquête publique et le processus d'élaboration du contrat d'entreprise totale sont décrits sous le point 6.1.6

7.1.1.9 Palézieux - Modification du Plan général d'affectation (MPGA) « En Grivaz »

Le 31 août 2018, le Département du territoire et de l'environnement (DTE) a approuvé préalablement la modification du Plan partiel d'affectation « En Moreau ». Le délai référendaire n'ayant pas été utilisé, le plan est donc validé.



7.1.1.10 Palézieux - Plan partiel d'affectation (PPA) « En Moreau »

Après l'approbation définitive du Canton et la signature du plan par le Conseil d'Etat le 12 février 2019, la Municipalité a demandé au Service du développement territorial (SDT) la réouverture du dossier CAMAC afin de débloquer la synthèse. Ce dernier a répondu par la négative et a demandé de recommencer la procédure de mise à l'enquête publique.

Avec l'appui du bureau Impact-Concept SA, la Municipalité a refusé de recommencer cette procédure puisqu'il est usuel de rouvrir ce type de dossier même plusieurs années après. Suite à divers échanges, le Canton est entré en matière pour délivrer l'autorisation.

Le 25 octobre 2019, la Municipalité a délivré le permis de construire pour la réalisation d'un dépôt pour matériaux d'excavation (DMEX) de Moreau.



7.1.1.11 Palézieux - Plan de quartier « A La Sauge »

Transmis à la fin 2018 au Service du développement territorial (SDT) pour examen préliminaire, le projet du plan de quartier (PQ) « A la Sauge » remettait peu en question les grands principes de planification de la première version dont le processus avait été interrompu suite aux nouvelles normes imposées par la LAT.

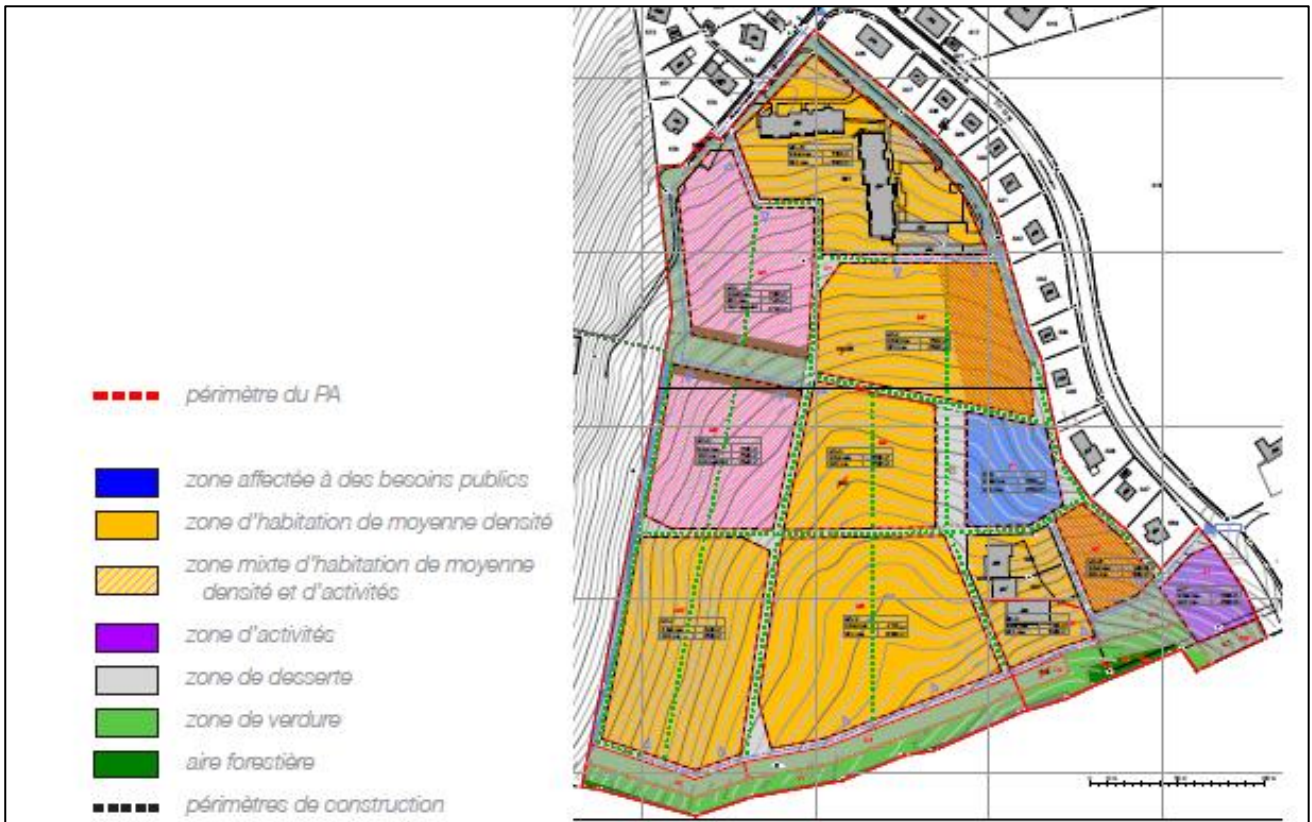
Toutefois, la partie agricole de la première version n'est plus impactée et seule la zone déjà constructible verrait sa densification porter la capacité d'accueil en nouveaux habitants de 660 actuellement à 1'100.

En mars 2019, la Municipalité a reçu le préavis de l'étude préliminaire et a pu poursuivre, avec les mandataires et les propriétaires, les travaux de planification pour déposer en décembre le dossier au SDT pour l'étude préalable. Son retour sous forme d'un préavis regroupant l'ensemble des services cantonaux devrait permettre, après certainement quelques adaptations du dossier, de mettre à l'enquête ce plan de quartier.

Se réunissant une à deux fois par mois, le groupe de travail regroupe MM. Olivier Sonnay et Christian Bays pour la Municipalité et les deux propriétaires des principales parcelles.

Dans la première version du PQ, une étude avait été réalisée pour étudier quel mode de chauffage il était possible d'installer. Dans le cadre de cette nouvelle version déposée au SDT, une nouvelle étude de chauffage a été réalisée pour cibler les énergies renouvelables dont on pourrait avoir recours.

La volonté de la Municipalité est clairement de viser un maximum d'indépendance énergétique et d'optimiser le projet en recourant à des mesures favorisant l'environnement.



Le dossier d'enquête préalable a été déposé au SDT le 11 décembre 2019

7.1.1.12 Etude et assainissement du bruit sur le territoire communal

L'enquête publique avait été publiée du 20 avril au 22 mai 2018. Deux oppositions avaient été déposées dans les délais, dont une qui a été retirée depuis par son auteur. La seconde a fait l'objet d'une réponse de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

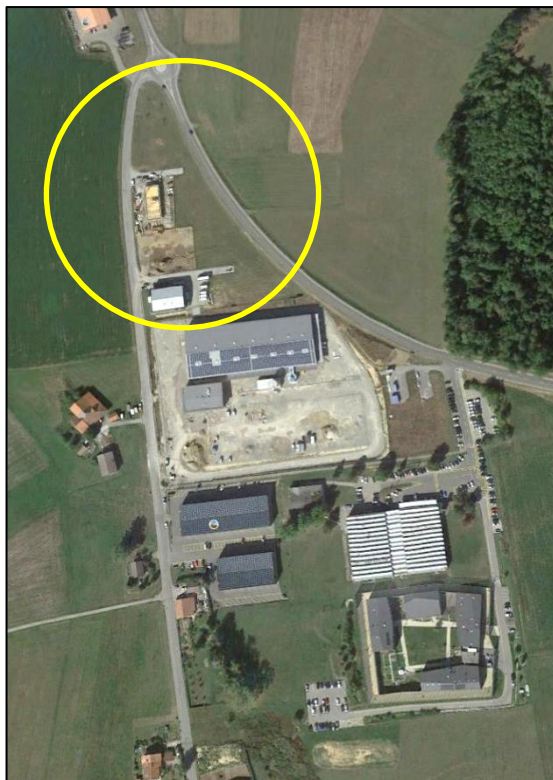
En date du 19 mars 2019, le Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) a approuvé le projet. La subvention cantonale perçue se monte à **CHF 13'248.90**.



La Route de Bossonnens à Palézieux est un tronçon qui sera impacté par les mesures d'assainissement du bruit

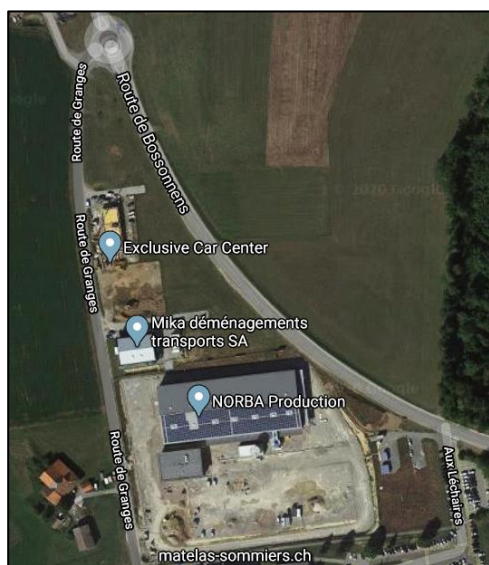
7.1.2 Palézieux - Equipement et projets de la zone industrielle « En Cramoux »

Suite au goudronnage des chemins d'accès, les travaux d'équipement de la zone industrielle « En Cramoux » sont terminés.

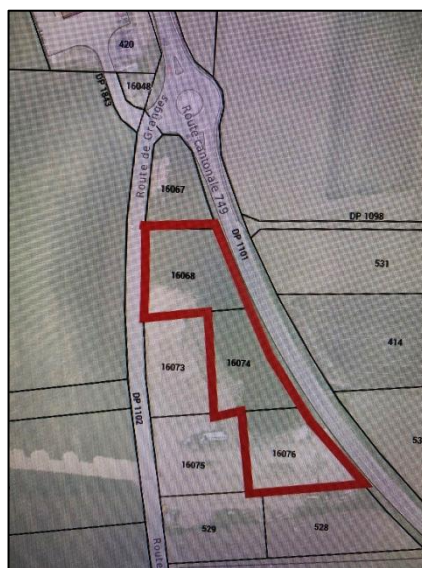


Secteur concerné par l'équipement

Sur les 7 parcelles d'environ 2'000 m², des entreprises se sont déjà installées ou sont en voie de débiter la construction. A ce jour, il reste encore deux parcelles disponibles, soit les RF n^{os} 16074 et 16076 qui sont en cours de négociation. Sur la parcelle RF n° 16068, un projet de station essence est en cours d'étude (SOCAR Energy Switzerland) et devrait aboutir en 2020.



Entreprises déjà installées



Projet à l'étude et parcelles encore disponibles

7.1.3 Ecoteaux - Equipement du quartier « Au Tyle »

Sur la base du crédit de construction de **CHF 592'000.--** (préavis 06/2018) adopté par le Conseil communal, la Municipalité avait décidé d'attendre sur le départ des constructions avant de se lancer dans les travaux d'équipement du quartier « Au Tyle ».

L'enquête pour élargissement de la route s'est déroulée du 29 juin au 28 juillet 2019 et les travaux se sont finalisés en décembre par la facture finale.

Une enquête complémentaire pour la modification des sous-sols des constructions de la parcelle RF n° 6327 a couru du 8 juin au 7 juillet 2019 et les travaux ont débuté en septembre.



Le second projet faisant l'objet d'un recours au Tribunal fédéral sur la parcelle RF n° 6014, une enquête complémentaire relative à l'aménagement des places de parc a été publiée du 8 juin au 7 juillet 2019 afin de répondre aux exigences de la Cour de droit administratif et public (CDAP). Nous sommes toujours dans l'attente de la décision du Tribunal fédéral.

7.1.4 Plan de classement des arbres

Le plan de classement des arbres, dont la validation formelle a permis son usage dès janvier 2016, est devenu une référence indispensable pour le traitement des demandes d'abattages.

A ce titre, la Municipalité a traité et publié une demande d'abattage d'arbres protégés en 2019.

7.1.5 Participation à des groupes de travail au niveau cantonal

Procédure de permis de construire pour les Streetbox :

La direction générale de l'environnement (DGE) a initié une étude dans chaque commune qui accueillait des Streetbox pour le volet énergie de ces locaux. Dans chacune d'elles, les problématiques relatives aux permis de construire, dont la compétence administrative revient aux communes, ont été relevées. Ce qui a conduit la DGE à étendre son examen sur les procédures de permis de construire et avoir une réflexion avec des représentants des autorités locales. La structure du groupe a été constituée en 2018 avec deux membres d'exécutifs communaux, dont le Municipal des constructions pour Oron, un représentant de Streetbox et deux de la DGE.

Les travaux en cours d'année 2019 se sont achevés avec l'élaboration de fiches thématiques et de questionnaires devant faciliter les procédures d'octroi d'autorisations rendues complexes avec un tel nombre et une telle diversité d'affectations dans un même bâtiment. Pour le propriétaire d'un Box, le questionnaire permet de définir une des quatre procédures à suivre :

- Dispense d'autorisation
- Autorisation municipale
- Dispense d'enquête publique, mais dossier transmis au Canton
- Enquête publique

Présentés en automne lors d'une séance regroupant les communes concernées par des Streetbox sur leurs territoires, les documents seront mis en ligne en 2020 sur un site et mis à disposition desdites communes.

<p>Fiche 6</p> <p><i>Fiche thématique n°6</i></p> <p>Denrées alimentaires</p> <p>Toute activité liée au stockage, au conditionnement, à la production, à la distribution, à la vente et au traitement de denrées alimentaires (nourriture et boissons), y compris « take away » et restaurant.</p>	
--	--

Exemple de l'entête d'une fiche, définissant l'activité dans le Streetbox

7.1.6 Bureau technique d'Oron (BTO)

Le bureau technique d'Oron traite tous les dossiers en relation avec entres autres :

- les services industriels (eaux claires, eaux usées, adduction d'eau et éclairage publique)
- les dossiers de construction communaux et privés (permis, suivi, sécurité, ...)
- le suivi des grands projets communaux
- l'aménagement du territoire
- les routes
- les cours d'eau
- la coordination avec les services privés (électricité, Swisscom, ...)
- la coordination entre les mandataires, le Canton, le Conseil, la Municipalité, ...
- les procédures juridiques liées aux dossiers traités
- l'ensemble des travaux administratifs liés à l'activité technique
- le guichet et les renseignements divers
- etc.

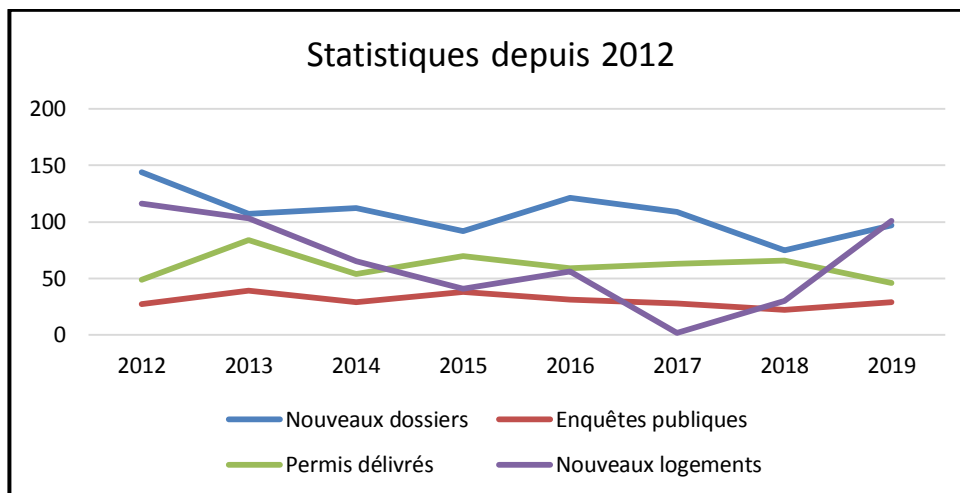
Pour ce faire, le bureau pouvait compter sur les collaborateurs et collaboratrices suivantes :

- M. Jorge Pezuela, Technicien communal à 100 % dès le 1er avril
- M^{me} Stéphanie Jubin, Géomaticienne et secrétaire technique à 80 %
- M^{me} Géraldine Donzallaz, Secrétaire technique à 60 %
- M. Jean-Daniel Graz, appui administratif et technique à env. 20 %, dont le taux a été revu à la hausse pour le BTO en attendant l'engagement de M. Pezuela
- M^{me} Alexandra Lovati, Secrétaire technique, dont le contrat de travail à durée déterminée (CDD) à été modifié en contrat à un taux de 40 % dès le 1^{er} janvier 2020
- M^{me} Murielle Pichonnaz, appui administratif et technique à env. 10 %

7.1.7 Police des constructions

En 2019, le BTO a géré l'ouverture de 97 nouveaux dossiers qui vont du projet peu contraignant au dossier complet de mise à l'enquête.

29 projets ont fait l'objet d'une mise à l'enquête publique et 28 ont bénéficié d'une dispense. Le BTO a délivré 46 permis de construire.



101 appartements ont été mis sur le marché en 2019, 63 sont en cours de construction et 45 sont soit en projet, soit avec une autorisation de construire, mais dont les travaux n'ont pas démarré.

Selon les projections de la Municipalité, environ 79 logements devraient être mis sur le marché en 2020 et 29 en 2021.

7.1.8 Commission technique

Pour la préparation des dossiers importants ou complexes, la Municipalité a désigné une Commission technique pour la législature 2016 - 2021. Elle est composée de :

Commission de base :

- M^{me} Sylviane Carrard, Indépendante - Directrice de travaux
- M. Olivier Sonnay, Municipal
- M. Jorge Pezuela, Technicien communal, (dès avril 2019)
- M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire Municipal

Selon l'importance et la complexité des dossiers, cette commission peut être élargie, sur décision de la Municipalité et sur conseil du BTO, à :

- M. Rémy Stuby, Géomètre
- Les autres Municipaux
- Des mandataires spécifiques

La Commission n'a pas été sollicitée en cette année 2019.

En plus de la Commission technique, la Municipalité a renouvelé le mandat du bureau GITECH Sàrl à La Côte-aux-Fées pour la vérification des formulaires « Energie » qui accompagnent chaque dossier d'enquête, mais en répartissant les dossiers avec un autre mandataire, Trokay Energies Sàrl.

MPR-SERVICES avec M. Michel RoCHAT d'Ecoteaux ayant mis un terme à son engagement avec la Commune d'Oron pour la surveillance des chantiers et le contrôle des constructions avant délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, M. Jorge Pezuela, Technicien communal, a repris cette fonction.

La Municipalité a mis un terme au mandat de D.E.S. Systèmes de Sécurité SA à Romanel-sur-Lausanne pour les prescriptions de protection incendie AEAI, déléguant également M. Pezuela pour reprendre cette tâche.

7.1.9 Commission de salubrité

Pour la législature 2016 - 2021, la Commission de salubrité est formée de :

- M. Olivier Sonnay, Municipal
- M. Jorge Pezuela, Technicien communal, (dès avril 2019)
- M^{me} Sylviane Carrard, Indépendante - Directrice de travaux
- Dr Michael Klay, Médecin

La Commission de salubrité n'a heureusement pas eu à fonctionner en 2019.

La Municipalité a adopté une directive nécessitant de la part du locataire demandant l'intervention de la Commission de salubrité, qu'il ait préalablement contacté le propriétaire et que celui-ci ne donne pas suite à sa requête ou lui ait donné une réponse non satisfaisante. La question de la participation aux frais d'intervention de la commission a également été réglée par ladite directive.

7.2 Section 2 Police

7.2.1 Gendarmerie

La Commune entretient une très bonne collaboration avec la Gendarmerie, notamment grâce au poste de police localisé à Oron-la-Ville.

A l'écoute de la Municipalité mais aussi et surtout des citoyens, la Commune d'Oron se dit privilégiée des échanges avec la Gendarmerie cantonale.

Le poste d'Oron est intervenu pour plus de 800 évènements en 2019. Il en ressort notamment les cas suivants :

- 63 individus suspects
- 56 objets trouvés
- 44 animaux
- 41 dommages à la propriété
- 40 litiges
- 32 troubles de la tranquillité / nuisances
- 26 vols
- 24 objets perdus
- 23 vols par effraction
- 23 documents perdus / volés

Le poste mobile de la Gendarmerie (police proximité) est localisé mensuellement sur le territoire communal à la gare de Palézieux-Gare et vers les centres commerciaux d'Oron-la-Ville. Les agents se tiennent à disposition des citoyens. Ils entreprennent aussi des rondes en vélo. La gare de Palézieux reste un point sensible de la sécurité et les nombreuses interventions opérées dans ce quartier ont permis de tenir à distance les quelques dealers qui s'adonnaient à leur trafic.

Deux fois l'an, la Direction des écoles, la Gendarmerie et la Municipalité se réunissent afin de traiter les éventuels problèmes qui surviennent. L'année 2019 a été une année calme hormis les cas récurrents de fumeurs en milieu scolaire, des bagarres violentes et des incivilités. A noter que la Gendarmerie fait régulièrement des interventions de prévention en milieu scolaire.

7.2.2 Commission de police

Selon la législation, le traitement des oppositions aux ordonnances pénales doit être assumé par une Commission de police nommée par la Municipalité. Cette dernière est composée de :

- M. Philippe Modoux, Syndic
- M^{me} Danielle Richard-Martignier, Municipale
- M. Christian Bays, Municipal
- M. Olivier Burnat, Chef du Service administratif, assure le secrétariat.

La commission a traité 15 affaires en 2019.

Il s'agissait de recours déposés suite à des contraventions ou ordonnances pénales pour infraction à la Loi sur la circulation routière (LCR) et au Règlement communal sur la gestion des déchets.

7.2.3 Oron-la-Ville - Collège - Nuisances sonores

Le déplacement de la table de ping-pong de la cour d'école a permis un retour au calme dans cette zone. Quelques rares événements sont survenus en 2019.

7.2.4 Oron-la-Ville - Collège - Patrouilleurs - Surveillants de bus

Le service des patrouilleurs est fort apprécié tant à Oron-la-Ville, devant le collège, qu'à Châtillens, près de la gare. Ils aident à traverser aux enfants. Leur formation est assurée par la Gendarmerie vaudoise.

Après de nombreuses années de services, M^{me} Danièle Vaucher et M. Jean-Claude Chevalley, patrouilleurs scolaires, ont décidé de prendre une retraite bien méritée.

7.2.5 Actes de vandalisme, vols et autres

Les WC publics à Oron-la-Ville et Palézieux ont fait l'objet, à plusieurs reprises, d'actes de vandalisme.

Par ailleurs, il a été constaté que plusieurs bâtiments, non munis de vidéosurveillance, ont été tagués.



7.2.6 Surveillance des parkings

Les parkings publics suivants sont contrôlés :

- Oron-la-Ville : Aux Carroz, à la Place de Foire, au centre, à la Poya, à la Condémine, au centre sportif et vers les pavillons scolaires.
- Châtillens : place de parc vers les Molok et au temple.
- Palézieux : les parkings à Palézieux-Gare et les parkings au village (gare et administration).

Les dénonciations les plus fréquentes sont les suivantes : dépassement de la durée de stationnement autorisée, oubli du disque de stationnement, véhicule stationné hors case, fausse heure d'arrivée indiquée sur le disque de stationnement ou encore oubli d'enclencher le parcomètre, pour les parkings de Palézieux-Gare.

Par ailleurs, les véhicules sans plaque stationnés sur nos parkings sont systématiquement annoncés à la gendarmerie, pour contrôle.

7.2.7 Amendes et ordonnances pénales

En 2019, les ordonnances pénales suivantes ont été délivrées :

- 1041 rapports de dénonciation (amendes d'ordre)
- 32 dénonciations pour infraction à une mise à ban
- 47 pour infraction au Règlement sur la gestion des déchets
- 16 pour infraction au Règlement de police

En outre, la Bourse communale a envoyé 167 sommations.

7.2.8 Vidéosurveillance



Disposant d'un règlement sur la vidéosurveillance, d'une directive établie par la Municipalité et du câblage nécessaire au bon fonctionnement de ce système de surveillance, le Conseil communal a décidé d'approuver un crédit complémentaire de **CHF 28'000.--** au budget 2019 (préavis 04/2019) pour le financement des caméras.

Ainsi donc, les caméras ont pu être installées et leur mise en service est effective depuis fin novembre 2019.

Pour rappel, il faut relever que les images ne pourront être visionnées qu'en cas de plainte déposée auprès de la Gendarmerie. Auront accès aux extraits, deux membres de la Municipalité et la Gendarmerie.

7.2.9 Police du commerce

7.2.9.1 Patentes

Afin de simplifier le processus de demande d'ouvertures prolongées des restaurants, il a été mis en place un système de carnet permettant au tenancier de le compléter, le soir même, en cas de nécessité.

Sur préavis de la Municipalité, la Police cantonale du commerce délivre des autorisations pour les débits de boissons alcooliques à l'emporter ou des licences, comme par exemple, les autorisations d'exploiter pour un café-restaurant, une buvette ou un hôtel.

Régulièrement, la Police cantonale du commerce procède au contrôle de plusieurs établissements.

Le registre des licences, qui regroupe toutes les licences d'établissements et les autorisations simples du Canton de Vaud, est accessible via le site de la Police du commerce. Il est tenu à jour.

7.2.9.2 Autorisations communales

Au cours de l'exercice 2019, la Municipalité a délivré les autorisations suivantes :

Type d'autorisation	2019
Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place (dont certains sont valables sur plusieurs jours)	60
Lotos	1
Tombolas	13
Autorisations de police diverses, hormis permis temporaires (par exemple vente et distribution de matériel sur la voie publique, stand d'information, course pédestre, fête foraine, etc.)	4
Appareils automatiques (boissons froides sans alcool, essence, cigarettes)	0
Exercice du commerce d'occasions	0
Procédés de réclame	10
Permis de fouille	20
Dépôt de bennes sur domaine public	0
Installation de chantier sur domaine public	2
Echafaudages sur domaine public	1
Autorisation d'abattage d'arbres figurant au plan de protection des arbres	1

7.2.9.3 Registre communal des commerçants

Le projet cantonal de registre communal et cantonal des entreprises étant toujours au point mort, la Municipalité travaille toujours avec la version du registre mise en place à l'interne. Par ailleurs, une saisie de toutes les entreprises est en cours dans la nouvelle application NEST.

7.2.10 Plan canicule

Le plan canicule a été reconduit comme chaque année avec l'étroite collaboration de la protection civile. Un courrier a été adressé aux personnes à risque de 80 ans et plus qui ne sont pas suivies par le CMS.

Le plan canicule a été déployé le 24 juin 2019. Huit personnes ont demandé à bénéficier de cette prestation. Dès lors, un contact téléphonique tous les deux jours s'est mis en place. Le suivi et les décisions ont pu être rapidement pris. Heureusement, les personnes fragilisées de notre région sont suivies par des membres de leur famille, des voisins bienveillants ainsi que par le CMS.

7.2.11 Association intercommunale SDIS Oron – Jorat

Au 31 décembre 2019, 181 sapeurs-pompiers étaient incorporés dans le SDIS Oron-Jorat :

- 29 au DPS et 19 au DAP de Mézières
- 37 au DPS et 28 au DAP d'Oron-la-Ville
- 27 au DAP de Palézieux
- 41 au DAP de Vucherens

C'est notamment grâce à un recrutement 2019 très réjouissant que le nombre de nos sapeurs reste stable.

124 interventions ont eu lieu en 2019 dont 73 de jour et 51 de nuit, pour un total de 2'816 heures.

Les sorties de nos femmes et hommes du feu se décomposent de la manière suivante :

- 31 inondations
- 27 feux
- 23 préventions feux
- 21 sauvetages
- 12 pollutions
- 10 alarmes automatiques

Le comité directeur, présidé par la Commune d'Oron, est composé de 5 membres. Il se réunit mensuellement. La collaboration avec l'Etat-major est excellente et c'est main dans la main que la gestion du SDIS s'organise.

Le rapport d'activité 2019 du SDIS Oron-Jorat est consultable dans son entier sur le site www.sdis-oron-jorat.ch.



7.3 Section 3 Protection civile

7.3.1 Organisation régionale de protection civile (ORPC)

Sous la Présidence de M. Christophe Rebetez, le Conseil intercommunal de la Protection civile a siégé 3 fois en 2019 pour adopter les budgets 2019 et 2020, ainsi que les décisions statutaires pour une nouvelle organisation.

Le comité de direction s'est réuni à 11 reprises en 2019.

Dès le 1^{er} mars 2019, les ORPC de Lavaux et Oron se sont installés dans les locaux de Forel (Lavaux). Ils ont été rejoints par Lausanne Est dans le courant du mois de juin. Les contrats ont été renouvelés pour l'ensemble du personnel. La nouvelle organisation se veut bataillonnaire avec du personnel de milice d'environ 650 personnes. Le territoire s'élargit à 17 communes, sur 154 km² avec une population de 62'000 habitants.

Dès le 1^{er} juillet 2019, l'ORPC Lavaux-Oron est placé sous le commandement du Maj Patrick Favre. Ce dernier a été promu au grade de Lieutenant-colonel lors de sa prise de commandement du 3 octobre 2019.

Les engagements en situation d'urgence ont été au nombre de 9 et ceux pour des tiers au nombre de 12, représentant ainsi plus de 1'760 jours de service.

Les services d'instruction quant à eux ont été de 64 pour 3'356 jours.

Les prestations de protection civile touchent des domaines très différents et le personnel professionnel est heureux de pouvoir compter sur les compétences de ses officiers et miliciens. La collaboration avec d'autres partenaires de la protection de la population et d'autres institutions est précieuse.

8 Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

le Conseil communal d'Oron,

vu le préavis n° **05/2020** de la Municipalité du 8 avril 2020,
où le rapport de la Commission de gestion,
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2019

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Philippe Modoux



Le Secrétaire



Jean-Daniel Graz

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 8 avril 2020

Délégué de la Municipalité : M. Modoux, Syndic